

**Le littéraire à l'œuvre  
dans les périodiques québécois  
du XIX<sup>e</sup> siècle  
Projet Archibald**

Sous la direction de Julie Roy et Nova Doyon

Nouveaux Cahiers de recherche-3  
CRILCQ-Université de Montréal

EN COUVERTURE

***Le Crieur de journaux*** de Francesco Iacurto (1976)

Édité par Apex Press; imprimé par Éditions Internationales Alain Stanké Ltée; papier collé sur papier Strathmore Grandee Lugo Gray 160 M; huile; Musée de la civilisation, Québec (Québec)  
1993.36728.87

# Présentation

Les journaux livrent aux chercheurs des données essentielles sur la vie culturelle, scientifique, économique ainsi que sur l'histoire matérielle, politique et sociale. Toutefois, la valeur esthétique de bon nombre des textes contenus dans la presse, parce qu'elle se déployait dans des formes discursives peu reconnues par les littéraires, est longtemps passée inaperçue. Alors que les trajectoires de certains écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle montrent bien que le journal fut un lieu de diffusion et de création privilégié, l'étude de la presse québécoise des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle s'est souvent limitée à la collecte des textes pouvant constituer le corpus de la littérature nationale. S'il s'agissait alors surtout d'y repérer les formes canoniques (contes, romans, poésies) ou de retracer la carrière journalistique de quelques écrivains, l'histoire littéraire s'est tournée, depuis les années 1980 et 1990, vers la presse en tant qu'appareil de diffusion de la littérature afin de mieux saisir son rôle dans la constitution du champ littéraire. Ce travail a permis des avancées importantes en sociologie de la littérature mais aussi dans la redécouverte de corpus négligés ou méconnus.

Malgré ces avancées, ou en raison même de celles-ci, les journaux constituent encore une matière féconde pour approfondir notre connaissance de l'histoire littéraire québécoise. Les *a priori* des chercheurs sur le concept de « littérature » et la perception actuelle de la pratique journalistique ont souvent contribué à marginaliser l'étude de la presse et de la vie culturelle qui s'y manifeste avant la modernité littéraire. L'analyse des contenus des journaux bute contre l'hétérogénéité des sujets et des formes qui s'y inscrivent, et contre la nécessité de saisir des conditions d'énonciation souvent éloignées de celles que nous connaissons aujourd'hui. Depuis la fondation de la *Gazette de Québec* en 1764 jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, des centaines de journaux ont vu le jour au Québec. Certains ont connu une existence éphémère, d'autres se sont imposés dans le paysage québécois. Mais quelle que fut leur longévité, ils sont aujourd'hui autant de pièces d'archives qui permettent d'étudier l'émergence de la littérature québécoise.

Objet polymorphe en constante évolution, la presse, à la fois espace et archive du littéraire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est imposée naturellement à nous comme sujet de réflexion. Nous proposons ici des articles qui témoignent, chacun à leur manière, de perspectives nouvelles pour l'étude d'un corpus encore peu exploité dans le domaine des études littéraires québécoises. L'approche privilégiée dans ce cahier vise à cerner les pratiques littéraires mises en œuvre dans la presse québécoise, non seulement à travers l'étude des formes reconnues du littéraire, mais également de celles qui se profilent en

marge de celui-ci. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la conception de la littérature n'est pas ce qu'elle deviendra par la suite, notamment avec les thèses de l'art pour l'art, l'affirmation d'un champ littéraire autonome et la segmentation des disciplines de recherche. Largement associée aujourd'hui à la fiction et à la poésie, la « littérature », selon *Le dictionnaire du Littéraire* de Aron, Saint-Jacques et Viala, désignait, jusqu'à l'émergence d'un champ littéraire autonome, « l'ensemble des textes et, en un sens associé, les savoirs dont ils sont porteurs<sup>1</sup> ». Au-delà des seuls ouvrages présentant une visée esthétique, le terme englobe donc également, pour la période antérieure à l'autonomisation du littéraire, des pratiques discursives comme l'histoire, l'éloquence religieuse ou la prose politique qui ont depuis été rattachées à d'autres disciplines ou types discursifs.

Jusqu'à récemment, les critères utilisés pour juger de la valeur esthétique des textes ont fait en sorte que l'on connaît encore bien mal les différentes formes littéraires utilisées dans la presse. Une mise en contexte s'impose donc en ce qui a trait aux journaux québécois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. D'abord, le lectorat des périodiques, si faible soit-il en nombre absolu pendant cette période, équivaut proportionnellement à celui des grandes capitales européennes. Il ne se borne d'ailleurs pas à la liste des abonnées ni aux tirages des journaux, qui nous sont, par ailleurs, souvent inconnus. Le journal passe facilement de main en main, peut être lu en famille à haute voix ou dans les cabinets de lecture qui en possèdent des exemplaires reliés. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les souscripteurs peuvent apporter, au terme d'un volume, les différentes livraisons d'un journal et les faire relier comme un livre chez les libraires et imprimeurs qui offrent ce service. C'est sous cette forme que les journaux se retrouvent ensuite sur les rayons d'une bibliothèque où ils peuvent être relus, prêtés et ainsi servir de source d'inspiration. Ils deviennent, au même titre que les livres importés d'Europe ou plus tard imprimés au pays, des objets de grande valeur dans la bibliothèque « idéale » du Canadien lettré.

Lieu de diffusion du savoir, la presse se conçoit également comme un espace de sociabilité qui rassemble une communauté de lettrés cherchant à former l'esprit critique de leurs contemporains. Nova Doyon s'intéresse ici plus particulièrement à la « forme littéraire de l'opinion publique » et au rôle structurant des périodiques dans la constitution du champ intellectuel québécois à cette époque. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, si la presse ne vise pas d'abord à former des écrivains, elle demeure néanmoins un moyen plus accessible et plus économique de faire paraître des écrits que la publication sous forme de livre, ce qui n'est pas sans influencer les pratiques d'écriture. En effet, la diffusion immédiate que permet la presse et la nécessité de se plier aux

---

<sup>1</sup> Viala, Alain, « Littérature », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, *Le dictionnaire du Littéraire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 335.

attentes des abonnés sous peine de disparaître — les abonnements demeurent longtemps la source première de revenu des éditeurs de journaux — influencent les sujets abordés et les prises de position. La *doxa* de l'époque contraint certains éditeurs de journaux à faire preuve d'inventivité pour transmettre leurs idées. À partir d'une lecture de l'*Abeille canadienne* (1818-1819), Dominique Plante dévoile, dans son article, un système de double langage instauré par l'éditeur Henry-Antoine Mézière pour diffuser dans sa revue des idées libérales ou républicaines alors que l'usage, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, force plutôt les éditeurs à se montrer respectueux envers les autorités civiles et religieuses, dont les tendances sont plus conservatrices.

L'utilisation des pseudonymes, qui est encore une pratique courante jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, joue aussi un rôle important dans le rapport à l'écriture et soulève des enjeux particuliers dans l'analyse de l'invention et de la fiction. Le recours au pseudonyme permet la création de postures énonciatives qui dépassent le simple objectif d'occulter l'identité de l'auteur. Le format et la périodicité du journal induisent également un rapport particulier à la lecture et à l'écriture. La lettre au journal peut prendre les allures de la conversation en raison du dialogue qu'elle suscite d'une livraison à l'autre entre les correspondants et se rapproche graduellement de la forme du feuilleton. Genre référentiel par excellence, la lettre se transforme ainsi parfois, dans le contexte du journal, en fiction littéraire. Ce type d'infléchissement est analysé par Julie Roy dans le cadre d'une polémique mettant aux prises Adélaïde et l'Hermitte dans la *Gazette des Trois-Rivières* au printemps 1819.

À la fin du siècle, le marché de l'édition se transforme considérablement : les tirages de journaux augmentent, les journaux se spécialisent et les femmes deviennent les animatrices de chroniques mondaines et littéraires, parfois même les directrices de périodiques. Leur influence au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, notamment sur la formation du champ littéraire québécois, suscite de plus en plus d'intérêt. Lise Beaudoin qui étudie le *Journal de Françoise*, rédigé et dirigé par Robertine Barry entre 1903 et 1909, témoigne ici de la complexité de l'analyse lorsqu'il s'agit de s'attaquer à l'étude d'un périodique dans son entier, complexité qui relève tant de la facture éclatée du journal que des multiples formes et sujets abordés. En dépit de cet éclatement apparent, cet article nous convie à envisager le *Journal de Françoise* comme une œuvre à part entière et un espace de sociabilité important dans le développement de la vie littéraire et culturelle du début du XX<sup>e</sup> siècle.

\*\*\*

Ce cahier, consacré à la presse comme archive du littéraire, est le résultat d'un travail commun de réflexion réalisé dans le cadre de notre participation à l'Initiative Interuniversitaire de recherche sur les manuscrits et les archives

littéraires (IRMA) à titre de jeunes chercheurs. Regroupant des collaborateurs ayant pour principal matériau de recherche l'archive québécoise, IRMA a pour objectif « d'évaluer l'état de la recherche en archives dans les études sur la littérature québécoise; de définir plus précisément la notion de "patrimoine littéraire" et de décrire ce qui [...] paraît ressortir du patrimoine littéraire québécois; d'analyser les défis de nature conceptuelle et méthodologique qui sont liés au travail sur le manuscrit et l'archive littéraire; [...] de développer, grâce à une réflexion commune sur [les] méthodes, des stratégies de recherche propres à permettre une intégration plus féconde des travaux en archives dans l'ensemble des études littéraires au Québec »<sup>2</sup>. Touchant à la fois la génétique littéraire, l'édition critique, les études textologiques et l'histoire culturelle, les travaux des chercheurs associés au projet IRMA ont pour objectif commun de contribuer à la mise en valeur du patrimoine archivistique québécois, de permettre un rapprochement entre les chercheurs et les professionnels de la conservation et de mieux former les étudiants appelés à travailler en archives.

Profitant de l'espace ainsi offert, nous avons senti le besoin de nous impliquer davantage en mettant sur pied une tribune où les jeunes chercheurs en études québécoises qui côtoient les manuscrits et les archives littéraires pourraient diffuser leurs travaux et trouver un espace de partage et de réflexion. Après quelques rencontres enthousiastes, le projet ARCHIBALD recevait l'accueil bienveillant d'IRMA. En plus des articles de fond sur un thème particulier, le groupe souhaitait proposer des chroniques plus générales concernant le travail de terrain, les lieux de conservation et les fonds d'archives, les nouvelles technologies, la recherche actuelle, les sites Internet traitant de l'archive ainsi que des suggestions de lectures. À la fin de ce cahier, le lecteur trouvera donc quelques chroniques rappelant l'origine de ce projet qui, nous l'espérons, pourra susciter quelques vocations et ainsi connaître une suite. Benoît Moncion présente la collection des imprimeurs Neilson des Archives nationales du Canada. Nathalie Ducharme nous fait part de ses commentaires sur deux sites contenant des bases de données fort utiles pour les chercheurs travaillant avec l'archive : Archives Canada et le Réseau de Diffusion des Archives du Québec. Enfin, Julie Roy nous fait connaître le projet de recherche concertée sur l'histoire du livre et de l'imprimé au Canada dont le premier tome d'une série de trois ouvrages de référence sur le sujet est paru à l'automne 2004 et dont le second est paru à l'automne 2005.

Nous tenons à remercier le projet IRMA pour son soutien logistique et financier et son appui, ainsi que le CRILCQ qui accueille ce cahier dans lequel nous avons mis énergie et passion.

---

<sup>2</sup> Site de l'Initiative interuniversitaire de recherche sur les manuscrits et les archives littéraires (IRMA), <http://www.unites.uqam.ca/irma/description.html>. Site consulté le 2 juillet 2005.

Bonne lecture.

L'équipe Archibald

Nova Doyon (doctorante en études littéraires, UQAM)

Nathalie Ducharme (doctorante en études littéraires, UQAM)

Benoît Moncion (étudiant à la maîtrise en études littéraires, UQAM)

Dominique Plante (étudiant à la maîtrise en études littéraires, UQAM)

Julie Roy (post-doctorante à la Bibliothèque nationale du Québec)



# Études



# Pour une étude de la presse québécoise du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pratiques littéraires de l'opinion publique<sup>1</sup>

Que l'on écrive l'histoire littéraire du Québec en remontant à l'époque de la Nouvelle-France ou qu'on la fasse débuter sous le Régime britannique, marquant l'entrée de l'imprimerie dans la province en 1764, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle constitue, pour tous les historiens de la littérature, une période phare, celle de son institution « comme forme sociale reconnue et légitime<sup>2</sup> ». C'est à cette époque que s'affirment en France les thèses de l'art pour l'art, caractérisées par la recherche d'une poétique formelle (finalité esthétique de l'art) et la revendication d'une autonomie de la pratique artistique en regard des autres sphères d'activités sociales<sup>3</sup>. Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle marquerait ainsi, en Europe comme au Québec, l'affranchissement de la littérature « de toute instance de jugement autre qu'esthétique<sup>4</sup> ».

Si l'on considère généralement que les écrits produits au Québec sous le Régime français ont, de par leur caractère fondateur, une valeur mémorielle, on accorde généralement peu d'intérêt aux productions du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle quand vient le temps d'étudier le processus de légitimation des pratiques littéraires au Québec. En effet, cette époque est considérée comme un moment creux de l'histoire littéraire, où une vie intellectuelle commence tout juste à se développer à la faveur, entre autres, de l'implantation d'un appareil éditorial et d'institutions politiques. La littérature, diffusée principalement dans la presse, ne revendique pas alors de visée esthétique. Elle répond plutôt à un impératif politique, celui de former une opinion publique pouvant prendre position sur les affaires d'État.

Pourtant, cette période peut être envisagée comme la phase initiale de « l'institution du littéraire au Québec<sup>5</sup> » : elle favorise la mise en place des

---

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre de mes recherches doctorales portant sur les « Stratégies discursives et commerce littéraire dans la presse coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle. La constitution d'un espace littéraire au Bas-Canada (1813-1829) et au Brésil (1822-1836) » qui bénéficient de l'appui du CRSH et du FQRSC.

<sup>2</sup> Lucie Robert, « Institution », *Le dictionnaire du Littéraire*, Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala [éd.], Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 299.

<sup>3</sup> Pour une étude de ce phénomène, voir Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998, 576 p..

<sup>4</sup> Paul Aron, « Art pour art », *Le dictionnaire du Littéraire, op. cit.*, p. 23.

<sup>5</sup> Je me réfère ici à l'essai de Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Vie des lettres québécoises », 1989, 272 p.

instances qui concourront, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la reconnaissance de la valeur sociale de l'écriture littéraire. Suivant le concept de « sphère publique » tel que développé par Habermas<sup>6</sup>, on peut affirmer que c'est bien la forme littéraire de l'opinion publique qui a engagé « la valorisation du champ intellectuel<sup>7</sup> » au Bas-Canada au cours des premières décennies de ce siècle. Cependant, au contraire de ce qui se produisit en Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la formation du public dans la nouvelle colonie britannique ne se joue pas d'abord dans les espaces de sociabilité : elle se passe, pour une large part, dans la presse.

Cet article souhaite ainsi engager une réflexion sur la presse périodique du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle pour comprendre comment elle favorise l'inscription du littéraire dans la sphère sociale québécoise. En créant un lieu d'échange entre éditeurs, rédacteurs, lecteurs et correspondants, les journaux d'opinion, tout comme les périodiques littéraires<sup>8</sup> de cette époque, permettent d'assurer la transmission des savoirs et des représentations et la constitution d'une instance critique dans la province.

## La formation d'une opinion publique francophone au Québec

Le changement de régime politique du Québec, qui passe du statut de colonie française, où l'expression d'une opinion publique était prohibée, à celui de colonie britannique où elle est valorisée, apporte de nouveaux modes d'échanges intellectuels. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les immigrants d'origine française, tels que Fleury Mesplet, Valentin Jautard, Joseph Quesnel et Pierre du Calvet, ont permis « l'émergence d'une modeste activité littéraire francophone » dans la province en cherchant « à créer une opinion publique favorable aux intérêts des nouveaux sujets britanniques<sup>9</sup> ». Toutefois, il faut attendre la constitution de la province du Bas-Canada, en 1791, pour que s'affirme un discours francophone. La création d'une Chambre d'assemblée

---

<sup>6</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, « Critique de la politique », 1993 [1978], 324 p.

<sup>7</sup> Pierre Rajotte considère en effet que « l'usage public de la raison » a permis « la valorisation du champ intellectuel au lendemain de la Conquête ». Par la suite, « la formation de l'opinion publique » aurait favorisé « la valorisation du champ littéraire dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ». (Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence », *Voix et images*, vol. XXVII, n<sup>o</sup> 80, « La sociabilité littéraire », hiver 2002, p. 196).

<sup>8</sup> Je pense par exemple aux différents périodiques rédigés et édités par Michel Bibaud qui touchent à ces deux genres. Le *Spectateur* de même que le *Spectateur canadien*, où il aurait été rédacteur respectivement de 1813 à 1816 puis de 1819 à 1823, ainsi que *l'Aurore* (1817-1819), le premier périodique dont il fut l'éditeur, s'apparentent davantage aux journaux d'opinion que la *Bibliothèque canadienne* (1825-1830), *L'Observateur* (1830-1831) et *Le Magasin du Bas-Canada* (1832) trois revues à caractère littéraire qu'il fonda par la suite.

<sup>9</sup> Maurice Lemire [éd.], *La vie littéraire au Québec*, t. 2 « Le projet national des Canadiens » (1806-1839), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 1.

permet désormais aux Canadiens<sup>10</sup> – et non plus aux seuls Britanniques de la province – d'exercer une forme de pouvoir politique. L'opposition politique des francophones et des anglophones, qui nourrit en bonne part le discours de l'opinion publique, donne ainsi lieu à l'émergence, dans le champ éditorial, de journaux d'opinion divisés selon la langue.

En 1806, l'apparition du journal *Le Canadien*, en réaction aux attaques du *Quebec Mercury*, est symptomatique de la situation d'affrontement entre « une idéologie coloniale britannique établie et une parole publique francophone<sup>11</sup> » en voie de constitution. La nécessité de faire accepter la prise de position des Francophones au sein de l'espace public laisse peu de place à l'affirmation d'une « avant-garde » littéraire qui revendiquerait une reconnaissance sociale de la pratique artistique. C'est plutôt au lendemain de l'Union des Canadas, en 1840, qui visait à les assimiler, que les francophones choisissent, à l'image de ce qui se passe en Europe, de fonder une littérature nationale : « Les Canadiens ne peuvent plus alors compter autant sur la Chambre d'assemblée pour affirmer leur nationalité. À l'instar de nombreux peuples européens, ils espèrent que l'originalité de leur culture fera reconnaître leur existence comme nation<sup>12</sup> ». Il s'agit, en quelque sorte, d'affirmer la présence francophone en Amérique par une littérature à l'image des Canadiens. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle correspond donc au début de l'institution de la littérature québécoise, qui érige peu à peu ses canons littéraires<sup>13</sup>, à la naissance de la critique artistique proprement dite et à l'apparition de revues culturelles spécialisées.

Ainsi, au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est d'abord la diffusion de la lecture, plutôt que la fondation d'une littérature canadienne, qui constituera un enjeu central dans l'affirmation politique et culturelle des francophones. Taxés d'ignorance par les Britanniques du Bas-Canada, les Canadiens sont amenés à défendre « leurs droits à une culture propre et ainsi à la définir<sup>14</sup> ». Tout en favorisant l'expansion du champ de l'imprimé, la presse permet de consolider un foyer intellectuel dans la province :

Parce qu'elle encourage la discussion et forme l'opinion publique, la presse joue un rôle important dans l'essor de la lecture. La multiplication des journaux d'opinion et l'apparition de revues favorisent des pratiques d'écriture qui confèrent à la presse un ascendant sur la vie intellectuelle de la province [...] Non seulement

---

<sup>10</sup> Les francophones de la province, considérés comme les nouveaux sujets britanniques, se désignent comme des « Canadiens » par opposition aux anglophones.

<sup>11</sup> Maurice Lemire [éd.], *op. cit.*, p. 223.

<sup>12</sup> Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques [éd.], *La vie littéraire au Québec*, t. 3 « Un peuple sans histoire ni littérature » (1840-1869), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 1.

<sup>13</sup> *Le Répertoire national* de James Huston, dont le premier tome paraît en 1848, constitue le premier monument de la littérature canadienne en ce qu'il « cherche à faire honneur au peuple canadien tout en rendant accessible des textes autrement enfouis dans les journaux. » (Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, p. 103)

<sup>14</sup> Maurice Lemire [éd.], *op. cit.*, p. 317.

cette presse sert de locomotive aux pratiques littéraires, entraînant dans son mouvement les autres infrastructures, mais elle prend aussi une part active dans l'énonciation du projet collectif des Canadiens<sup>15</sup>.

Alors que sur une quarantaine d'années, soit de 1764 à 1805, seuls dix journaux sont fondés dans la province, avec la fondation du *Canadien* en 1806 et jusqu'à la parution du *Spectateur* en 1813, le nombre de nouveaux périodiques s'accroît au rythme d'environ un par année. Puis, de 1813 à 1829, c'est plus d'une quarantaine de journaux qui voit le jour au Bas-Canada<sup>16</sup>. Cette période d'effervescence du champ journalistique québécois nous permet d'envisager tout à la fois la diffusion de la lecture dans les périodiques et les pratiques littéraires mises à contribution pour former le public francophone.

## La forme littéraire de l'opinion publique

Selon Habermas, la sphère publique représentative (ou politique) ne s'est développée en Europe qu'au moment où la bourgeoisie, dont le noyau était composé de gens instruits, a pris conscience de sa capacité de revendication face au pouvoir établi. « La compréhension que la sphère publique politiquement orientée a d'elle-même [...] provient de cette conscience d'être légitimée par ses institutions, et que l'opinion publique littéraire avait développée »<sup>17</sup>. En effet, avant que l'opinion publique n'en vienne à exercer « un rôle de médiateur entre les besoins de la société et l'État »<sup>18</sup> à travers des institutions politiques, c'est dans les cercles intellectuels qu'une première critique, d'ordre littéraire, a pris forme, d'abord en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle puis en France XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la politisation de la sphère publique littéraire s'est accomplie notamment grâce aux espaces de sociabilité qui ont permis que « s'institutionnalise une discussion permanente entre personnes privées »<sup>19</sup>. Le public littéraire reposait donc, en premier lieu, sur des individus partageant un certain nombre de références communes et de compétences intellectuelles qu'ils étendent à la sphère publique :

[...] l'espace public s'est historiquement construit dans le passage de l'exercice du jugement dans la sphère privée, tel que la fréquentation et la pratique de formes littéraires comme la lettre, le roman et la critique l'avaient structuré depuis la fin du

---

<sup>15</sup> Maurice Lemire [éd.], *op. cit.*, p. 161.

<sup>16</sup> Pour les références sur la presse québécoise de 1764 à 1830, voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, vol. 1 (1764-1859), 1973, p. 1-67.

<sup>17</sup> Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 65.

<sup>18</sup> *Idem.*, p. 41.

<sup>19</sup> Lucie Robert, *L'institution du littéraire*, p. 98

17<sup>e</sup> siècle, à son exercice dans la société civile, concourant à la création d'une opinion publique propre à agir sur le politique<sup>20</sup>.

Ainsi, à la différence de l'opinion publique littéraire européenne qui, formée à une pratique privée de la lecture et de la critique, préexistait à la constitution d'une sphère publique politique, au Québec, alors qu'une vie intellectuelle commence à prendre son essor, le public cultivé semble encore faire défaut. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est donc à travers la presse, qui permet une pratique publique de la lecture, que se constitue tout à la fois un public littéraire et une opinion publique pouvant prendre position sur des questions politiques. Les journaux offrent un espace de réflexion sur les enjeux qui touchent la société d'alors. En établissant un commerce littéraire, un lieu d'échange et de discussion où les individus peuvent faire valoir leurs idées en écrivant une lettre au journal, la presse permet ainsi la transmission de compétences de lecture et de jugement à son public. Cependant, cela ne saurait se réaliser sans le recours à des pratiques littéraires dans le discours de l'opinion publique.

## L'exemple de la *Gazette littéraire* de Montréal

La *Gazette littéraire* de Montréal, imprimée et rédigée par les Français Fleury Mesplet et Valentin Jautard de juin 1778 à juin 1779, fut le premier périodique publié à Montréal. Ce journal se veut alors un espace de réflexion fondé sur une sociabilité lettrée et laïque<sup>21</sup>, une tribune de débats offrant aux Canadiens la possibilité de prendre la parole dans la sphère publique. Cependant, le développement du lectorat en étant à sa phase embryonnaire, les animateurs du périodique doivent recourir à différentes stratégies pour enseigner l'usage du jugement critique à des fins littéraires et politiques à leurs lecteurs.

C'est ainsi que, forts d'une formation classique et d'une expérience éditoriale acquises en France, Mesplet et Jautard proposent néanmoins, dans les pages de la *Gazette littéraire*, une pratique journalistique adaptée au contexte canadien. En effet, tout comme dans les périodiques européens du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>, les articles de nature scientifique et littéraire (poèmes, fables,

---

<sup>20</sup> Michéline Cambron et Hans-Jürgen Lüsebrink, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, « Presse et Littérature », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000, p. 134.

<sup>21</sup> À propos du savoir laïc hérité de l'Europe des Lumières et de sa diffusion dans la province dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Bernard Andrès et Marc André Bernier [éd.], *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 34-35.

<sup>22</sup> Sur la presse européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir entre autres Henri Duranton, Claude Labrosse et Pierre Réat [éd.], *Les Gazettes européennes de langue française (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1993, 346 p. et Stephen Botein, Jack R. Censer et Harriet Ritvo, « La presse périodique et la société anglaise et française au XVIII<sup>e</sup> siècle : une approche comparative », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 32, 1985, p. 209-236.

anecdotes, etc.) publiés dans la gazette montréalaise doivent servir à divertir mais, surtout, à diffuser un savoir encyclopédique auprès du lectorat canadien. Souhaitant établir un commerce littéraire entre les citoyens éclairés, les animateurs du périodique interpellent leurs lecteurs, les engagent à écrire dans la presse et à échanger sur différents sujets. Sur le mode du dialogue, voire de la polémique, les Canadiens sont conviés à faire un usage critique de leur raison au sein de la sphère publique. Cependant, comme le notait Bernard Andrès dans un article portant sur l'émergence du littéraire au Québec, même si une telle pratique existe dans la presse européenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle ne répond pas aux mêmes conditions d'énonciation :

On trouverait sans peine à la même époque des exemples de Gazettes dont les rédacteurs interpellent, eux aussi, leurs lecteurs pour en publier les textes. Mais en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, une telle pratique ne fonde en aucun cas parmi les lecteurs, l'exercice du littéraire. Celui-ci est déjà constitué, transformé en *habitus* dans une frange autrement plus importante de l'aristocratie comme de la bourgeoisie. La pratique du littéraire a répondu à d'autres besoins, transité par d'autres relais énonciatifs, du salon au café, de la gazette à la loge ou à l'académie de province<sup>23</sup>.

Les échanges qui s'instaurent, sous le couvert de pseudonymes, entre le rédacteur du journal (Jautard alias le Spectateur tranquille) et ses correspondants, doivent engager la formation d'un public lettré. Puisqu'au Québec le public littéraire ne préexistait pas, comme en Europe, à la constitution d'une opinion publique politique, les gazetiers ont dû recourir à différents stratagèmes pour présenter le littéraire à leurs lecteurs.

L'exemple de l'Académie de Montréal, une société d'homme de lettres canadiens qui publiait le compte rendu de ses assemblées dans la *Gazette littéraire*, va dans ce sens. En effet, cette académie, qui devait appuyer le discours savant de la *Gazette littéraire*, n'a probablement existé que sur papier<sup>24</sup>. De même, l'emploi de pseudonymes — une pratique courante dans la presse européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle — ne sert pas qu'à déjouer la censure du pouvoir civil ou religieux au Québec. Ces signatures inventées permettent aussi de jouer le littéraire. De fait, Jautard, qui écrit sous plusieurs pseudonymes, invente de toutes pièces certains échanges avec des correspondants issus de sa plume. On reconnaît aujourd'hui le caractère fictionnel de la pratique

---

<sup>23</sup> Bernard Andrès, « Le texte embryonnaire ou l'émergence du littéraire au Québec : 1764-1815 », *Québec Studies*, Bowling Greens : The American Council for Québec Studies, n° 15, automne / hiver 1993, p. 73.

<sup>24</sup> Pour une réflexion sur l'authenticité de cette académie, voir Nova Doyon, « L'Académie de Montréal : fiction littéraire ou projet utopique? », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2, printemps 2002, p. 115-140.

discursive de la *Gazette littéraire*<sup>25</sup> qui s'explique par le fait que, en l'absence d'un espace littéraire dûment constitué, Mesplet et Jautard ont eu à (re)créer une certaine activité intellectuelle. Le recours à des artifices discursifs ne vise donc pas, dans ces conditions, à fonder une littérature mais bien à éveiller une « conscience publique littéraire » dans la province.

Le seul exemple de la *Gazette littéraire* n'est évidemment pas suffisant pour postuler que les périodiques publiés avant l'autonomisation du champ littéraire présentent une pratique discursive qui aurait contribué à former un public lettré et favorisé la constitution d'un espace public littéraire au Québec dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : dans le contexte culturel de l'époque, ce journal a un statut d'exception. Il faut attendre les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle pour que la presse participe d'une activité intellectuelle soutenue au Québec.

Les périodiques d'opinion qui voient le jour après la *Gazette littéraire* ne sont pas si différents de ce dernier : même lorsqu'autour des années 1810, le milieu intellectuel est mieux organisé, on constate toujours cette volonté d'instruire les Canadiens et de former une opinion publique éclairée en ayant recours à divers procédés d'écriture. S'il vise à former un public, le commerce littéraire — qu'il soit réel ou fantasmé — permet de propager dans la sphère publique des compétences d'abord littéraires.

## **La diffusion de la littérature dans la presse. Vers un public spécialisé**

S'intéressant aux périodiques littéraires des années 1840-1870, Kenneth Landry rappelle que l'étude de la presse périodique permet d'« esquisser un portrait des pratiques d'édition et de lecture à différentes époques et d'analyser les stratégies de mise en marché de la littérature<sup>26</sup>. » Le champ éditorial qui se met en place dans la colonie britannique n'est pas d'abord un marché littéraire. Si, pour Landry, la publication de textes littéraires dans la presse au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle correspond à la demande d'un public lettré dûment constitué, l'usage de pratiques littéraires dans le discours journalistique au début du siècle répond plutôt à la nécessité de former ce public. Alors que les livres importés ou imprimés sur place coûtent cher et sont rares, la presse périodique se présente, au moins jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une bibliothèque abordable et accessible à un public plus vaste. Avant d'en arriver à

---

<sup>25</sup> Voir l'article de Jacques Cotnam et Pierre Hébert, « La *Gazette littéraire* (1778-1779) : notre première œuvre de fiction? », *Voix et images*, vol. XX, n° 2 (59), hiver 1995, p. 294-313. Les auteurs considèrent que la pratique littéraire des animateurs de la gazette est fictive en raison de l'intentionnalité de leur acte de discours.

<sup>26</sup> Kenneth Landry, « La diffusion de la littérature au Québec vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : le rôle des recueils littéraires (miscellanées et albums) », *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry [éd.], Montréal, Nuit blanche, 1996, p. 45.

un marché proprement littéraire, la diffusion de textes littéraires dans la presse vise moins à satisfaire le goût du public « pour une littérature de divertissement<sup>27</sup> » qu'à « combler partiellement les lacunes du système éditorial et à suppléer à l'édition de livres<sup>28</sup> ».

Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le champ journalistique est principalement composé de trois types de périodiques : la presse marchande, la presse partisane et les recueils littéraires<sup>29</sup>. Dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont principalement les journaux d'opinion, plus nombreux sur le marché que les recueils littéraires, qui présentent de la littérature dans leurs pages. Au cours de la seconde moitié du siècle, le rôle des périodiques littéraires s'affirme sous la pression de « la montée d'un public avide de lectures divertissantes<sup>30</sup> » que la presse d'opinion ne parvient plus à satisfaire. En effet, « l'intensité de la vie politique aura pour conséquence de limiter l'espace accordé aux textes littéraires<sup>31</sup> ».

L'introduction de nouvelles pratiques littéraires dans la presse, telles que celles « des feuilletonistes et des ouvrages bon marché<sup>32</sup> », modifie le marché éditorial, ce qui n'est pas sans avoir des incidences sur la constitution de ce public, qui se partage peu à peu entre grand public et public spécialisé. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « les miscellanées tendent à s'éclipser, vraisemblablement parce qu'il n'est plus nécessaire de suppléer à l'édition des livres au Québec<sup>33</sup>. » Devenue une pratique institutionnalisée, la littérature se trouve une niche dans les périodiques spécialisés.

Aussi, tout comme les recueils littéraires, la presse d'opinion est-elle soumise aux pressions du marché éditorial. En raison de l'état du champ intellectuel et des contraintes imposées par le pouvoir en place ou commandées par la *doxa*, les éditeurs et rédacteurs de la presse québécoise doivent parfois user de stratagèmes pour diffuser des idées nouvelles<sup>34</sup> et

---

<sup>27</sup> *Idem.*, p. 59

<sup>28</sup> *Idem.*, p. 48

<sup>29</sup> Voir Kenneth Landry, « "Les avantages que la presse procure au public" : le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Bernard Andrès et Marc André Bernier [éd.], Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 295-311.

<sup>30</sup> Kenneth Landry, « La diffusion de la littérature au Québec vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : le rôle des recueils littéraires (miscellanées et albums) », p. 49

<sup>31</sup> *Idem.*, p. 48.

<sup>32</sup> *Idem.*, p. 46.

<sup>33</sup> *Idem.*, p. 59.

<sup>34</sup> Citons le cas de la *Gazette littéraire* de Montréal qui, en raison du climat politique tendu dans la nouvelle colonie britannique, ne peut traiter ni de politique, ni de religion, ni des affaires du gouvernement. La création d'un cercle intellectuel voué à la diffusion des idées des Lumières dans les pages mêmes du périodique conduira à sa fermeture et à l'emprisonnement de ses animateurs. Voir Nova Doyon, *Valentin Jautard (1736-1787) et la Gazette Littéraire de Montréal (1778-1779) : vers un paradigme du littéraire au*

prendre leur place dans le champ éditorial. En effet, les périodiques d'opinion doivent répondre aux attentes de leurs abonnés et combler les lacunes du champ éditorial. L'étude des prospectus est, à cet égard, très révélatrice de la situation du milieu éditorial. Comme le fait remarquer Kenneth Landry, ceux-ci présentent généralement « [...] une mise en situation de la presse périodique au pays et le(s) besoin (s) à satisfaire; le programme éditorial envisagé par l'éditeur [...]; enfin, l'inévitable appel au lectorat visé par le nouveau périodique<sup>35</sup>. » Les moyens envisagés par les éditeurs pour combler les lacunes du milieu éditorial sont révélateurs de la position qu'ils souhaitent voir leur périodique occuper dans le champ journalistique.

Pour se faire une idée de la configuration du champ de l'imprimé au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il importe donc d'observer comment la littérature est présentée dans les périodiques (sous quelles formes et à quelles fins). En reconstituant le réseau intellectuel qui s'établit autour des principaux agents du milieu éditorial québécois de l'époque, on sera plus à même d'évaluer dans quelle mesure la presse d'opinion et les périodiques plus spécifiquement littéraires ont favorisé la constitution d'un public qui, formé à une même pratique de la critique, aura pu exercer une pression sur la sphère publique québécoise.

Si tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la presse contribue à l'expansion de la lecture et du public, à partir des années 1840, les journaux d'opinion « marginalisent la littérature et tendent à se limiter au discours politique<sup>36</sup> ». De fait, alors que la littérature se constitue en pratiques autonomes qui engagent la production de textes reconnus pour leurs qualités esthétiques intrinsèques, elle sort de la presse d'opinion pour investir des lieux d'énonciation qui lui sont propres : recueils, suppléments, albums, répertoires et revues. La constitution d'une instance critique dans l'espace public au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle n'est sans doute pas étrangère à l'émergence d'une critique qui se posera, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, en instance de légitimation du littéraire. En proposant une pratique publique de la lecture, le commerce des idées qui s'est établi dans la presse québécoise a certainement contribué à l'inscription du littéraire dans l'espace social et à sa reconnaissance par un public formé à la littérature.

Nova Doyon  
UQAM

---

Québec, mémoire de maîtrise, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal, 2002, 201 f.

Voir aussi dans le présent numéro l'article de Dominique Plante qui illustre bien comment l'éditeur de *L'Abeille canadienne*, un recueil périodique, emploie un discours scientifique apparemment neutre pour traiter de questions marquées par l'idéologie libérale.

<sup>35</sup> Kenneth Landry, « "Les avantages que la presse procure au public" : le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 », p. 297.

<sup>36</sup> Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques [éd.], *op. cit.*, p. 202.



# Le double langage politique, scientifique et religieux dans *l'Abeille canadienne* (1818-1819) d'Henri-Antoine Mézière

Henri-Antoine Mézière<sup>1</sup> est reconnu dans l'histoire littéraire québécoise comme l'un des principaux animateurs du cercle des propagateurs des Lumières formé au début des années 1790 autour de Fleury Mesplet et de la deuxième *Gazette de Montréal*. S'inspirant de l'œuvre de Voltaire et du républicanisme, Mézière se livre dans ses écrits de jeunesse (1788-1794) à un combat contre la superstition, la féodalité et le pouvoir arbitraire. Pour le Mézière des années 1790, la religion catholique et la monarchie britannique du Bas-Canada représentent des tyrannies dont il faut secouer le joug. Il considère, par exemple, le Canada comme un pays esclave qui possède une constitution qui n'est pas la sienne, puisqu'elle lui a été donnée par un « Parlement corrompu qui touche au moment de sa dissolution pour avoir entraîné l'Angleterre dans la ligue honteuse des têtes couronnées de l'Europe contre les *droits de l'homme*<sup>2</sup> ». Inévitablement, ses activités littéraires et politiques dérangent les autorités civiles et religieuses du Canada. Se voyant menacé d'emprisonnement en 1793, alors que la France révolutionnaire déclare la guerre à l'Angleterre et qu'une proclamation de Georges III interdit tout discours séditieux parmi ses sujets<sup>3</sup>, Mézière décide de fuir le pays. Il y reviendra seulement vingt-trois années plus tard, après avoir vécu pleinement sa passion républicaine, principalement à Bordeaux sous la première république française. Il circule aussi aux États-Unis où s'organise une attaque contre l'occupation britannique au Canada.

À son retour au pays en 1816, il abandonne, du moins en apparence, tout discours philosophique antireligieux. Lorsqu'en 1818, il lance à Montréal son périodique, *l'Abeille canadienne : journal de littérature et de science*, il entend se consacrer à une œuvre plus didactique, destinée à la découverte des sciences nouvelles. Douze numéros de cette revue bi-mensuelle paraîtront entre août

---

<sup>1</sup> Bien que Mézière prétende être né le 6 décembre 1772, son acte de naissance indique qu'il fut baptisé le 6 décembre 1771. À cette époque, ne pas connaître l'année exacte de sa naissance n'est pas une situation exceptionnelle. Mézière est décédé à Bordeaux le 4 janvier 1846, comme en fait foi la copie de l'acte de décès, conservé dans les actes de décès de la ville de Bordeaux, 2<sup>e</sup> section, cote ADG : 4E1187. Ce document stipule que « l'homme de lettres » canadien est décédé à l'âge de 73 ans. Il avait probablement 74 ans.

<sup>2</sup> Archives du Séminaire de Québec, « Mézière à ses parents », (lettre à ses parents), Fonds Verreau, Cumberland Head, carton 17, n<sup>o</sup> 32, f. 2.

<sup>3</sup> En effet, le 9 août 1792, une proclamation de Georges III adressée à tous les sujets britanniques est reproduite dans la *Gazette de Québec*. Certains clubs politiques inquiètent grandement les autorités; or nous savons que Mézière était secrétaire général de l'un d'entre-eux : La Société des débats libres.

1818 et janvier 1819<sup>4</sup>. Mézière propose ainsi un véritable journal d'érudition littéraire dans lequel il se forge une image de loyaliste et de bon catholique afin de s'éviter des ennuis avec les autorités. Cet apparent changement radical de sa posture éditoriale (en regard de ses écrits de jeunesse) n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique.

Pour découvrir les véritables idées que cherche à diffuser Mézière à travers son journal scientifique, nous devons examiner l'organisation des savoirs européens qui occupent l'essentiel de l'espace du journal canadien. Pour y arriver, il faudra prendre en compte les idéaux défendus par Mézière jusqu'à la publication de *l'Abeille*, sa connaissance de la sphère publique française, l'influence des conditions spécifiques d'énonciation au Canada et en France entre 1788 et 1819, les particularités des périodiques français desquels sont tirés plusieurs articles pour enfin faire l'analyse de quelques passages du journal. Par cet exercice, je désire montrer comment Mézière s'est approprié un contenu européen pour en faire une œuvre canadienne; c'est d'ailleurs le contenu trop métropolitain, au goût des chercheurs québécois, qui est à l'origine d'une certaine désaffection à l'égard de ce périodique.

## La diffusion du progressisme français

Entre ses écrits de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la publication de son journal en 1818, la transformation du discours de Mézière semble frappante. Pourtant, sur le fond, Mézière diffuse toujours le progressisme français. Si ses premières œuvres sont empreintes de la philosophie des Lumières et de l'enivrement révolutionnaire, *l'Abeille canadienne* propage plutôt le fruit des travaux scientifiques réalisés grâce au soutien du gouvernement républicain. D'ailleurs, malgré les apparences, les pages de son journal ne sont pas dépourvues de discours politique, philosophique et républicain. Seulement, il faut considérer les changements politiques qui se sont produits en France, durant son séjour de vingt-deux années (de 1793 à l'épisode des Cents-jours en 1815), lesquelles marqueront l'opinion publique française. Comme étranger, il est mis en prison sous le régime de la Terreur. Sous l'Empire, « l'homme de lettres canadien » – c'est le titre qu'il se donne en France – occupe différents postes dans la haute administration publique, dont ceux d'inspecteur général de l'octroi municipal et de la bienséance de la commune de Bordeaux. Il sera chef de bureau de la Préfecture de la Gironde, ou préfet de police, poste qu'il occupe durant l'épisode des Cents-jours. Selon l'abbé Casgrain<sup>5</sup>, Mézière aurait été promu à ce poste après s'être montré très enthousiaste envers l'Empereur.

---

<sup>4</sup> Plusieurs notices et travaux indiquent qu'il existe seulement onze livraisons du journal. Pourtant, il y a bel et bien eu douze numéros et le prospectus est intégré au premier.

<sup>5</sup> Casgrain, Henri-Raymond, *La famille de Sales Laterrière*, [s. n.], 1870, p. 35-37.

Dans le même sens, Maximilien Bibaud<sup>6</sup> prétend que Mézière aurait aussi fait preuve d'un zèle antireligieux à Bordeaux lors de la chute de l'Empire, ce qui aurait provoqué son départ de la France sous la Restauration. Ces événements laissent croire que Mézière demeurerait un républicain convaincu lorsqu'il est rentré au Canada en 1816.

Seul l'archiviste et historien Ægidius Fauteux<sup>7</sup> interprète cette transformation du discours idéologique de Mézière comme un assagissement qui fait de lui un traître de la cause républicaine. Sinon, l'histoire du Québec ne retient l'*Abeille canadienne* qu'à travers des entreprises de catalogage ou alors l'évoque dans des travaux d'histoire littéraire en se limitant à situer la pratique de Mézière parmi celle des autres éditeurs canadiens de l'époque. Bien qu'on relève dans l'*Abeille* l'importance du discours scientifique européen, on ne souligne pas qu'il s'inspire du système de double langage utilisé dans certains périodiques scientifiques français de l'époque afin de diffuser clandestinement un contenu plus politique et social. En France, la loi sur les périodiques est très stricte sous la Restauration. Avant chaque publication, les textes doivent être soumis au comité de la censure. Or, le discours scientifique ne faisait pas l'objet de censure (on y reviendra plus loin). Ainsi, la nouvelle culture libérale fait entendre sa dissidence face aux politiques du gouvernement français, et à ses supporteurs, par l'entremise de périodiques pseudo-scientifiques.

## Les conditions d'énonciation

Durant son séjour en France, Mézière compose, en 1794, un mémoire à la demande du ministre de la Marine française, le citoyen Dalbarade, dans lequel il expose sa vision de la liberté d'expression au Canada et les problèmes auxquels il a dû faire face avant de quitter le pays. Un extrait de ce mémoire nous permet non seulement de connaître son état d'esprit lors de son départ, mais aussi quelques éléments qui définissent les conditions d'énonciation au Canada. Sur le fond, Mézière développera les mêmes idées politiques dans l'*Abeille*, toutefois, des contraintes l'obligeront à transformer radicalement sa présentation :

La Révolution Française luisit à cette époque; elle acheva ce qu'avoit commencé chez moi la lecture. Dès ce moment toutes mes affections, tous mes désirs se rapportèrent à la Liberté : son idée m'occupoit jour & nuit; mon seul regret étoit de ne pouvoir que l'aimer.

---

<sup>6</sup> Bibaud, Maximilien, *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, Montréal, [s. n.], 1957 p. 220.

<sup>7</sup> Fauteux, Aegidius, « Henri Mézière ou l'odyssée d'un mouton noir », *La Patrie*, 18 novembre 1933, p. 34-37.

La Ville de Montréal renfermoit une Imprimerie<sup>8</sup> dans son sein, mais les caractères ne présentoient au lecteur que des idées de nature indifférente, que des ordres arbitraires dictés par les délégués de la moderne Carthage : je la fis servir à un usage plus digne de son institution; elle devint sous mes mains le véhicule de la raison & de la vérité. Trop impuissant pour rien créer moi-même, je sùs goûter & faire apprécier aux autres les droits de l'homme proclamés par le Peuple Français. À cet effet je bravai les menaces du Gouvernement, même le courroux d'un pere honnête, mais foible par nature, & timide par circonstances. On ne vit pas sans inquiétude le genre nouveau de papiers publics, ni l'intérêt progressif qu'ils inspiroient. La presse fût inquiétée, je fûs recherché, & j'eusse bientôt été atteint si une résolution vigoureuse n'eut fait changer ma destinée. Dès l'époque de la Révolution, j'avois conçu un désir violent de passer en France, ce dernier événement me le fit réaliser. Je communiquai ma résolution à mes parents; elle les étonna au point de me laisser échapper de leurs bras sans m'offrir les moindres secours pour mon voyage. Mais la nature a pourvu à ce que l'homme le plus pauvre pût se soustraire à l'esclavage; elle lui a donné des jambes<sup>9</sup>...

On doit comprendre, par ce témoignage, que le discours pamphlétaire de Mézière n'avait pas sa place au Canada. Dans un style polémique qu'il n'osera plus se permettre dans l'*Abeille canadienne*, Mézière exprime ici son opinion concernant l'état de la presse au Canada dans les années 1790. Il prétend que le contenu des périodiques est de nature indifférente, parce qu'il n'y est pas question des enjeux sociaux fondamentaux comme les droits de l'homme, et qu'il sert principalement à diffuser les ordres tyranniques et arbitraires des représentants de l'État. La liberté de pensée serait alors impossible, et Mézière se présente lui-même comme une victime. Au moment où paraît l'*Abeille*, le journal l'*Aurore*, publié lui aussi à Montréal, dénonce toujours le manque de liberté de la presse. Je reviendrai sur cette question, car il n'est pas facile de mesurer le degré de tolérance des autorités canadiennes vers 1818-1819. Au Canada, il n'existe pas de loi concrète régissant le contenu des imprimés, laissant à la discrétion des autorités le soin d'agir lorsque celles-ci jugent que le projet collectif — ou plus exactement les intérêts du Roi — est menacé. Ce qui retient aussi l'attention dans l'extrait cité, c'est le fait que Mézière exprime dès 1794 sa volonté de faire connaître les écrits étrangers plutôt que de créer une œuvre personnelle.

En 1818, il cherchera donc à diffuser un progressisme qui s'est renouvelé depuis l'époque des Lumières et de la Révolution. Il propose ainsi aux lecteurs canadiens un discours scientifique alors en vogue en Europe et dont les idées convergent vers le positivisme. Rappelons qu'Auguste Comte, qui théoriserait plus tard le positivisme, est alors soucieux de voir l'époque révolutionnaire se terminer par une doctrine unique qui réorganiserait la société en faisant de la

---

<sup>8</sup> Il fait référence à l'imprimerie de Fleury Mesplet.

<sup>9</sup> Archives nationales du Canada, Fonds des colonies, « Mémoire sur la situation du Canada et des États-Unis » (de Mézière au Ministre Dalbarade, marine française), Ottawa, écrit à Paris, 1794, 33 f.

politique une science positive et physique<sup>10</sup>. Dans cet état des choses, le contenu de l'*Abeille* représente la transition entre le discours de l'époque révolutionnaire et le positivisme.

Parce qu'en 1818, la liberté de la presse au Canada n'est guère meilleure qu'en 1793<sup>11</sup>, Mézière abandonne dans son journal les missives directes contre le gouvernement ainsi que les appels à la révolution. Ses réflexions sur le contexte politique canadien se font dorénavant à travers un discours scientifique qui propose somme toute une explication rationnelle et positive du monde, mais sans s'attaquer directement aux institutions civiles et religieuses. Il est tout à fait logique que Mézière s'accorde à cette tendance de la sphère publique française, car la *doxa* canadienne donne aussi lieu à une forme de censure implicite. Les éditeurs et rédacteurs de journaux canadiens obéissent à des règles qui ne sont pas clairement émises par les autorités. Il ne faut donc pas se surprendre si, quelquefois, Mézière fait volte-face et vante les dogmes de l'Église et de la monarchie, surtout que lui collent à la peau ses antécédents d'agitateur public. Sans l'audace de la jeunesse — pourrait-on croire trop facilement — Mézière se montre plus prudent durant son séjour au Canada entre 1816 et 1819. Son changement de ton révèle-t-il réellement l'abandon de ses idées républicaines et progressistes? L'analyse de l'*Abeille* nous laisse croire le contraire.

Les quelques rares lecteurs initiés à l'œuvre polémique de Mézière peuvent s'étonner de l'apparente dévotion royaliste et religieuse de l'entreprise. Prendre ce genre de précautions est pourtant la norme aussi bien en France qu'au Canada. Il s'agit en fait d'une stratégie qui consiste à rassurer les autorités sur les intentions des journalistes afin de détourner l'attention du discours politique. Pour Manon Brunet, tous les prospectus des périodiques québécois publiés avant 1840 formulent les mêmes prescriptions, soit le respect dû à la religion et au gouvernement. Elle précise que « ces prescriptions sont en fait insérées dans les prospectus davantage pour rassurer les autorités civiles et religieuses que pour être assuré de s'adjoindre un public lecteur étendu<sup>12</sup> ». Compte tenu du parcours de Mézière jusqu'à la publication de l'*Abeille*, il est peu probable qu'il soit parfaitement en accord avec les propos religieux qu'il tient dans son journal. Le discours religieux se limite à des éloges complaisants et jamais une thèse théologique n'y est développée, à l'exception peut-être de quelques mises en garde radicales, publiées dans les premiers numéros, contre une certaine philosophie et les « exagérations haineuses » qui envahissent la presse. C'est

---

<sup>10</sup> Auguste Comte définit cette pensée dans *Opuscules de philosophie sociale*, 1819-1829.

<sup>11</sup> Entre 1793 et 1815, les conflits entre la France et l'Angleterre rendent les autorités canadiennes soupçonneuses. Bien qu'elle soit un cas extraordinaire, la saisie des presses du *Canadien* en 1810 demeure un souvenir vivace.

<sup>12</sup> Manon Brunet, « La littérature française du Québec de 1764 à 1840. Essai pour une sémantique historique », 2 vol., thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1984, f. 332.

précisément pour ce genre d'excès idéologiques que Mézière a dû fuir le Canada en 1793 et probablement la France en 1815. À son retour au Canada, il veut certainement faire croire à un réel repentir<sup>13</sup>.

## Le subterfuge scientifique et religieux

Puisque le discours scientifique est mis en évidence dans l'*Abeille*, le journal se trouve généralement classé, par les spécialistes de l'imprimé<sup>14</sup>, dans la grande catégorie des « journaux scientifiques ». Plusieurs termes plus précis sont proposés pour définir son genre : « revue encyclopédique », « revue anthologique », « revue critique » et « miscellanées ». Toutes ces appellations font référence à un type de périodique basé sur la compilation de textes tirés d'autres périodiques et d'extraits de livres. Néanmoins, le terme générique de « journal » sera utilisé ici pour faciliter la lecture, car tous ne s'entendent pas sur ce qui distingue vraiment la « revue » du « *magazine* », ou le « magasin<sup>15</sup> » des « miscellanées ». Nous avons pourtant affaire à une forme de manifeste plus spécialisé, ce qui permet de faire croire que l'*Abeille* est un journal purement scientifique. Elle est publiée en imposition in-octavo (format approximatif d'une revue spécialisée moderne) et le texte est imprimé sur une seule colonne. Comparativement à la « gazette », conçue en format in-folio (une feuille pliée en deux), le in-octavo (une feuille pliée en huit) est un format plus luxueux et plus difficile à réaliser. Pour Roger Laufer<sup>16</sup>, le format in-octavo est généralement construit avec des matériaux de meilleure qualité choisis pour leur durabilité; on l'utilise pour la conservation de l'information plus spécialisée et « durable ». Le format in-folio est de moindre qualité, on s'en sert pour diffuser l'actualité. Contrairement aux ouvrages de conception in-octavo, qui peuvent rester en

---

<sup>13</sup> Lorsqu'il devient rédacteur du *Spectateur canadien*, il s'excuse clairement auprès du lectorat pour ses excès de jeunesse.

<sup>14</sup> Je fais référence aux travaux suivants. André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec. De 1764 à 1964*. Coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire ». Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1965, 329 p. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. des origines à nos jours*. t. I. (1764-1859), 268 p.; t. II. (1860-1879), 350 p.; t. III. (1880-1895), 421 p. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1973. Manon Brunet, *op. cit.*; Kenneth Landry, « Les avantages que la presse procure au public. Le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 », dans *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Les presses de l'Université Laval, « La République des Lettres », 2002 p. 294-316. Maurice Lemire (éd.), *La vie littéraire au Québec*, t. I. (1764-1805), 1991, 498 p.; t. II. (1806-1839), 1992, 587 p. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval. De son côté, Ægidius Fauteux publie plutôt un portrait biographique de Mézière et donne un aperçu général sur son œuvre : Ægidius Fauteux, *op. cit.*

<sup>15</sup> Le magasin est une forme de périodique qui ressemble au *magazine* anglais des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le terme *Magazine* vient lui-même du mot français « magasin » (emprunté de l'Arabe *mahzin*) et qui signifie « entrepôt, dépôt ou bureau ». En quelque sorte, c'est un recueil de textes choisis, un « entrepôt de textes ». Il s'agit donc d'une forme plus spécialisée que celle du « journal », de la « gazette » ou du « spectateur ». Les « magasins » les plus connus sont sans doute *Le Magasin littéraire* et *Le Magasin pittoresque*.

<sup>16</sup> Roger Laufer, *Introduction à la textologie*, Paris, Librairie Larousse, « L », 1972, 159 p.

vente durant plusieurs années, les exemplaires invendus publiés en imposition in-folio sont immédiatement détruits. La forme choisie par Mézière correspond à son engagement à recueillir et diffuser un savoir encyclopédique.

Dans leurs études sur la presse québécoise dans son ensemble, les chercheurs reconnaissent trois qualités principales à l'*Abeille* : sa dimension scientifique, son travail de compilation du savoir et son aspect critique. Cependant, aucune étude approfondie de l'*Abeille* n'a été effectuée à ce jour. La recherche sur la presse québécoise des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles s'est trop souvent limitée à une étude « titrologique » — soit un balayage des titres des textes publiés dans les journaux — de sorte qu'on ne tient pas compte des textes eux-mêmes, encore moins de la valeur littéraire qu'ils peuvent avoir<sup>17</sup>. En effet, ce repérage de type « titrologique » ne permet pas d'observer si les titres correspondent bien au contenu des articles et de mettre au jour un possible subterfuge. Par ailleurs, il existe peu de comparaisons avec les périodiques européens de la même époque. La chose est pourtant bien documentée en France : les périodiques scientifiques, parus entre 1815 et 1830, sont le plus souvent publiés par des organes politiques qui utilisent un système de double langage. Le champ lexical scientifique sert donc à camoufler des gloses politiques et/ou religieuses.

S'il existe peu de cas de vraie censure au Canada<sup>18</sup>, les restrictions concernant les sujets politiques et philosophiques sont pourtant bien présentes. Si Mézière donne à lire des passages religieux et anti-révolutionnaire, c'est pour détourner l'attention du sens véritable des articles scientifiques publiés dans son journal. La question religieuse est d'ailleurs beaucoup plus sensible au Canada qu'en France. Bien que le clergé canadien manque d'effectif, il représente une des institutions traditionnelles qui distingue les Canadiens des Britanniques; par conséquent, les Canadiens sont attentifs à son discours. Il est donc préférable de prendre ses distances des idées philosophiques, souvent associées aux horreurs de la Révolution française, et de se présenter comme un bon croyant.

En France, les années passées sous la République ont favorisé l'essor du discours scientifique; encouragé par l'État, il est devenu très populaire. Par conséquent, le scientifique n'est plus associé à la philosophie et ses travaux échappent à la censure. Puisque la presse scientifique est florissante, les organes politiques profitent de cet engouement pour fonder des périodiques politiques qui prennent les apparences de revues scientifiques. La critique

---

<sup>17</sup> Dans leur compilation sur la presse québécoise, Beaulieu et Hamelin avouent même se baser sur la seule table des matières pour appuyer la dimension scientifique du journal, proposée dans le prospectus de l'*Abeille*.

<sup>18</sup> Voir notamment Pierre Hébert, *Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié 1625-1919*, Montréal, Fides, 1997, 294 p.

littéraire connaît un essor spectaculaire : elle fonde sa légitimité sur le recours à des concepts comme la probité d'esprit et l'objectivité dans le traitement des études.

Au Canada, le trauma causé par la Révolution française<sup>19</sup> a freiné le progressisme que tentait de diffuser le groupe des « Lumières » formé autour de Fleury Mesplet. Le nombre d'écoles n'augmente pas significativement et les tentatives d'implantation d'écoles supérieures laïques ont échouées. Le clergé canadien, qui cherche à augmenter ses effectifs, se concentre expressément sur l'enseignement secondaire classique. Pour Yvan Lamonde, les « humanités gréco-latines en vogue en Europe et en France, où la religion, le latin, les belles-lettres et la rhétorique constituent l'essentiel du *cursus studiorum*<sup>20</sup> ». Les deux années terminales sont consacrées à la philosophie « dont l'enseignement, qui vise à former davantage des citoyens que des savants, est inspiré de la bible pédagogique de l'époque, le *Traité des études* de Charles Rollin [...]»<sup>21</sup> » Dans cet ouvrage, Rollin privilégie le perfectionnement des connaissances dans le respect de la religion, qui est au cœur de tout. Les manuels de philosophie enseignent que la « meilleure forme de gouvernement est la monarchie de droit divin, avec une tolérance minimale pour la monarchie constitutionnelle sous laquelle vit la colonie depuis 1763<sup>22</sup> ». L'*Abeille* n'aborde pas cette question politique.

Les discours scientifique et politique ne connaissent donc pas au Bas-Canada, durant cette période, la même popularité et la même diversité qu'en France. Pourtant, un public restreint souhaite voir mieux diffusé le discours scientifique au Canada. Des groupes d'anglophones voient dans l'enseignement des sciences la possibilité d'améliorer la formation technique dans la colonie afin de combler le besoin des industries. Mézière cherche à combler cette lacune en publiant dans l'*Abeille canadienne* ce qu'il considère être les meilleurs textes scientifiques européens, retenus parce qu'ils présentent ce que la science a de plus utile à offrir à la société. Il adresse ces textes à la jeunesse canadienne. Nul doute qu'il prend position en faveur du renouvellement du système d'éducation confié aux ecclésiastiques, bien qu'il ne formule pas cette idée clairement.

Dans le contexte canadien de l'époque, Mézière ne pouvait pas proposer de remplacer le cursus scolaire existant par l'enseignement scientifique, tout comme il ne pouvait pas recommander le républicanisme plutôt que la monarchie. Afin de faire accepter la forte dimension scientifique de son journal,

---

<sup>19</sup> Claude Galarneau a beaucoup travaillé cette question dans *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1970, 401 p.

<sup>20</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, vol. I, 2000, p. 80.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Idem*, p. 81.

ou de faire oublier son caractère progressiste, il y dissémine des textes qui mettent l'emphase sur les hauts faits du catholicisme et du monarchisme dans le monde. Du coup, il parvient aussi à faire oublier ses anciennes activités de polémiste. Cet exercice lui permet d'introduire, par l'entremise de textes français, des disciplines jusqu'alors méconnues des Canadiens français comme l'analyse de textes, les sciences naturelles, les sciences pures et une nouvelle histoire des civilisations. Par contre, ce sont pour la plupart des textes tirés des périodiques dirigés par des organes politiques français. Les différentes idées qu'ils défendent sont exprimées à travers des démonstrations scientifiques parfois simulées, parfois véritables.

Deux grands mouvements rassemblent l'essentiel des positions exprimées. Le mouvement contre-révolutionnaire forme la droite monarchique et le mouvement libéral défend les idéaux véhiculés par la pensée laïque. Le premier est constitué des ultras-monarchistes, des doctrinaires, des religieux et des conservateurs. Si l'autre devient véritablement un parti politique durant les années 1820, il prend racine chez les pro-révolutionnaires, les républicains, les bonapartistes, les anciens voltairiens et les libéraux. Le discours des révolutionnaires et des républicains radicaux n'est plus aussi populaire depuis 1815, et le mouvement libéral devient, en quelque sorte, le nouvel héritier du mouvement philosophique du siècle précédent. Les libéraux sont les dissidents les plus actifs sur le plan politique durant la Restauration. Ce sont eux qui provoquent définitivement « l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne », pour reprendre les termes de Bénichou<sup>23</sup>. Ce groupe élargi forme donc une résistance contre le pouvoir monarchique et ceux qui partagent ses intérêts.

*L'Abeille canadienne* fait référence à ce débat lorsque qu'elle dénonce la « fureur des partis qui envahit la littérature », une expression qui se présente comme un leitmotiv dans le journal. Malgré la censure de la Restauration, le système de double langage permet aux différents partis de manifester clairement leurs opinions dans la presse. C'est dans ce contexte politique que se développe l'analyse littéraire en France. Les critiques littéraires donnent à lire des textes qui s'apparentent beaucoup plus à de la fiction qu'à de l'analyse puisque, par un jeu de cache-cache, ils formulent des opinions politiques sous le couvert de la science. Les partis politiques créent de nombreux périodiques pseudo-scientifiques, peu importe si l'entreprise est rentable, tel que le démontre Charles-M. des Granges :

Chaque groupe a son organe, sa petite feuille à périodicité intermittente. Là, on écrira pour exprimer sa pensée, pour formuler son jugement. La feuille n'aura

---

<sup>23</sup> Paul Bénichou présente très bien l'influence de ces opinions sur la production littéraire de l'époque dans son ouvrage intitulé *Le sacre de l'écrivain (1750-1830), Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Gallimard, 1973, 492 p.

presque pas d'abonnés, elle ne vivra que peu de temps. Qu'importe! *on fera de la critique*. On aura la coquetterie de l'indépendance, jusqu'à mesurer son succès et sa valeur au nombre de ses ennemis<sup>24</sup>.

Les périodiques littéraires sont donc nombreux, mais ce sont le plus souvent des organes partisans. Ce n'est qu'en 1830 que « les journalistes politiques ne sont plus obligés de se déguiser en critiques littéraires<sup>25</sup> ». Cette explication révèle aussi que les fondateurs de ces périodiques privilégiaient la diffusion des idées plutôt que la rentabilité. Mézière se permet quelques coquetteries de ce genre en refusant systématiquement le recours à la publicité ou à un format de journal plus économique. Fauteux voyait un échec dans le fait que l'*Abeille* cesse de paraître après seulement douze numéros. Or, Mézière priorisait sans aucun doute la diffusion d'idées à l'atteinte de la rentabilité.

Les contre-révolutionnaires français n'ont pas la même estime que les libéraux pour le discours scientifique, car ils s'opposent au progressisme de la science qui, bien souvent, s'attaque au discours dogmatique de l'Église. Ils répliqueront malgré tout à la stratégie libérale en publiant aussi des périodiques scientifiques. Le débat a donc lieu dans les périodiques littéraires. Cette situation conduit des Granges au constat suivant :

par la force même des circonstances, la littérature y est presque toujours envisagée dans ses rapports avec l'état social; les ouvrages y sont jugés, même par les classiques, moins d'après les règles des genres et du style, que sur leur fond philosophique et moral<sup>26</sup>.

Autrement dit, dans les périodiques français de 1810 à 1830, « jamais on ne fit moins d'esthétique pure. On ne consulte plus les arts poétiques, mais la société elle-même<sup>27</sup>. » Par conséquent, la presse critique attire tous les grands esprits. Pour diminuer les tensions avec les autorités et pour garantir le succès du subterfuge, les journaux de propagande mettent l'emphase, dans leur prospectus, sur la dimension scientifique de leur projet et assurent que celui-ci ne compromettra pas le respect dû à l'autorité légitime et aux mœurs.

## Science, religion et loyalisme

Plusieurs parmi les chercheurs ayant procédé au catalogage de l'*Abeille canadienne* ont été frappés par la présence marquée des textes empruntés à la *Ruche d'Aquitaine*, qui se présente aussi comme un journal d'analyse littéraire. D'abord, quelques précisions s'imposent concernant la *Ruche* : l'objet premier

---

<sup>24</sup> Granges, Charles-M. des, *Le romantisme et la critique. La presse littéraire sous la Restauration (1815-1830)*, Paris, Société du Mercure de France, 1907, p. 22.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 23.

<sup>26</sup> Des Granges, p. 23.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 21.

de ce journal est la défense du monarchisme en Aquitaine. Si la présence de la *Ruche d'Aquitaine* semble se faire autant sentir dans l'*Abeille*, c'est parce que Mézière a généralement tu le titre de la plupart des autres périodiques desquels sont tirés les articles. Dans ces cas-là, la rédaction signale seulement que l'article est tiré d'une feuille française. En fait, les quelques articles empruntés à la *Ruche* sont concentrés dans les trois premiers numéros de l'*Abeille* : leur présence disparaît presque entièrement par la suite. Mézière voulait-il conforter les autorités canadiennes en publiant des articles tirés d'un journal conservateur? En effet, jamais les autres extraits publiés dans l'*Abeille* ne présentent un discours aussi conservateur que celui des rédacteurs de la *Ruche*.

À la lecture des extraits de la *Ruche* repris par Mézière, il est difficile de saisir les positions idéologiques que défendent leurs auteurs. Par exemple, le premier extrait publié par Mézière s'en prend à Madame de Staël et au mysticisme à outrance qui caractérise ses écrits. Normalement, ce sont les libéraux radicaux qui dénoncent le mysticisme; mais ici, l'auteur cherche à condamner l'importance que Madame de Staël accorde à « l'analyse » du mystère et des sentiments. Madame de Staël était prise à partie par les deux clans, parce que ses écrits se trouvent à mi-chemin entre philosophisme et religion. Les premiers s'attaquent à l'esprit scientifique de Madame de Staël et les seconds, à son mysticisme, qui est associé à la religion. Le radicalisme de la *Ruche*<sup>28</sup> ne se fait pas sentir à la lecture de l'*Abeille canadienne*, ni d'ailleurs à la lecture des premiers numéros auxquels Mézière avait accès.

Le radicalisme politique de la *Ruche* se développe surtout après la disparition de l'*Abeille* en 1819. Cependant, les premiers numéros de la *Ruche* mettent déjà en place le système de double langage. Or, c'est ce procédé, plutôt que les idées politiques de la *Ruche*, que reprend sensiblement Mézière dans son journal. Il en tire les textes qui définissent le plus clairement leur démarche scientifique, qui prétendent n'étudier que les œuvres en soi et non pas les idées politiques de ses auteurs, mais qui font tout le contraire. Ainsi, le seul texte tiré de la *Ruche* qui soit clairement dirigé contre les libéraux est celui concernant le célèbre voltairien Monsieur de Jouy<sup>29</sup>. Si le pseudo-analyste prétend n'étudier que la valeur littéraire de son œuvre, il ne traite en fait que des « mauvaises fréquentations » de Monsieur de Jouy. Après un long préambule sur la rigueur scientifique, voilà comment un système de double langage permet à l'auteur de glisser vers des opinions politiques :

Heureux de n'avoir à considérer ici que le mérite littéraire de l'auteur, nous nous abstenons de rechercher, suivant l'usage, à quelles causes particulières tiennent les opinions qu'il [Jouy] a cru devoir adopter. Étrangers à toute curiosité

---

<sup>28</sup> Il est difficile de se procurer tous les exemplaires de la *Ruche* pour se faire une opinion plus éclairée.

<sup>29</sup> E. (Signé), *Abeille canadienne*, p. 62-68.

indiscrète, nous n'essayerons point de déterminer jusqu'à quel point les principes de M. de Jouy se ressentent de la fausse position dans laquelle il s'est placé; et nous laisserons juger à d'autres, si l'orgueil de paroître conséquent ne l'entraîne pas aujourd'hui vers des systèmes entièrement opposés à ses goûts comme à ses habitudes [...] C'est ainsi que plus d'un homme de lettres a pu se dire de nos jours, comme Ninon de Lenclos : *Si j'étois à recommencer, je prendrais une autre route.*

Quoi qu'il en soit, rien ne nous oblige, dans cette occasion, à franchir les bornes de la critique littéraire; et si le talent de M. de Jouy ne sauroit nous faire partager ses opinions, très certainement ses opinions ne sauroient nous faire méconnoître son talent<sup>30</sup>.

En plus de ses écrits voltairiens qui mettent en scène le personnage de l'Hermitte<sup>31</sup>, De Jouy dirige des périodiques anti-monarchiques radicaux. Dans cet extrait, le champ lexical propre à l'analyse n'a de scientifique que les apparences. En fait, l'auteur de cet article adopte précisément la méthode qu'il rejette. Pour maintenir les apparences, le critique reconnaît du mérite à l'écriture de De Jouy avant de s'attaquer à ses opinions. Il va de soi que le public doit être informé pour saisir ce jeu de « cache-cache » avec les autorités.

Mézière utilisera ce même système de double langage pour jeter un regard politique sur la situation de l'enseignement au Québec. Il ne promet pas seulement de livrer ce que la science a de plus utile pour le développement de la société; il suggère fortement l'idée selon laquelle l'enseignement au Canada n'est pas en mesure d'assurer une éducation efficace. On retrouve un exemple de cela à travers un article plutôt élogieux envers l'Église catholique canadienne. Il commente ainsi les récents succès des étudiants du Séminaire de Montréal : « Il faut des saints à la Religion et des citoyens à l'État. Ainsi pensent les respectables professeurs de ce collège, fondé et entretenu par la libéralité des Messieurs du Séminaire de Montréal<sup>32</sup> ». Dans ce cas-ci, au lieu de feindre le scientifique, Mézière simule un éloge aux Messieurs du Séminaire pour signifier, en fait, les mérites du libéralisme et de la séparation de l'Église et de l'État. Par un jeu de substitution, Mézière attribue au clergé les valeurs les plus progressistes que l'on pouvait accepter au Canada. D'autres textes signés par Mézière sont construits selon ce même stratagème : il fait d'abord de longs éloges des membres de l'Église et/ou de la monarchie britannique pour ensuite définir leur succès selon des valeurs libérales.

Puisqu'il n'est pas question de former des savants avec le système d'éducation canadien, comme l'a montré Yvan Lamonde<sup>33</sup>, Mézière contribue, à sa façon, à faire des citoyens des gens plus savants, instruits et éclairés; il

---

<sup>30</sup> E. (Signé), *Abeille canadienne*, p. 63.

<sup>31</sup> Voir l'article de Julie Roy (*supra*), qui présente un Hermitte canadien inspiré de celui de De Jouy.

<sup>32</sup> Mézière, *Abeille canadienne*, p. 114.

<sup>33</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, *op. cit.*, p. 80.

reprend en quelque sorte le débat amorcé par la *Gazette littéraire de Montréal* de Mesplet à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mézière publie dans l'*Abeille* des textes scientifiques sur la physique, les sciences naturelles, mais en premier lieu des extraits de livres sur l'histoire des peuples anciens. Ceux-ci sont très appréciés en France, mais Rollin, qui est aussi célèbre pour ses ouvrages sur le sujet, ne figure pas au menu de l'*Abeille*. Mézière ne partage en fait ni les idées de Rollin, ni celles du clergé canadien. Les scientifiques français profitent de la popularité de la science pour écrire de nombreux ouvrages sur l'histoire des peuples anciens. Ces œuvres sont toutefois contaminées par les idées politiques des auteurs. Les critiques littéraires reprennent à leur tour ces travaux dans les périodiques à des fins politiques plus dirigées. Les libéraux racontent notamment l'histoire des peuples anciens chez qui sont nés les Lumières et qui ont abandonné les superstitions. Ils condamnent aussi le Moyen Âge parce qu'il marque le recul des Lumières. L'opinion adverse des historiens conservateurs, qui estiment le Moyen Âge pour la rigidité de ses dogmes, n'est pas présentée dans l'*Abeille*.

Un bref examen des traités d'histoire publiés en France dans les années 1810-1830 porte à croire que Mézière choisit les textes historiques qui reposent sur l'idéologie libérale. Dans les extraits publiés, l'auteur donne le mérite aux peuples chez qui se dissipent les superstitions. Ainsi, dans une note de bas de page, Mézière présente un extrait d'ouvrage dans lequel on attribue à la Grèce antique la naissance des Lumières et le recul des superstitions. Mézière signale d'abord la précision et l'ordre qui règnent dans le livre et qui sont propres au discours scientifique. Il met aussi en évidence l'esprit de liberté qui a germé chez les Grecs :

Ces *Éléments* faisant partie d'un *Cours d'Études* rédigé pour l'École Militaire de France, ne sauroient être assez recommandés à l'attention de nos jeunes lecteurs, à cause de l'ordre et de la précision qui y règnent. La première partie traite des Égyptiens et des anciens peuples de l'Asie; la seconde, des Temps fabuleux et héroïques de la Grèce, et la troisième et dernière de l'histoire proprement dite de la Grèce; de cette portion de l'Europe si recommandable « par l'héroïsme de la liberté », les prodiges du courage et de la vertu, les succès de la politique, et les monuments du génie et des beaux-arts<sup>34</sup>.

L'extrait publié montre évidemment comment la Grèce évolue rapidement parce qu'elle établit le berceau de la démocratie; ce sont « les succès de la politique » auxquels Mézière fait allusion. Si l'auteur de l'article mésestime l'Égypte, c'est à cause de « la superstition qui corrompoit tout, même leur médecine<sup>35</sup> ». L'article conclut que le peuple Égyptien est « mou, lâche, superstitieux, esclave de ses préjugés, méprisant tout ce qu'il ne pratiquoit pas, et dès-lors incapable de rien

---

<sup>34</sup> Note de la rédaction, *Abeille canadienne*, p. 178.

<sup>35</sup> Anonyme, *Abeille canadienne*, p. 184.

perfectionner<sup>36</sup> ». Enfin, l'accent est aussi mis sur le fait que les prêtres égyptiens cachent leur science au vulgaire afin d'être seuls au sommet. C'est une critique à peine voilée du pouvoir de l'Église catholique qui règne sur la France et sur le Québec.

D'une manière encore plus significative, le libéralisme se manifeste aussi dans la publication d'une analyse française de la première leçon tirée du cours de Cuvier, un des grands scientifiques français qui s'intéressent alors à l'histoire naturelle. Ce texte ressemble beaucoup plus à un traité contre la superstition qu'à une analyse scientifique au sens propre : Cuvier y est d'ailleurs présenté comme l'homme qui distingue « la vérité de la fable<sup>37</sup> ». Le discours politique n'est pas toujours implicite dans l'*Abeille* : l'attaque qui clôt le texte en témoigne, car elle s'adresse à ceux qui, comme Rollin, vantent beaucoup trop l'Antiquité :

Le cours de ce savant professeur promet des séances d'un grand intérêt pour tout homme qui cherche la vérité [...] Esprits jaloux qui ne vantent l'antiquité que pour dépriser leurs contemporains, et faire excuser leur ignorance ou leur paresse; tyrans soupçonneux qui voudroient décourager la génération présente, et nous ramener à ces temps où il eût été impie de penser comme Galilée! [sic]<sup>38</sup>.

Ce résumé scientifique, tout droit sorti du progressiste *Journal de Paris*, revisite l'histoire en dénonçant, au passage, une Église qui freine la marche des lumières, et les peuples superstitieux, dont les dogmes ont ralenti le progrès humain, en mettant à l'avant-scène les études très érudites de Cuvier.

Mézière prend également d'importantes initiatives par rapport au discours libéral qui se dessine en France sous la Restauration. Malgré toutes les précautions prises pour se distancier de la philosophie des Lumières, il dissimule derrière un titre pseudo-scientifique une utopie républicaine publiée d'abord en 1793 : « Quelques notions sur la topographie de la lune ». Ce texte plutôt humoristique de Louis-Abel Beffroy de Reigny (dit le Cousin-Jacques) porte le titre original de « La Constitution de la lune, rêve politique et moral ». Dans l'extrait publié, l'auteur donne d'abord son opinion concernant diverses théories concernant la lune. Après quelques paragraphes, la thèse de Copernic est donnée pour la meilleure. Pour défendre celle-ci contre ses détracteurs, Reigny appuie son argumentaire sur ses propres observations réalisées lors de ses nombreux voyages sur la lune. Ici s'amorce vraiment le discours utopique, ce monde lunaire est un idéal proposé en remplacement à la société actuelle. Le peuple lunaire vit selon le Cousin-Jacques sous une véritable utopie républicaine, dont la capitale est Lunol.

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>37</sup> Anonyme, *Abeille canadienne*, p. 194.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 196.

Les principaux thèmes abordés dans les extraits choisis sont la politique et la religion. Mézière reprend vraisemblablement ce texte depuis l'original<sup>39</sup>. Les modifications apportées à l'original sont minimales, mais très représentatives des sujets sensibles dans le contexte d'énonciation du Québec. Il retire parfois les mots comme « tyran », « république » ou « religion » dans certains passages plus délicats, mais aussi certaines exclamations comme « mais où es-tu Voltaire! » Par contre, ce texte garde entière sa charge polémique et son appel à la révolution.

Une lecture plus attentive de l'*Abeille canadienne* permet donc de situer le journal dans l'ensemble de l'œuvre de Mézière. L'apparente rupture entre son œuvre polémique de jeunesse et la maturité scientifique de l'*Abeille canadienne* n'en est pas vraiment une. Le combat de Mézière contre la superstition et le pouvoir arbitraire s'est simplement ajusté au goût du jour et s'est enrichi de sa connaissance de la littérature européenne. Ainsi, l'*Abeille* a recours non seulement à un système de double langage emprunté au débat politique français qui se déroule dans les périodiques sous le couvert d'un discours scientifique et littéraire, mais développe aussi son propre système visant à diffuser une pensée progressiste au Canada. Le discours de l'*Abeille canadienne* ne se limite évidemment pas au transfert de la politique libérale française au Canada, car sa diffusion doit tenir compte des conditions d'énonciation canadiennes. En plus de simuler le discours scientifique et de faire l'éloge du gouvernement monarchique comme le font les périodiques français, Mézière écrit une série de textes qui louangent aussi l'Église catholique, ce qui est alors très rarissime en France. Dans ses articles, il donne notamment son avis sur l'état de l'enseignement catholique au Canada et de son influence sur le progrès du Canada. Par contre, les attributs du progrès peints par Mézière n'ont rien à voir avec la tradition catholique et monarchique.

Les textes français sont sélectionnés et triés par Mézière depuis un corpus très varié afin de suivre un fil conducteur qui est le sien. La « révolution » demeure ainsi un thème toujours cher aux yeux de Mézière, avec notamment la série sur la topographie de la lune qui traite de « révolution » lunaire. Dans ce texte, le débat scientifique concernant la révolution de la lune autour de la terre tourne plutôt en révolution républicaine; le discours scientifique glisse vers la fiction révolutionnaire. Il s'intéresse aussi aux révolutions de l'Amérique espagnole qui lui paraissent être une chose assez bonne<sup>40</sup>. Les articles choisis

---

<sup>39</sup> Les extraits publiés par l'*Abeille* respectent parfaitement l'original, nonobstant les passages pouvant être jugés subversifs dans le contexte canadien de l'époque. Ces transformations sont si bien adaptées à la sensibilité canadienne qu'elles peuvent difficilement être réalisées par un étranger. Malgré un dépouillement intensif des journaux français, nous n'avons pu retrouver ce texte dans aucun périodique de l'époque.

<sup>40</sup> À travers quelques analyses, l'*Abeille* diffuse l'actualité concernant les différentes révolutions ayant cours dans l'Amérique espagnole.

permettent, dans ce sens, de donner une vision plutôt sympathique de l'idée de la « révolution », qui demeure un sujet plutôt délicat au Canada. Mézière agit comme s'il voulait redorer ce concept aux yeux des Canadiens.

Mézière ne semble donc pas s'être assagi ou être devenu paresseux comme le prétend *Ægidius Fauteux*. *L'Abeille* est l'œuvre d'un polémiste aguerrit et prudent qui connaît bien le pouvoir des mots. Enfin, si Mézière a davantage recours à l'imprimé européen que les autres journaux canadiens publiés à la même époque, c'est qu'il adopte une stratégie différente pour stimuler la littérature canadienne. Pour lui, il faut d'abord faire connaître aux Canadiens la nouveauté littéraire, leur faire connaître l'utilité de la science, les éduquer, les libérer des pouvoirs arbitraires et de l'emprise des superstitions religieuses avant de créer une véritable littérature qui leur soit propre.

Dominique Plante  
UQAM

# La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre L’Hermitte dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819

Les distinctions entre écrit référentiel et écrit fictionnel n’ont pas toujours été celles qui semblent désormais évincer le genre journalistique des analyses littéraires. À l’époque où l’institution littéraire québécoise se met en place, les règles de consécration en ce qui a trait à la littérarité des œuvres restent encore floues. Ainsi, se contenter de définir le régime d’un texte en observant uniquement la présence de cadres formels propres aux pratiques littéraires canoniques, comme la poésie ou le roman, instaure d’emblée une barrière entre le chercheur et ces pratiques d’écriture. Comme l’indiquent Marie-Ève Thériault et Alain Vaillant à propos des textes contenus dans les journaux français du XIX<sup>e</sup> siècle : « Il semble que considérer la fiction uniquement sous sa forme revendiquée et avouée [...] conduise à négliger d’autres interventions fondamentales du régime fictionnel dans le traitement de l’information<sup>1</sup> ».

Sans nécessairement se réclamer ouvertement du régime fictionnel, certains éditeurs et correspondants canadiens, sensibles à la nécessité de stimuler les débats d’idées, se sont transformés en metteurs en scène de l’opinion. Désireux d’offrir au public ses réflexions sur la société, l’Hermitte de la rue des Forges décide de s’adresser au lectorat de la *Gazette des Trois-Rivières* de façon régulière à partir du 9 mars 1819 et jusqu’au mois de juin. La série de communications signées l’Hermitte et les répliques adressées par certains correspondants offrent un terreau riche pour examiner cette contamination progressive de l’écriture référentielle par l’écriture de fiction. Elle permet d’appréhender la presse des origines comme un moteur non négligeable dans la formation d’une instance critique, mais également la mise en place d’un discours sur la littérature et le statut de l’écrivain dans la société canadienne. C’est à partir de cette polémique, en apparence anodine, que nous interrogerons les dynamiques et les tensions entre écriture référentielle et écriture de fiction et que nous tenterons de cerner les rouages et les enjeux de la littérarité dans la presse québécoise du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## La polémique au premier degré

L’Hermitte de la rue des Forges utilise le relais de la lettre au journal pour s’adresser à l’éditeur et au lectorat de la *Gazette des Trois-Rivières*. La lettre est

---

<sup>1</sup> Marie-Ève Thériault et Alain Vaillant, 1836 : *L’An 1 de l’ère médiatique Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin*, Paris, Nouveau Monde, « Culture médias », 2001, p. 230.

une forme connue des Canadiens, ouverte à tous les sujets, propice à l'inscription d'une opinion personnelle et à la simulation d'un dialogue et qui, lorsqu'elle s'inscrit dans la presse, permet également à l'épistolier d'accéder à un public. D'ailleurs, l'Hermite n'utilise pas la lettre au journal pour émettre une opinion momentanée, comme bon nombre de ses contemporains. Il envisage d'offrir régulièrement aux lecteurs du journal les textes issus de ses réflexions grâce à sa plume alerte. « La manie d'écrire me prend périodiquement et elle se fait sentir comme une fièvre brûlante qui met tout mon système en fermentation<sup>2</sup> » écrit-il à Ludger Duvernay dans son premier « papier ».

L'objectif de l'Hermite est d'offrir une opinion critique sur la société canadienne. Il entend donner à lire ce que les journaux concurrents taisent, aborder des sujets qui touchent réellement ses contemporains et mettre au jour les manigances des gens en position de pouvoir et que soutiennent, selon lui, des journaux concurrents comme *Le Spectateur* et *L'Aurore*. Il a bien l'intention de laisser libre cours à son « dada chéri » qui consiste à « trouver tout ce que les autres font, très mal, et ce que je fais? [B]ien, c'est-à-dire, que j'aime beaucoup à critiquer mon prochain, à lui trouver mille et mille défauts » (GTR, 9 mars 1819). Cette « manie » aurait pu passer pour un excès d'esprit critique chez le sexagénaire désabusé ou une coquetterie de journaliste. Or, lorsqu'il détermine les causes de sa « manie » de trouver des défauts à ses concitoyens, le vieillard indique : « Mais pourquoi? Quelle question? Eh! c'est pour qu'il m'en trouve moins... N'est-ce pas vrai Madame? » (GTR, 9 mars 1819). En interpellant une lectrice féminine anonyme, l'Hermite suscite une certaine équivoque. Si le lecteur peut croire qu'il s'adresse à une dame précise qui lui aurait fait quelques reproches, la nature déictique de la question et le ton ironique qu'il adopte donne plutôt l'impression qu'il utilise ce prétexte pour accuser toutes les dames d'être elles-mêmes atteintes par ce « dada ». Poursuivant sa chronique, il décrit une soirée consacrée aux jeux de cartes à laquelle étaient présentes « quatre dames aimables ». Il ajoute alors, en aparté : « c'est beaucoup aux T.... R..... » laissant entendre que les Trifluviennes ne s'occupent généralement que de commérages. L'Hermite en profite alors pour apostropher un certain Mr Dandy<sup>3</sup>, nouveau personnage emblématique dans le paysage social de l'époque, et pour s'attaquer aux législateurs, aux procureurs et aux conseillers qui n'auraient pu, pense-t-il, s'en tenir à la conversation polie de cette bonne société.

Cette première intervention suscite les critiques de plusieurs correspondants. Le 16 mars, Dededidododudu offre un éloge plein d'ironie du style et de la forme du premier papier du citoyen de la rue des Forges. Quant au

---

<sup>2</sup> *La Gazette des Trois-Rivières*, 9 mars 1819. Les références subséquentes à *La Gazette des Trois-Rivières* seront désignées par les lettres GTR dans le corps du texte, suivies de la date.

<sup>3</sup> Le mot dandy, d'origine anglaise, serait apparu en 1817. L'Hermite est donc dans le ton du moment.

médecin Sangrado, il donne à l'Hermitte quelques conseils médicaux pour soigner les « accès hypocondriaques » que lui causent sa fièvre de l'écriture et son « dada chéri ». Dans le même numéro, une certaine Adélaïde met en garde le citoyen de la rue des Forges contre sa manie de critiquer et juge sévèrement les remarques émises dans sa première communication au sujet des dames de Trois-Rivières :

Vous avancez dans votre troisième paragraphe une opinion injuste contre mon sexe; vous osez dire que c'est beaucoup de trouver quatre Dames aimables dans les Trois-Rivières. C'est-à-dire que, de votre pleine autorité et d'un ton Doctoral, vous jugez des Dames de cette ville par quatre vieilles coquettes à qui vous aurez probablement lu vos productions et qui se seront extasiées à chaque mot, parce que vous les flattez comme faisaient *Catho et Madelon* à la lecture des vers du *Marquis de Mascarille* dans les *Précieuses ridicules*, Vous êtes sans doute un novice, ou un nouveau débarqué en cette ville, qui n'avez encore été admis dans aucune société, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, quelque amant rebuté qui voulez-vous venger des mépris d'une belle en faisant éclater votre colère sur notre sexe. Croyez-moi, Mr L'Hermitte, au Dada chéri, sortez un peu de votre Hermitage : ne vous bornez point à la société journalière de quatre Dames, et vous verrez par vous-même si le jugement que vous portez sur mon sexe est bien fondé (*GTR*, 16 mars 1819).

Dans sa communication suivante, parue le 23 mars, l'Hermitte fait appel à Montaigne comme à un mentor pour justifier ses portraits incisifs et répondre à ses détracteurs : « Montagne [*sic*], toi qui su si bien peindre le cœur humain, qui connut toutes ses faiblesses, daigne venir m'apprendre ton art admirable! Quitte le tombeau où tes cendres reposent et viens donner aux hommes de nouvelles leçons » (*GTR*, 23 mars 1819). Ayant ensuite versé quelques larmes à la mémoire du « chevalier Prévost »<sup>4</sup>, il dénonce avec virulence les mœurs du temps et la mesquinerie de ses critiques, peint quelques portraits peu flatteurs et écorche au passage magistrats, députés et ivrognes violents<sup>5</sup>.

La forme ostentatoire de cette identification à des écrivains célèbres et la virulence des attaques de l'Hermitte soulèvent la grogne d'un certain Dr Purgon dans le numéro du 30 mars. Le médecin y va de quelques médications pour soigner la fièvre de l'Hermitte. Il indique que cette manie de l'écriture serait causée par des problèmes de rate : « dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau du malade des vapeurs noires et malignes qui s'opposent aux fonctions des facultés intellectuelles et qui dudit vésicule se communiquent par l'omoplate aux extrémités des doigts ». C'est ce qui lui occasionnerait « cette manie d'écrire dont il est atteint et convaincu » (*GTR*, 30 mars 1819). La

---

<sup>4</sup> Antoine François Prévost d'Exiles dit l'abbé (1697-1763), auteur des *Mémoires d'un homme de qualité* (1728) et du roman *Manon Lescaut* (1733), rédacteur du journal *Le Pour et le contre* (1733-1740) et éditeur de *l'Histoire générale des voyages* (1746-1759).

<sup>5</sup> Ce texte, publié le 23 mars, mais rédigé le 14 ne prend pas en compte les réponses publiées le 16 mars.

description des symptômes appelle une critique en règle de ses qualités d'écrivain :

Pour diagnostiquer de ce que j'avance, on a qu'à lire les productions de l'imagination délirante de l'Hermitte. Son style haché, décousu, ses idées incohérentes, ses contradictions multiples, ses remarques déplacées, son incivilité impardonnable envers le beau sexe, son autant de signes pathologiques de cette maladie (*GTR*, 30 mars 1819).

Purgon termine sa série de conseils en lui prescrivant un remède ultime, soit l'interdiction de recourir à la plume et au papier et l'injonction à l'imprimeur d'opposer un refus catégorique à toute demande de la part du malade de se voir imprimer.

## De critique à écrivain

L'Hermitte ne s'en laisse pas imposer par ces supposés médecins. Dans le numéro du 30 mars, il s'attaque cette fois aux membres de la Chambre d'assemblée et en profite pour s'adresser à Adélaïde qu'il accuse d'avoir été l'instigatrice des articles des deux médecins, et d'avoir fait écrire sa propre intervention par l'un de ses amis. L'Hermitte, qui affirme être un admirateur du beau sexe, juge l'écrit d'Adélaïde comme un joli petit rien propre à faire « des papillotes ou s'envelopper certaines parties [et] qui préserve des rides » (*GTR*, 30 mars 1819).

Ayant d'abord joué les auteurs incompris face à ses détracteurs, le 13 avril l'Hermitte revient à la charge contre ses adversaires dans un texte intitulé « À mes critiques ». Dededidododudu est taxé d'un déficit d'intelligence pour ne pas avoir compris certaines métaphores et Sangrado est accusé d'avoir plagié la moitié de son intervention dans un article du *Courrier de Québec*. Quant à Purgon, il est ridiculisé pour avoir vainement tenté d'imiter le style de Molière. Il accuse également Adélaïde d'avoir écrit un texte dont le style est celui d'une coquette cherchant des admirateurs. Il termine sa lettre en réclamant le droit d'émettre son opinion et dénonce l'attitude de ses contemporains qui critiquent le style des écrits sans s'attarder aux idées et qui empêchent les auteurs de percer dans la presse canadienne :

Taisez-vous, critiques sévères, semblables à des vampires, vous vous êtes acharnés sur chaque sentence, chaque mot; vous avez mis votre proie en lambeaux, et encore avez-vous eu l'impudence de vouloir montrer de la modération. La société offre beaucoup de reptiles comme vous; ils s'attroupent, attaquent avec fureur tout ce qu'ils rencontrent, enveniment tout ce qu'ils touchent. [...] Visigothes modernes, vous n'employez votre peu de génie qu'à couvrir cette foule de sarcasmes qui ferait le mérite de vos écrits, s'ils étaient plus spirituels. [...] Mrs les critiques, ne m'épargnez pas, je vous pris. Révissez tous les écrits et ne craignez pas que je vous dise :

Qualité d'un censeur pointilleux

La pédantesque diligence.

Non, Messieurs, je serai plus indulgent que cela, car je vous serai très obligé de remarquer toutes les fautes de langage et les négligences qui s'échappent comme *écrivain* (N'oubliez pas ce dernier mot) (*GTR*, 23 avril 1819).

Ce « dernier mot » est visiblement le plus important de cette polémique. Malgré l'évocation d'une longue liste d'écrivains incompris qui ont, comme lui, tenté sans succès de transformer la société, il souhaite laisser une œuvre qui, si elle n'égale pas celles de Molière, de Montaigne ou de Prévost, n'en demeure pas moins le signe d'une volonté de faire fleurir au Canada une littérature digne de ce nom.

Malgré une demande en mariage adressée à Adélaïde par un certain Lindor dans les pages du journal, et dont l'objectif était de pousser l'avocate du beau sexe à se retirer de la bagarre, cette dernière revient à la charge<sup>6</sup>. La suffisance de l'Hermitte l'exaspère et l'essentiel de son propos tourne cette fois autour des qualités d'écrivain de son adversaire :

Vous parlez sans cesse de Montagne (sic), vous voudriez vous faire passer pour le Montaigne du siècle! Ah! Mon pauvre Hermitte! Que je vous plains de votre extravagance! Vous êtes encore loin de lui, et vous ne l'atteindrez jamais. Mais dites-moi l'avez-vous lu ce Montaigne, dont vous nous étourdissez les oreilles? J'en doute fort, j'en juge d'après la manière dont vous employez vos couleurs dans vos tableaux.

Croyez-moi Mr Dada, au lieu de préférer vos propres idées à celles des autres, copiez toujours les auteurs, comme vous l'avez fait dans une grande partie de votre communication no 2; j'aime encore mieux que vous soyez plagiaire que censeur ennuyeux, et alors je vous pardonnerai de faire gémir la presse. Vous allez traiter mon écrit de jolis petits riens, propre à envelopper des papillotes, &c; mais, croyez-vous que vos productions vous ouvrent la porte du temps de Ménobre? Auriez-vous cette folle prétention? Détrompez-vous Mr L'Hermitte, on verra vos ouvrages, non point servir à faire des papillotes (car vos écrits ne sont pas assez galants pour contribuer à la toilette des Dames) mais à envelopper du poivre chez les épiciers. Peut-être seront-ils employés à un usage plus humiliant et plus bas encore (*GTR*, 20 avril 1819).

Dans le numéro du 4 mai, elle se défend à nouveau d'avoir joué les aristarques contre les productions de l'Hermitte : « Vous avez jeté le gant du combat contre mon sexe et en Amazone excitée par l'honneur, je l'ai relevé et suis entrée en lice avec les armes de la modération et de la décence » (*GTR*, 4 mai 1819) écrit-elle à son vis-à-vis. Si jusque-là ses propos n'ont été que de nature à conseiller l'Hermitte, l'incompréhension qui semble s'être installée transforme la dynamique de l'échange épistolaire en une véritable polémique littéraire.

---

<sup>6</sup> Le texte auquel elle répond est paru le 30 mars. Elle n'a pas encore eu connaissance de la parution du 20 avril.

## Les amorces de la supercherie : les auteurs masqués

Selon Adélaïde, l'Hermite se serait enflammé rapidement parce que l'on n'approuvait pas entièrement ses écrits, mais surtout il se couvrirait de ridicule en revenant à la charge, alors que ses détracteurs se sont tus depuis longtemps : « Avouez Mr Dada, avouez que vous ressemblez pas mal à Don Quichotte, ce fameux chevalier de la triste figure, qui se forgeait sans cesse des chimères pour avoir le plaisir de les combattre » (*GTR*, 4 mai 1819). Cette allusion permet d'accentuer la paranoïa et la maladie « imaginaire » de l'aspirant écrivain, évoquée par Purgon. Selon Adélaïde, l'Hermite combat de pures illusions qu'il prend plaisir à raviver et se laisse prendre au jeu de la fiction dont il n'arrive pas à lire adéquatement les indices. Il ne cesse en effet de faire allusion à des personnes réelles qui se cacheraient derrière les noms de plume de ses opposants (l'archevêque, l'avocat, l'ami de l'éditeur, l'amant, etc.). L'Hermite semble vouloir ramener à une réalité ce que les correspondants jouent dans le registre du fictionnel.

C'est d'ailleurs sa volonté de découvrir la véritable identité d'Adélaïde qui lui causera le plus de difficultés. Alors qu'il s'adressait d'abord à une jeune fille nubile à la susceptibilité à vif et à la plume novice<sup>7</sup> qui aurait pu tirer quelques leçons du vieillard, il en fait maintenant (à la suite d'un incident énigmatique qui lui aurait révélé son identité) une épouse revêche, voire une vieille médisante acariâtre<sup>8</sup>. Elle affecterait de « posséder l'esprit de Mme de Sévigné, et en particulier la philosophie de Ninon de Lenclos » sans commune mesure toutefois. Elle jouerait les femmes savantes comme on en trouve dans les comédies de Molière, c'est-à-dire que loin d'avoir elle-même les qualités requises pour écrire les textes qu'elle fait paraître dans la presse, ce serait son mari qui, sous la menace, remplirait la tâche de secrétaire :

S'il paraît une communication dans un papier public, elle se dit aussitôt initiée dans les secrets de l'auteur qui lui a communiqué le manuscrit, comme s'il était probable qu'un auteur qui veut garder l'anonyme se communique à elle. Si la communication est trouvée mauvaise, elle l'avait déjà jugée, dit à l'auteur; si elle est bonne, c'est parce qu'elle lui a fait faire quelques corrections. Mais s'il y a quelque chose dans un écrit qui la touche de près, alors c'est une furie, elle cabale contre l'auteur, oblige son pauvre mari à prendre la plume. S'il s'y refuse, il est certain d'une scène désagréable et est ainsi que l'auteur qualifié d'ignorant, de

---

<sup>7</sup> Jusqu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les pseudonymes féminins laisse entrevoir le statut social par l'ajout de l'appellatif Mme, Mlle, épouse de ou veuve de. Le prénom unique, qui élimine ce statut, devient monnaie courante par la suite. Il témoigne d'un déplacement de l'imaginaire de la femme de lettres.

<sup>8</sup> En la qualifiant de vieille femme, il n'éclaire pas seulement le lectorat sur l'identité d'Adélaïde, mais tente de modifier les perceptions quant à sa légitimité d'auteure : les productions des jeunes filles sont dignes d'admiration, alors que celles des femmes mariées et plus encore des vieilles femmes sont jugées sévèrement.

pédant, d'homme sans esprit, et une longue kirielle termine la scène tragique. Comme elle a beaucoup d'amis, elle en trouve parmi eux qui veulent bien épouser sa cause. Celui qui a écrit pour elle a signé Adélaïde, mais ce n'est pas le nom de cette dame, car il est composé de ... voyelles et de ... consonnes. Trois autres de ses amis se sont rendus à ses sollicitations : deux ont pris le nom des médecins, le troisième ne l'a pas fait, quoiqu'il aurait bien pu le faire comme ses confrères, qui comme lui sont des charlatans, mais non pas dans la médecine (*GTR*, 13 avril 1819).

Après la lecture de son portrait, loin d'affaiblir ses attaques, Adélaïde réplique par un portrait de l'Hermite qui paraît le 13 mai suivant. Le vieillard près du tombeau y est décrit comme un jeune homme de vingt ans, une sorte d'Adonis qui se pique d'avoir de l'esprit mais qui ne posséderait cependant que des connaissances superficielles, une imagination débridée. « Sectateur de Bacchus » d'humeur irascible, il serait l'auteur de scènes scandaleuses qui eurent lieu à Champlain et à Québec. Celui qui n'entendait pas répliquer à son portrait « quelqu'en soit son contenu » (*GTR*, 11 mai 1819), se prend au jeu et fait volte-face dans le numéro du 25 mai. Ne sachant plus si Adélaïde est une demoiselle ou une vieille femme, incapable même de décider de son sexe, il en fait une amazone, voire un hermaphrodite<sup>9</sup>. Ce changement d'attitude n'est pas uniquement un déplacement de perspective, encore moins un dévoilement d'identité. L'Hermite n'identifie jamais explicitement Adélaïde<sup>10</sup>. Ce refus de démasquer officiellement ses adversaires consolide les assises fictionnelles des interventions. Les sous-entendus et les indices quant à l'identité d'Adélaïde demeurent indécodables pour le lecteur laissé à l'écart de cet univers autonome. En tant qu'Amazone ou Hermaphrodite, Adélaïde est bel est bien un personnage imaginaire. Cette affirmation montre bien que l'Hermite s'est finalement détaché de l'illusion référentielle et offre ici au lecteur un indice de la présence du fictionnel.

## **De la vérité au mensonge, de la réalité à la fiction : la médiation de la bibliothèque**

L'utilisation du mode épistolaire, son inscription dans le cadre de la presse (deux régimes d'écriture factuels), la signature et les références à une réalité extérieure connue du lectorat et des correspondants (Trois-Rivières, Champlain,

---

<sup>9</sup> « Amazone moderne ne descendriez vous pas de ces femmes belliqueuses qui fondèrent un empire dans l'Asie mineure, le long des côtes de la mer noire? Leur système de politique était de mettre à mort les enfans mâles, et de faire mourir les prisonniers après en avoir reçu les caresses. Si votre naturel n'est pas aussi dénaturé, du moins en avez-vous retenu la licence. Mais je prévois qu'il va s'élever une question entre les savans qui vous font la cour, savoir si un hermaphrodite peut être Amazone. En attendant qu'ils décident cette grande question, dites-moi je vous prie où vous avez pris que j'avais injurié un sexe que vous regardez avec indifférence et pour cause..... »? *GTR*, 25 mai 1819.

<sup>10</sup> Par respect sans doute pour l'anonymat que veulent conserver les intervenants et pour se prémunir des attaques *ad hominem* dont il aurait assurément le plus à craindre si on dévoilait sa véritable identité.

la rue des Forges, etc.) donnent un caractère réaliste aux interventions et à leurs protagonistes. Or, si le pseudonyme sert simplement à cacher l'identité d'un modeste correspondant et à le rendre moins vulnérable à la critique, il permet également des effets de sens qui perturbent le pacte référentiel épistolaire traditionnel qui, comme le pacte autobiographique, nécessite l'identité entre l'auteur, le narrateur et le personnage qui s'énonce au « je ». Aucun des correspondants ne remet personnellement ce pacte en question. L'Hermitte se dit toujours l'Hermitte et Adélaïde ne donne aucune prise aux soupçons de son vis-à-vis. La joute que se livrent les deux portraitistes est possible à condition que les protagonistes demeurent cachés derrière leurs pseudonymes et les assument pleinement. Or, comme le note Stierle qui s'est intéressé aux distinctions entre texte fictionnel et texte référentiel dans le cadre de la réception :

Alors que dans le cadre du champ couvert par la réception pragmatique, le mouvement qui va du texte à sa signification est accompli sans peine et comme allant de soi par le récepteur, le mouvement centripète qui seul peut rendre compte de la fiction, s'effectue comme n'allant pas de soi, péniblement, exigeant une méthode, surtout si le texte de fiction est lui-même le résultat d'un travail méthodique de dépassement des formes conventionnelles de la communication<sup>11</sup>.

Le bris du pacte épistolaire conventionnel qui s'opère, par l'utilisation des pseudonymes en situation d'écriture publique, ainsi que les références littéraires qui les nourrissent constituent la principale porte d'entrée dans l'univers fictionnel de cette polémique. C'est grâce à l'adoption de postures énonciatives singulières et à leurs liens avec ce que Christine Montalbetti appelle la « médiation de la bibliothèque<sup>12</sup> » que la configuration fictionnelle peut se mettre en place. On choisit un pseudonyme pour camoufler son identité, certes, mais le pseudonyme et ses co-référents agissent également sur le sens du texte, donnant au sens initial un second sens qui apparaît grâce à l'éclairage du pseudonyme et à la superposition des références. Loin d'être un nom choisi de manière aléatoire, le pseudonyme semble le plus souvent le résultat d'une opération délibérée visant à influencer la lecture du texte. Les recyclages onomastiques ouvrent l'interprétation au-delà du simple récit d'une expérience personnelle et donnent une texture littéraire à l'écriture par sa filiation à des textes antérieurs.

Le mode dialogique de la correspondance nécessite plusieurs horizons de lecture qui peuvent créer des tensions manifestes entre l'illusion référentielle et la fiction, selon le potentiel réceptif de chacun des intervenants et le partage d'un horizon de lecture commun. Si les pseudonymes brouillent la référence au réel, ils médiatisent cependant la relation du lecteur au texte. Le lecteur

---

<sup>11</sup> Karlheinz Stierle, « Réception et fiction. », *Poétique*, n° 39, 1979, p. 305.

<sup>12</sup> Christine Montalbetti, *Le voyage, le monde et la bibliothèque*, Paris, Presses universitaires de France, « Écriture », 1997, 264 p.

contemporain de cette polémique, comme en témoigne lui-même l'Hermite, imagine bien que Sangrado et Purgon ne sont pas de véritables médecins. Le sexagénaire les traite d'ailleurs de charlatans, « et pas uniquement dans la médecine ». Sangrado recycle en effet le nom du médecin du roman *L'Histoire de Gil Blas de Santillane* de Le Sage, et Purgon celui du médecin du chevalier Argan dans *Le Malade imaginaire* de Molière<sup>13</sup>. Quant à Lindor, il propose à la « belle Adélaïde » ce qu'il appelle une « transaction qui liera les deux parties également ». Flattée d'une telle attention, Adélaïde accepte la demande en mariage de Lindor, à la condition toutefois que son prétendant se fasse connaître sous sa véritable identité, car elle n'aimerait pas « un époux Sylphe ». Adélaïde a bien compris qu'il s'agissait d'un leurre. Lindor est en effet le nom qu'emprunte le comte Almaviva dans le *Barbier de Séville* de Beaumarchais lorsqu'il tente de séduire Rosine, mais surtout de piéger le tuteur de la jeune fille en voilant son identité. L'Hermite, qui ne semble pas avoir remarqué la boutade, est cependant dupe de la réponse positive d'Adélaïde à Lindor et la croit à son tour victime d'une illusion référentielle.

## **De l'Hermite de la Chaussée d'Antin à l'Hermite de la rue des Forges**

Le choix du pseudonyme l'Hermite semble cependant le plus significatif de cette polémique. Il offre d'abord aux lecteurs l'image d'un homme âgé et solitaire et justifie le ton moralisateur et désabusé du personnage. On pourrait s'arrêter à cette première signification du pseudonyme et comprendre la polémique dans son sens initial, celui d'une attaque en règle contre un vieillard qui se permet de critiquer ses contemporains. Or, l'Hermite semble également un familier des chroniques de Victor-Joseph Étienne de Jouy<sup>14</sup> parues en France entre 1813 et 1823. De Jouy avait signé l'acte de naissance du chroniqueur imaginaire l'Hermite avec la publication de *L'Hermite de la Chaussée d'Antin* en 1812, et continué dans cette vaine avec *L'Hermite de la Guyane* (1816) et *L'Hermite en Province* (1818). Les chroniques de De Jouy sont connues des lecteurs de la *Gazette des Trois-Rivières*<sup>15</sup>. Ce chroniqueur fictif devient une sorte de personnage emblématique qui sera réutilisé par de Jouy et Antoine Jay dans et *Les Hermites en prison* (1823) et *Les Hermites en*

---

<sup>13</sup> Au mois de février 1819, on annonce la représentation, par la troupe des jeunes amateurs, de deux pièces de Molière, *George Dandin* et *Le malade imaginaire*, à l'auberge de M. Larue, sur la rue du Fleuve.

<sup>14</sup> Victor-Joseph Étienne de Jouy (1764-1846). Voyageur, de Jouy avait vécu à la Guyane avant de s'établir à Paris où il devient auteur de pièces de théâtre et de chroniques. Ses études de mœurs donneront le ton dans les années 1840. Homme du monde, il est considéré comme le fondateur de l'école de la chronique et du parisianisme.

<sup>15</sup> Un compte rendu de *L'Hermite de la Guyane* paraît dans *L'Abeille Canadienne* à la fin de l'été 1818 et est repris dans la *Gazette des Trois-Rivières* le 15 septembre suivant. Merci à Dominique Plante pour cette information.

*liberté* (1824) mais également par quelques écrivains européens qui créeront des épigones adaptés à leur univers national<sup>16</sup>. Pour l'Hermite de la rue des Forges, le cadre n'est plus Paris, mais Trois-Rivières, montrant l'adaptation du personnage au contexte québécois.

La discussion liminaire que présente De Jouy entre l'Hermite de la Chaussée d'Antin et son médecin montre bien que l'Hermite de la rue des Forges a lu l'ouvrage et qu'il s'en est inspiré. L'Hermite parisien se plaint de la vieillesse et de la maladie et assure son médecin qu'il ne voit que la fourberie des gens qu'il côtoie. Ces symptômes sont, selon le médecin, non pas les signes de la vieillesse, mais bien la preuve que l'Hermite de la Chaussée d'Antin souffre d'une maladie des nerfs. Cette affirmation sera reprise par les docteurs Sangrado et Purgon qui y ont repéré la source d'inspiration de l'Hermite de la rue des Forges. La chronique de l'Hermite parisien datée du 20 avril débute d'ailleurs par quelques lignes qui rappellent la fiévreuse maladie de l'Hermite trifluvien : « Le moment est venu; je sens que je n'achèverai pas la journée qui commence, et je profite d'un mouvement de fièvre, qui rend à mon sang et à mon esprit quelque activité, pour laisser tomber sur le papier les dernières lignes que tracera ma main défaillante<sup>17</sup>. »

L'Hermite de la rue des Forges puise également le cadre de sa propre pratique d'écriture, (sa manie d'écrire et son « dada chéri ») dans une réponse adressée par l'Hermite de la Chaussée d'Antin à une certaine Mme de C. de M. :

Madame C De M, en m'annonçant l'intention où elle est de se retirer à Dinan et de quitter la capitale, où elle se sent tourmentée *du besoin de critiquer et de la démangeaison* d'écrire, me demande ce que je pense de sa résolution. Si je considérais moins son bonheur particulier que le plaisir des autres (en regardant sa lettre comme un essai de son talent), je pourrais l'engager à céder au penchant qu'elle combat, et l'encourager, par l'exemple de plusieurs personnes de son sexe qui se distinguent, à Paris, dans la carrière des lettres et des arts; mais j'ai consulté, sur ce point, une femme dont l'autorité ne pourrait être suspecte que d'une trop grande prévention en faveur d'une célébrité qu'elle a justement acquise, et c'est Mme Dufrenoy qui répond à Mme C De M :

j'ignorais alors qu'une femme,  
payant toujours trop cher la palme d'un écrit,  
pour jouir en repos des vertus de son âme,  
au sévère public, écho léger du blâme,  
ainsi que ses appas doit voiler son esprit :  
j'ignorais qu'au Parnasse une douce victoire  
nous donne moins d' éclat encor que de travers;  
j'ignorais que vos coeurs, inconséquents et fiers,  
même en nous adorant, haïssent notre gloire  
et que l' action la plus noire

<sup>16</sup> Le russe Pierre Korsakov se fera Hermite de Russie dans sa *Lettre de l'Hermite de Russie à celui de la Guyane, relative aux calomnies débitées sur les femmes russes* (1848).

<sup>17</sup> Victor-Joseph-Étienne de Jouy, *L'Hermite de la Chaussée-d'Antin*, Paris, Pillet, 1812, vol. I, p. 201.

nous fait moins d' ennemis que quelques petits vers.

Enfin, puisque Mme C De M ne peut échapper à la tentation du bel esprit qu'en s'éloignant de la capitale, je lui conseille, dans toute la sincérité de mon âme, de prendre la route de Dinan le plus tôt possible. Il est encore plus facile d'être heureux sur les bords de La Rance que d'être célèbre sur les bords de la Seine; et quant au plaisir de critiquer, qui n'est guère que celui de médire, Mme C De M pourra s'y livrer avec plus de succès et de sécurité dans une petite ville de province, où tout fait scandale, où le plus petit murmure est entendu, que dans ce Paris, où la plus forte explosion de la plus grosse calomnie se perd le plus souvent dans le bruit général<sup>18</sup>.

On note chez Mme C. de M. des dispositions similaires à celles dont se réclame l'Hermite de la rue des Forges; une manie de critiquer que salue l'Hermite de la Chaussée d'Antin et une fièvre de l'écriture que ce dernier encourage fortement à s'épanouir à condition toutefois qu'elles s'exercent dans une ville de province. N'est-ce pas là ce qu'entend faire l'Hermite de la rue des Forges en s'adressant non plus au *Spectateur* ou à *L'Aurore* (deux journaux montréalais) mais à l'éditeur de ce nouveau journal de la petite ville de Trois-Rivières? Si la citation d'un poème de Mme Dufrenoy montre encore les difficultés essuyées par les femmes pour faire reconnaître leurs talents littéraires, l'Hermite de la rue des Forges semble se réclamer des conclusions de cette dernière en ce qui a trait à sa propre gloire au Parnasse. Celle qui signe Adélaïde et entend défendre son sexe contre les attaques de l'Hermite a peut-être d'ailleurs remarquer que le « N'est-ce pas vrai Madame? » de l'Hermite s'adressait peut-être à cette Mme C. de M. des chroniques parisiennes. Elle semble en tout cas savoir que Mme Dufrenoy, auteure fort populaire dans les journaux du Bas-Canada, avait aussi pour prénom Adélaïde.

Si les correspondants s'accusent mutuellement d'avoir plagié certaines de leurs communications, on ne doit cependant pas voir dans ses références littéraires et plus particulièrement celles à *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, une simple transposition d'un ouvrage européen ou une copie maladroite d'une formule à succès. Le pseudonyme et les références littéraires inscrivent un cadre interne de référence dans un autre cadre, qui cesse d'être externe dès qu'il est introduit dans un univers fictif qui devient, quant à lui, autonome. Les intervenants créent ainsi de toutes pièces un théâtre de l'opinion publique qui relève d'un cadre réel tout en infléchissant le discours grâce aux références littéraires. Le pseudonyme, en particulier, fait peser le soupçon de la fiction sur l'ensemble de l'intervention et les éléments participant du niveau référentiel de la communication épistolaire. Entre fiction et réalité, la frontière reste indécidable, d'où l'ambivalence des correspondants et du lectorat face à l'univers référentiel présenté. Chacun des protagonistes prend conscience qu'il se situe dans une arène dont les références à une réalité extérieure sont de plus en plus ténues et

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 16-18.

la polémique se déplace de la scène du réel (une querelle littéraire ou « protoféministe » entre des citoyens de la ville de Trois-Rivières) vers un univers fictif dont le théâtre est l'univers textuel en mouvement du journal.

Afin de consolider la littérarité de leur démarche, en tant qu'observateur des mœurs et de critiques de la société, les Hermites trifluvien et parisien font du statut de l'écrivain et du journaliste un thème privilégié de leurs chroniques. Ils partagent plusieurs références littéraires et leurs discours sont truffés de citations latines. Ils se constituent ainsi en personnages lettrés, condition essentielle du passage au statut d'écrivain. L'Hermite de la rue des Forges évoque les classiques du temps, Montaigne, Molière et La Bruyère en tête, dont il s'inspire pour tracer ses portraits et justifier ses accès moralisateurs, mais il étale également quelques lectures relevant du genre utopique comme *Les voyages de Milord Céton dans les Sept planètes* (1787) de Marie-Anne Roumier-Robert ou les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1689) de Fontenelle.

L'Hermite de la rue des Forges utilise également quelques références à des auteurs féminins pour dénigrer les talents d'Adélaïde. C'est le cas lorsqu'il compare ses interventions à celles de Madeleine de Scudéry, incarnation de la préciosité dont il accuse Adélaïde. C'est toutefois dans sa dernière communication que l'Hermite dévoile les écrivaines qu'il juge dignes d'admiration et auxquelles, par vengeance et dépit, il enjoint Adélaïde de se mesurer :

O! Génie sublime le temple de mémoire vous est ouvert, votre place est retenue dans le temple du goût, les muses se disputeront l'honneur de vous servir, le dieu de la critique vous félicitera d'avoir si bien mis à profit ses divines inspirations. Continuez d'écrire car le public est inconsolable depuis votre dernier adieu. [...] Rompez votre silence, sortez de votre léthargie, et montrez à l'Europe que le Canada, malgré le froid de ses hivers peut fournir un écrivain capable de rivaliser les Maintenon, les Montausier, les Deshoulières et les Morgan.

Je crains que ces deux tirades me causent une apoplexie qui terminera ma vie.

Adieu donc encore une fois, adieu pour toujours (*GTR*, 25 mars 1819).

L'Hermite, qui depuis sa première intervention donnait des signes de faiblesse ne laissant aucun doute sur sa mort prochaine, écrivait ici son dernier adieu. Dans un entrefilet paru dans le même numéro, Jean Jeannot annonce le décès de son maître et indique qu'il fera publier le testament de l'Hermite dans un prochain numéro. Notons que l'homonyme parisien, dans sa chronique du 22 avril publié sous le titre « La mort de l'Hermite », avait lui aussi annoncé son propre décès.

## La mort de l'Hermite, la mort d'un écrivain

Suivant les conseils de l'Hermite de la rue des Forges, Adélaïde continue d'exercer sa plume en lui signant un dernier adieu dans le numéro du 1<sup>er</sup> juin :

*Pleurez, Muses, pleurez, vous perdez un grand homme  
Qui n'eut point son égal de Pékin jusqu'à Rome.*

### Épitaphe de l'Hermite

Ici repose un pauvre sire,  
Pauvre esprit, pauvre auteur,  
Possédé du démon d'écrire,  
Qui mourut pauvrement d'un accès de fureur.  
Son nom était l'Hermite.  
Il blâmait tout, raisonnait de travers.  
Quoique ignorant, orgueilleux, hypocrite,  
Il prétendait réformer l'univers.  
On pourrait davantage en dire,  
Car il avait mille autres dons,  
Mais nous devons nous garder de médire,  
Passant, sur son tombeau, jette quelques chardons (GTR, 1<sup>er</sup> juin 1819).

Jean Jeannot, qui a hérité de la tâche de défendre la mémoire de son maître, à l'instar du neveu Ernest Lallé dans les chroniques de De Jouy, a condamné l'indélicatesse de l'épitaphe d'Adélaïde. Or, l'imprimeur n'a pas hésité à faire paraître l'écrit licencieux<sup>19</sup>. Près d'un mois après le décès de l'Hermite de la rue des Forges et la parution de l'épitaphe d'Adélaïde, l'imprimeur annonce, dans le numéro du 17 juin, la publication d'une lettre signée Adélaïde mère. Cette fois l'imprimeur hésite : « Il nous semble que cet opuscule est tardif, et que cette Dame ne montre point un procédé noble et généreux en se permettant de donner des conseils à Mr L'Hermite, dont elle ne peut ignorer la mort ». Malgré ces précautions, le texte sera publié le 22 juin suivant. Cette dame invite l'Hermite de la rue des Forges à modérer ses jugements sur les comportements de ses contemporains afin de ne pas avoir à subir leurs foudres. Loin de croire au décès du correspondant, Adélaïde mère le dit réfugié près du lac Saint-Pierre.

C'est ici que le coup de théâtre le plus significatif de cette polémique en ce qui a trait à la mise en fiction prend forme. C'est en effet le *personnage* de l'Hermite, et non l'auteur, qui est mort de sa belle mort, à l'instar de l'Hermite de la Chaussée d'Antin, et qui permet à Adélaïde de remporter la victoire de l'éloquence. Ainsi, ce revirement inattendu pose la distinction entre auteur, narrateur et personnage de manière exemplaire. Dorrit Cohn indique que le récit non-fictionnel possède une origine univoque stable et que son narrateur est identique à une personne réelle à savoir l'auteur dont le nom figure sur la page

---

<sup>19</sup> Duvernay avait cependant fait publier, la veille de la parution du texte d'Adélaïde, une description de la nature de l'épitaphe qui permettait au lectorat de voir tout le fiel de celle composée par Adélaïde.

de titre<sup>20</sup>. Dans la fiction, il y a scission entre auteur et narrateur. Si l'homme réfugié près du lac Saint-Pierre est bel et bien l'auteur des communications signées l'Hermitte, ce même Hermitte devient, quant à lui, un véritable personnage de fiction. La lettre d'Adélaïde mère semble répondre à une incompréhension latente chez le lectorat de la *Gazette des Trois-Rivières* qui aurait été dupe de l'illusion référentielle.

## Le Testament de l'Hermitte

À la lecture des dernières volontés de l'Hermitte, publiées dans les numéros des 9 et 29 juin 1819, la littérarité du personnage ainsi que sa volonté de faire valoir ses talents et ses opinions dans la presse apparaissent de manière explicite. On peut lire dans ce testament l'évocation de son propre parcours d'écrivain, ses opinions sur la presse de l'époque, ainsi que les difficultés essuyées pour se tailler une place dans cet univers<sup>21</sup>. Si l'Hermitte n'en est pas à ses premières tentatives dans la presse, celui qui croyait enfin amorcer une « nouvelle existence » d'écrivain dans la *Gazette des Trois-Rivières* a rapidement perdu ses illusions face aux interventions et à l'acharnement d'Adélaïde qu'il compare à une jeune Parque<sup>22</sup>. Il s'agit donc d'une mort symbolique : celle d'un auteur qui souhaitait laisser une œuvre à la postérité, mais que la critique a forcé à se retirer. Il termine son testament en s'adressant à celle qu'il considère comme responsable de la brièveté de sa carrière : « Je pardonne à Adélaïde ses impostures et aux autres leurs bévues, étant bien certain qu'ils ne paraîtront pas sur la scène, pourtant comme une femme ne pardonne jamais une injure, je laisse à Jeannot le soin de me défendre. *Stat nominis umbra* » (*GTR*, 29 juin 1819). Cette devise résume bien le paradoxe de la situation. L'Hermitte a reçu un coup fatal, mais l'auteur et apprenti journaliste qui se cache derrière ce pseudonyme garde sa noblesse. Comme son *alter ego*, l'abbé Prévost, l'Hermitte est mort par erreur, lui qui était toujours bien vivant et qui pouvait

---

<sup>20</sup> Dorrit Cohn, *Le propre de la fiction*, Paris, Seuil, « Poétique », 2002, p. 188.

<sup>21</sup> « Je me suis levé, et cherchant un guide pour diriger mes pas dans ce champ ténébreux, je n'ai trouvé qu'un insipide *Spectateur* plongé dans une insomnie délirante, l'hypocrisie ce monstre infernal, l'avait enchaîné. Des sons discordants frappèrent mes oreilles; je regardai et je vis un *Héraut* ayant les yeux étincellants, la trompette de la discorde à la bouche, jouissant du cruel plaisir de troubler le repos des humains. J'ai vu un *Mercur*e à la suite de ce spectre; disgracié de l'éthérée, il était *le Messager des furies*. Une nouvelle *Aurore*, un soleil nouveau, parurent l'un après l'autre sur l'horizon; une douce rosée humecta la terre; de son sein sortirent *Trois-Rivières*; elles se réunirent et arrosèrent de leurs eaux limpides les rivages lointains, sans jamais les inonder. Jouissant d'une nouvelle existence, je me hâtai de la mettre à profit, espérant en jouir longtemps, mais hélas! elle n'était qu'éphémère. À peine ai-je eu le temps d'en goûter les délices, qu'une jeune Parque cruelle me menace de son ciseau fatal; dans peu je serai dans l'empire des morts ». On peut voir les références au *Spectateur* de Charles-Bernard Pasteur, au *Montreal Herald* de William Gray, au *Quebec Mercury*, à *L'Aurore* de Michel Bibaud et pour finir à la *Gazette des Trois-Rivières*.

<sup>22</sup> Dans la mythologie grecque, les Parques détiennent le droit de vie ou de mort. Elles sont représentées un ciseau à la main, ce qui symbolise leur capacité à couper le fil de l'existence.

encore éblouir par ses talents<sup>23</sup>, constituant ainsi une sorte de métaphore du statut de l'écrivain au Bas-Canada qui rappelle bien les plaintes d'un Joseph Quesnel quelques années plus tôt.

## Du factuel au fictionnel

Dans toute cette polémique, l'omniscience narrative des intervenants fournit des indices supplémentaires de la mise en fiction<sup>24</sup>. Le déphasage que suggère la séparation du moment de l'écriture et celui de la publication ne semble pas affecter de manière sensible la mise en place du dialogue épistolaire et de la configuration fictionnelle. Cette polémique engendre un univers autonome, réglé selon des règles implicites qui, si elles apparaissent *a posteriori*, n'en demeurent pas moins essentielles à la configuration qui s'ébauchera une fois la polémique menée à son terme. Si la dynamique épistolaire en est une de l'aller-retour et que la configuration est constituée de chacune des interventions, l'ensemble des éléments de la polémique finit par former un tout cohérent.

La fiction se manifeste dans les interstices du texte, par la dénonciation, dans les portraits notamment, de l'illusion référentielle dont le lectorat serait victime et l'abondance des références littéraires qui permet de désamorcer toute tentative de lire cette polémique au premier degré. Même si le lecteur reste aveugle à tous ces indices pendant la durée de la polémique, le coup de théâtre révélé par Adélaïde mère (l'Hermite n'est pas mort) ne laisse plus aucun doute au lecteur sur la configuration fictionnelle mise en place. Les événements racontés ont beau s'ancrer dans la réalité trifluvienne, la textualité du pseudonyme creuse déjà un écart avec celle-ci. Ce n'est plus l'homme auteur des textes signés l'Hermite qui en est témoin, mais bien le personnage de l'Hermite. Jean-François Jeandillou parle des pseudonymes littéraires comme n'étant « ni des mystères, ni des mystifications; le second nom est aussi authentique que le premier, il signale simplement cette seconde naissance qu'est l'écriture publiée<sup>25</sup> ». Le problème de la fiction inhérente à cette polémique ne se pose pas tant que le lecteur identifie le pseudonyme à un être réel et qu'il ne fait pas l'effort de la seconde lecture. Or, plusieurs signaux indiquent au lecteur qu'il doit se méfier des vérités énoncées par les intervenants, méfiance amplifiée par l'usage des pseudonymes. En dénonçant l'authenticité factice des vis-à-vis, chaque correspondant brouille les pistes et

---

<sup>23</sup> Prévost tomba inanimé sur le chemin de Saint-Firmin près de Chantilly. On le diagnostiqua mort et l'on procéda à l'autopsie. Prévost se réveilla subitement pendant l'opération et mourut effectivement.

<sup>24</sup> L'Hermite laisse souvent entendre qu'il a accès au contenu de certains textes bien avant leur parution. Il sait qu'Adélaïde prépare son portrait et plus tard son épitaphe avant même qu'ils ne soient publiés.

<sup>25</sup> Jean-François Jeandillou, « Au nom de l'auteur. Pragmatique de la mystification littéraire », *Protée*, automne 1994, p. 73.

laisse entendre que l'on doit lire ces textes comme des écrits relevant du régime fictionnel.

En tant que configuration, c'est l'interprétation de tous les éléments de la polémique qui se voit remise en question par le bris de l'illusion référentielle. « Alors que tout texte référentiel se laisse corriger par la réalité, le texte de fiction n'est tel que s'il met en jeu un écart (qui n'est pas à corriger mais seulement à interpréter) par rapport au donné<sup>26</sup> ». Ainsi, il ne s'agit pas uniquement de dire que l'Hermitte n'est pas mort et que ce dernier a menti, mais bien de comprendre que cette mort symbolique ouvre l'interprétation par un retour de lecture qui modifie le sens des énoncés. Cette polémique n'est pas que le récit de la fin tragique d'un citoyen de la ville de Trois-Rivières qui aurait souhaité devenir écrivain, mais bien le récit métaphorique de tout parcours d'écrivain qui, faute de soutien et d'encouragement, est voué à la mort dans le champ des lettres québécoises de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, « la fiction et la réalité s'articulent de façon à ce que l'une vaille comme horizon de l'autre : le monde apparaît comme l'horizon de la fiction et la fiction comme celui du monde<sup>27</sup> ». Ce passage nécessaire d'une lecture pragmatique à une lecture fictionnelle ouvre la voie à une multitude de lectures possibles. Les indices de la coexistence entre le factuel et le fictionnel, la prise au piège de la lecture pragmatique de certains correspondants et la mise en scène des mécanismes de l'illusion référentielle, qui agissent tout au long de cette polémique, créent un effet subversif qui engage le lecteur à se méfier de l'illusion référentielle à son tour et lui permet de pousser l'interprétation vers une autre vérité du texte. Le texte acquiert ainsi une fonction démonstrative par sa valeur explicative et hyperbolique. Il permet de toucher autrement le public, de lui donner les outils nécessaires pour comprendre le passage de l'écriture référentielle à l'écriture de fiction lui fournissant ainsi une expérience de l'exercice du sens critique.

À une époque où le pseudonyme reste encore une pratique courante, où le nombre de Canadiens engagés dans l'activité journalistique est encore restreint, où le plagiat et la supercherie sont toujours l'objet de soupçons, la frontière entre écriture référentielle et écriture de fiction demeure poreuse, et à cet égard mérite plus ample considération lorsqu'il s'agit d'analyser l'émergence de la littérature québécoise. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la presse était sinon l'unique organe de publication, du moins le plus accessible et c'est par ce chemin que l'Hermitte entame son accession au monde des lettres. Même si l'Hermitte n'arrive pas à se tailler une place au soleil, il appelle néanmoins, par le recours à la fiction, à la nécessité de poser un jugement critique sur les œuvres. Débat féministe, dont nous n'avons qu'effleuré les enjeux, cet échange épistolaire qui se poursuit pendant plus de quatre mois dans la *Gazette des*

---

<sup>26</sup> Dorrit Cohn. *op. cit.*, p. 299.

<sup>27</sup> *Ibid*, p. 313.

*Trois-Rivières* devient un débat littéraire certes, mais surtout un lieu à partir duquel nous pouvons observer la presse comme un espace où la contamination entre discours référentiel et discours fictionnel est toujours possible, voire inévitable.

Julie Roy  
Bibliothèque nationale du Québec



# Éléments pour une monographie du *Journal de Françoise* de Robertine Barry

La réflexion qui accompagne la lecture de la presse conduit à la lente élaboration d'une méthode qui avance au même pas que l'expérience de ce déchiffrement.

Corinne Pelta, « La presse libérale sous la restauration<sup>1</sup> »

Avec d'autres oubliées, Robertine Barry refait surface et l'importance de son rôle dans le champ culturel et littéraire québécois au tournant du XX<sup>e</sup> siècle est désormais reconnue, sans pourtant être bien définie. Sa carrière est brève, son œuvre livresque mince<sup>2</sup>, mais ses écrits journalistiques constituent une masse textuelle importante : collaborations à plus d'une douzaine de périodiques, chroniques et autres contributions au journal *La Patrie* de 1891 à 1899 et rédaction du *Journal de Françoise* de mars 1902 à avril 1909. Cette dernière publication, dont elle est la fondatrice, a souvent fait l'objet de dépouillements longitudinaux à cause de la quantité phénoménale d'informations qu'elle contient sur les pratiques culturelles et associatives de l'époque, mais son étude systématique n'a jamais été entreprise et semble capitale lorsque l'on tente de retracer la trajectoire de celle qui s'est fait connaître sous le nom de Françoise<sup>3</sup>. J'aborderai ici quelques aspects d'un travail en chantier qui conduira à une meilleure connaissance de ce périodique et de sa fondatrice<sup>4</sup>. Trois lectures, qui concourent à cerner globalement *Le Journal de Françoise*, seront esquissées : d'abord, une description de la facture d'ensemble de l'objet matériel suivie des démarches pour organiser et rendre accessibles les multiples informations de ce périodique, ensuite une lecture interne qui met en relief la forte présence de la directrice au sein du périodique et la nature dialogique de ses relations avec les acteurs d'un réseau personnel étendu et, finalement, une contextualisation qui a pour but d'analyser la place et la portée du périodique dans son époque en considérant les différents champs qui agissent sur lui.

---

<sup>1</sup> Corinne Pelta, « La presse libérale sous la restauration » dans Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant (éd.), *1836 : L'an 1 de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile Girardin*, Paris, Nouveau Monde, 2001, p. 297.

<sup>2</sup> Même l'œuvre livresque est indissociable des périodiques, car au moins 11 des 15 nouvelles de *Fleurs champêtres* (1895) ont d'abord paru dans *La Patrie*, et le recueil *Chroniques du lundi* (1900) réunit un choix d'articles parus dans le même quotidien.

<sup>3</sup> Je la désignerai par son pseudonyme pour les raisons expliquées ci-dessous.

<sup>4</sup> Cet article est le prélude d'un projet de thèse, « Robertine Barry (pseudonyme Françoise) : trajectoire d'une femme de lettres québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ».

## Facture du *Journal de Française*

L'éditorial de la première livraison annonce un journal « littéraire, instructif et récréatif à la fois » qui fera contrepoids à « l'article politique et financier » et à « la littérature de l'annonce et du fait divers » (*Le Journal de Française*<sup>5</sup>, I, 1, 1902, p. 1). Le public ciblé est celui des « femmes à qui [la revue] s'adresse avant tout » (*JF*, I, 1, 1902, p. 2). Cependant, les hommes et les enfants ne sont pas exclus puisqu'il s'agit d'une « Gazette canadienne de la famille », ainsi que l'indique le sous-titre qui apparaît au frontispice et en page un de chaque numéro, ce qui est confirmé par le contenu de la revue et les signatures des collaborateurs<sup>6</sup>.

*Le Journal de Française* est facilement accessible sous forme de microfilms surtout, mais des copies papier sont aussi disponibles. Quelques collections complètes, reliées en sept volumes, un par année de parution, ou en numéros détachés, se retrouvent dans des bibliothèques privées. J'ai en ma possession plus de la moitié des numéros dans un état satisfaisant. La copie papier permet de mieux percevoir les conditions matérielles de lecture : facilité de manipulation et de feuilletage, manières de tenir la revue, déployée, pliée et même repliée comme le montrent certains exemplaires.

*Le Journal de Française* est un bimensuel *in-quarto* qui paraît pendant sept ans, du 29 mars 1902 au 15 avril 1909, les premier et troisième samedis du mois, à raison de 24 numéros par année, sauf la première et la dernière qui en comptent 25, et la deuxième, 23; en tout, 169 numéros de 12 pages pendant les deux premières années, puis de 16 pages à partir d'avril 1904; au total, 2575 pages de texte. La page frontispice présente les informations usuelles : numéro, prix à l'unité et date, titre, sous-titre, fréquence des livraisons, nom de la directrice et devise, prix de l'abonnement local, adresse et numéro de téléphone du bureau de la revue et prix de l'abonnement à l'étranger, en francs français<sup>7</sup>. Ces informations sont répétées à la page un. Le nom et l'adresse de l'imprimeur sont signalés au bas de la page de couverture. Le sommaire occupe les trois-quarts de cette page la première année, puis son format est réduit pour faire place à une illustration ou, quelques fois, à une photo. Les grandes fêtes, Noël, le jour de l'An, Pâques et la Saint-Jean-Baptiste<sup>8</sup>, constituent des exceptions, puisque le sommaire est supprimé et remplacé par une illustration thématique occupant les trois-quarts de la page. Au cours des

---

<sup>5</sup> Robertine Barry, *Le Journal de Française*, revue bimensuelle, 29 mars 1902 au 15 avril 1909. Les références subséquentes au *Journal de Française* seront désignées par les lettres *JF*.

<sup>6</sup> Devinettes, concours et correspondances permettent aux enfants d'être présents dans les pages qui leur sont consacrées.

<sup>7</sup> *Française* vise un lectorat très large et aura effectivement des lecteurs en France et aux États-Unis, mais le tirage de la revue et le lectorat effectif sont inconnus.

<sup>8</sup> Chaque année, au mois de juin, la directrice fait campagne pour que le 24 juin soit un jour férié partout au Canada.

années, la publicité envahit progressivement les trois autres pages de couverture, et s'insinue à l'intérieur de la revue, de plus en plus fréquemment, sous forme de placards, de communiqués ou de courtes publicités de quelques lignes.

La succession des textes est ordonnée et la même maquette est reprise d'un numéro à l'autre avec quelques variantes au fil des années. Contrairement aux sommaires qui n'indiquent pas les numéros de pages, ce qui peut donner l'impression que toutes les rubriques ont une égale importance, l'examen du contenu révèle la place réelle occupée par les divers articles. Chaque page est divisée en trois colonnes, plus rarement deux. Les poèmes de la page un font exception à cette règle et leur présentation varie. Un ou deux poèmes occupent souvent toute la page, mais la partagent parfois avec le billet de la directrice qui se poursuit sur la page suivante. Suivent des chroniques, des récits brefs (nouvelles, contes, légendes, historiettes, souvenirs, pages d'histoire), des correspondances de Paris et d'Ottawa rédigées par des collaboratrices désignées, des rubriques récurrentes, puis les pages consacrées aux enfants. Les rubriques pratiques — mode, étiquette, recettes et conseils — occupent un espace variable mais limité à une ou deux colonnes au total. Les textes peuvent être séparés par des entrefilets et des anecdotes sans titre. Le feuilleton, sur trois, parfois deux colonnes, occupe les deux ou trois dernières pages de la revue.

Plusieurs éléments facilitent le repérage visuel des textes en général bien délimités par des titres, dont certains sont entourés d'un cadre ornementé qui les distingue avec netteté. La poésie en première page ou les rubriques titrées récurrentes comme, par exemple, « À travers les livres », comptes rendus de livres reçus; « Bloc-notes », faits culturels divers; « En glanant », collection de faits cocasses sur des célébrités, membres des familles royales d'Europe surtout, mais aussi du monde entier, et parfois sur des écrivains; « Pages des enfants<sup>9</sup> » qui se subdivisent à leur tour en sous-rubriques; roman-feuilleton poursuivi sur plusieurs numéros — trois pour le plus court, trente-sept pour le plus long; et, à partir de la deuxième année, « Le coin de Fanchette », réponses aux lecteurs; les rubriques constituent des marques topiques qui invitent à une lecture sélective et inscrivent la revue dans une modernité qui annonce le magazine actuel<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Le nom de cette rubrique hésite entre le singulier et le pluriel, tant aux sommaires qu'à l'intérieur de la revue, mais chaque numéro offre deux pages des enfants, exceptionnellement trois. La rubrique s'intitule « Pages de la jeunesse » pendant quelques numéros de la 6<sup>e</sup> année, avant de disparaître.

<sup>10</sup> Micheline Cambron et Hans-Jürgen Lüsebrink, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, XXXVI : 2, 2000, p. 137.

## Des milliers de références à colliger

*Le Journal de Françoise* constitue un corpus dont les limites sont tracées par les sept années de sa parution et, pour cette raison, peut sembler facile à circonscrire. Cependant, l'objet matériel ne révèle pas immédiatement la complexité de son contenu : c'est l'arbre qui cache la forêt. Cette publication est caractérisée par un foisonnement de références. Un répertoire des sommaires révèle plus de 2300 textes, dont près de 2000 signés par plus de 500 collaborateurs et auteurs de textes choisis. À ces textes, il faut ajouter quelques titres omis dans les sommaires, les différentes rubriques de la page des enfants et les entrefilets sans titre. L'inventaire des textes et les regroupements pour chaque signature ont constitué, dès le début, des instruments permettant des repérages rapides. Il a fallu trouver une manière plus élaborée d'inventorier ces informations et mettre au point un système de dépouillement.

La constitution d'une banque de données semble pouvoir remplir cette fonction<sup>11</sup>. Cependant, sa constitution soulève plusieurs problèmes. Par exemple, tous les éléments ne peuvent être traités dans un même fichier. La rubrique récurrente, l'article ponctuel ou la publicité présentent des informations de nature différente. Les aphorismes, qui parsèment la revue et retiennent l'attention tant par la signature des auteurs que la thématique qu'ils abordent, ou « Le Coin de Fanchette », composé de réponses aux lecteurs, exigent une approche différente. Les notes de la rédaction, qui éclairent parfois l'origine d'un texte ou identifient une signature ou un anonyme, offrent parfois autant d'intérêt que l'article lui-même. Un autre problème a surgi, celui de la typologie; il a fallu déterminer des catégories larges et souples pour classer des textes aux frontières génériques floues et éviter de multiplier les rubriques, tout en renonçant à inscrire le plus grand nombre possible d'informations sur une même fiche afin d'alléger la fabrication et la consultation. L'élaboration de fichiers et de répertoires distincts est apparue nécessaire.

Un premier fichier permet de colliger les informations variables pour chaque texte; les rubriques suivantes ont été retenues : nom de l'auteur, titre du texte, date et numéro de la revue, source première, sujet ou résumé, mots clés et remarques; deux autres rubriques, domaine et genre, subdivisées à leur tour en sous-rubriques de type booléen les complètent. Un deuxième fichier rassemble les informations invariables pour chaque signature identifiée : date de naissance, sexe, origine, époque, profession, statut social et appartenance au réseau. D'autres informations sont colligées séparément : des répertoires de titres de livres ou de périodiques et des index onomastiques s'avèrent des

---

<sup>11</sup> Le logiciel *FileMaker Pro 5*, auquel Marc Côté du CRILCQ (Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises) m'a initiée, a été utilisé.

instruments souples. Mais là encore, des difficultés surgissent. La revue regorge de noms propres de personnes, de lieux et de publications d'importance inégale. Par exemple, les références à M. de Labriolle, professeur de littérature française à l'Université Laval à Montréal<sup>12</sup>, sont plus pertinentes pour comprendre la constitution du champ littéraire québécois que les références à la reine Alexandra, quoique cet engouement pour la cour de France ou de Navarre, mais surtout d'Angleterre dévoile un trait de société qui mérite aussi d'être examiné.

Bien que toujours en chantier, ce travail d'inventaire permet déjà de dégager quelques données dont l'intérêt est indéniable. Le classement des signatures selon l'origine et le sexe permet d'en déterminer les proportions et procure des informations sur l'importance accordée par le *Journal de Françoise* à l'instauration d'une littérature nationale et la volonté de procurer aux femmes une tribune où elles peuvent s'exprimer. Les données sur les genres littéraires renseignent sur les textes disponibles, tout en révélant les préférences de la directrice. Il en est de même pour les mots clés qui signalent les thématiques récurrentes. La date de naissance des signataires dévoile une unité générationnelle. En effet, les contemporains dominent de manière très marquée et, même s'ils appartiennent à plusieurs générations, nombre d'entre eux sont nés vers 1863, année de naissance de la directrice. Seuls les aphorismes dispersés dans la revue reflètent un intérêt pour les époques antérieures.

## Les multiples chapeaux de la directrice

Ces index et inventaires fournissent des instruments propices aux recoupements et aux rapprochements significatifs et suggèrent de nouvelles pistes, mais ne peuvent se substituer à la lecture interne des textes. D'ailleurs, le sens premier du mot « dépouillement » comporte l'idée d'enlever, de dégarnir, de déposséder. Le dépouillement d'un périodique entraîne son appauvrissement, car en sélectionnant et en isolant certains de ses éléments, il déforme la perception globale de la revue et se compare à une coupe à blanc qui fait disparaître la forêt. Il faut plutôt concevoir ces instruments comme des herbiers qui permettent de mieux connaître et comprendre la forêt, et d'y circuler avec aisance; ils préludent à une lecture interne qui redonne à la revue sa densité et sa complexité et ouvre sur des perspectives beaucoup plus larges. La recherche sur le journal *Le Canadien* (1836-1845), dirigée par Micheline Cambron, a conduit à cette constatation : « malgré son apparente hétérogénéité, le journal doit être considéré comme un objet à part entière et la conservation — et l'exploitation ! — de l'entièreté du document qu'il constitue

---

<sup>12</sup> L'Université Laval établit une succursale à Montréal en 1876; elle disparaît en 1919, année de la fondation de l'Université de Montréal.

être posée comme absolument nécessaire<sup>13</sup>. » Les auteurs de la monographie sur *La Presse* d'Émile Girardin adoptent aussi cette méthode : le journal doit être lu « en continu, comme une œuvre cohérente, où le sens se construit jour après jour, [...] cumulativement et non successivement<sup>14</sup> ». Ces deux études montrent la portée heuristique de cette approche.

C'est pourquoi, malgré la présentation visuelle des textes et la diversité du lectorat visé qui invitent à une lecture sélective, *Le Journal de Françoise* est pris « pour ce qu'il est matériellement, c'est-à-dire *un seul texte*<sup>15</sup> ». La lecture en continue débute par le titre sur lequel je m'attarderai ici. Le mot « journal » traduit le flou qui caractérise les périodiques à cette époque. Robertine Barry, tout comme certains de ses collaborateurs, utilise aussi les mots « revue », « publication » et « feuille » pour qualifier son périodique. D'entrée de jeu, dans l'éditorial programmatique du premier numéro, elle donne au prénom Françoise une valeur emblématique : « ce nom dans notre pays, est en quelque sorte générique : il désigne souvent, dans le langage familier, la femme canadienne; il évoque des consonances et des souvenirs de terroir. » (*JF*, I, 1, 1902, p. 2). Ainsi, le titre annonce deux des principaux axes discursifs de la revue : la promotion des femmes et l'affirmation nationale indissociables d'une reconnaissance des racines. Parallèlement au caractère générique que Françoise donne à son pseudonyme, son utilisation dans le titre affiche en même temps le rôle prépondérant qu'elle joue dans la revue. Onze ans avant sa fondation, elle signe ses premières chroniques à *La Patrie* de ce pseudonyme, et admet dans le même éditorial qu'il a contribué à la faire connaître : « En choisissant ce titre, nous avons espéré d'abord retrouver les lecteurs et les lectrices qui nous ont, autrefois prodigué leur indulgent encouragement. » (*JF*, I, 1, 1902, p. 2). De pseudonyme qu'il est à l'origine, « Françoise » devient un nom de plume, même s'il n'a pas complètement éclipsé le nom de baptême; loin de servir de paravent, il constitue la marque de sa notoriété. La préposition « de » du titre marque l'appartenance. Comme fondatrice, directrice, rédactrice et administratrice, Françoise est investie d'une autorité qui se manifeste de plusieurs manières. Alors que pour la plupart des titres « le sens textuel s'épuise rapidement<sup>16</sup> », *Le Journal de Françoise* conserve le sien et reste étroitement associé à sa fondatrice : il s'agit vraiment du journal de Françoise. Bien qu'elle

---

<sup>13</sup> Micheline Cambron, « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de l'histoire de la littérature au Bas-Canada », *Fac-Similé*, n° 14, novembre 1995, p. 12.

<sup>14</sup> Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant, *1836 : L'an 1 de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile Girardin*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2001, p. 17.

<sup>15</sup> Micheline Cambron, *Le Journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie 1836-1845*, Montréal, Fides, 1999, p. 63.

<sup>16</sup> Voir Maurice Mouillaud, « Le journal un texte sous tension », dans Pierre Rézat (dir.), *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, p. 153 : « Qui entend encore l'humanité dans *L'Humanité*, libération dans *Libération*...? » On pourrait en dire autant du *Soleil* fondé à Québec en 1880, ou du *Devoir* fondé à Montréal en 1910, deux quotidiens toujours présents mais dont le sens textuel du titre s'est perdu.

sollicite un nombre considérable de collaborateurs, qu'elle subisse des influences et réagisse continuellement aux événements, aux débats en cours et aux propositions qui affleurent, tout indique qu'elle demeure seule maîtresse à bord, contrairement à d'autres revues caractérisées par leur collégialité. Les pages des enfants dévolues à sa sœur Blanche, sous le pseudonyme de tante Ninette, font exception. Outre les articles portant la signature de Françoise — éditoriaux, récits brefs, rubriques récurrentes — et ceux de la directrice et de l'administration qu'elle assume pendant les six premières années, des notes de la rédaction accompagnent plusieurs articles; de plus, elle surgit soudainement dans des communiqués d'apparence neutre, au premier abord. Un seul article est signé Feu-Follet, pseudonyme qui lui est attribué, mais il est probable qu'elle en utilise d'autres ici, sans qu'il soit possible de le confirmer. Son patronyme et l'initiale de son prénom n'apparaissent qu'en page un de couverture, établissant ainsi son double rôle de directrice et de rédactrice. Le nom de Fanchette de la rubrique de réponses aux lecteurs est une variation populaire de son nom de plume. Certains collaborateurs s'adressent directement à elle au début ou à l'intérieur de leurs articles. Les occurrences de son pseudonyme et des autres appellations qui la désignent l'emportent en fréquence sur tous les autres lexèmes. Cette redondance est l'indice d'un désir de se faire connaître et de s'afficher sur la place publique<sup>17</sup>. On est loin ici de la modestie considérée comme une vertu capitale qui caractérisait l'attitude de plusieurs Canadiennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>.

## **La revue comme espace de sociabilité : l'intime et le public**

Bien que *Le Journal de Françoise* soit fortement marqué par la personnalité de sa directrice, il n'en demeure pas moins un espace de sociabilité. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des revues culturelles et littéraires, souvent considérées comme un prolongement des conversations qui ont lieu dans les salons. Le salon, pièce de la maison où sont accueillis les visiteurs de l'extérieur, constitue la plus publique des pièces de cet espace privé, en fait, un espace

---

<sup>17</sup> Parmi les 3150 périodiques répertoriés par Beaulieu et Hamelin de 1764 à 1944 dans *La Presse québécoise des origines à nos jours* (1987), au moins deux autres portent le nom de leur directrice : il s'agit de *La Revue de Manon* (15 février 1925 au 1<sup>er</sup> février 1931), pseudonyme d'Emma Gendron, et la revue *Jovette* (1942 à 1951), dont Jovette Bernier serait cofondatrice (selon Nicole Brossard et Lisette Girouard, *Anthologie de la poésie des femmes au Québec*, Montréal, Édition du remue-ménage, 2003, p. 85). *Revue de la mode «Gorcy»* (1906-1919) est dirigée par les époux Gorcy, Gabrielle et Émile.

<sup>18</sup> Julie Roy, « Le "genre" prétexte : récit de soi et critique sociale dans les correspondances "féminines" au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle », *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 184.

semi-privé, qui établit la jonction entre l'intime et le public<sup>19</sup>. Dès la première livraison du *Journal de Françoise*, le ton est donné dans l'éditorial qui souligne le caractère intimiste souhaité : « Nous désirons que ces pages aillent au foyer de chacune comme des amies des bons et des mauvais jours; qu'elles soient les confidentes des unes, la consolation des autres, les conseillères discrètes de toutes... » (*JF*, I, 1, 1902, p. 1). Dans le même numéro, Marie-Louise Marmette-Brodeur, amie et collaboratrice assidue, établit clairement le lien entre *Le Journal de Françoise* et le salon : « Cette revue est une sorte de salon rose où les femmes viendront causer tout à fait entre elles. » (*JF*, I, 1, 1902, p. 11). Les salonniers du XVIII<sup>e</sup> siècle, et davantage les salonniers françaises contemporaines — Françoise a eu l'occasion d'en rencontrer plusieurs<sup>20</sup> —, constituent des modèles qui justifient sa démarche. Françoise et plusieurs de ses collaboratrices réfèrent fréquemment à ces illustres femmes et leur consacrent des articles<sup>21</sup>.

Tout en constituant une manifestation de la présence des femmes dans l'espace public, *Le Journal de Françoise* est en même temps traversé par une rhétorique de l'intimité. Le titre évoque le journal intime. « Le Coin de Fanchette » souligne aussi ce caractère intime et familier, voire domestique de la revue, car le coin de Fanchette désigne un endroit de la maison qui sert de débarras<sup>22</sup>. Le degré d'intimité atteint ici son comble puisque la directrice s'adresse parfois à un lecteur unique, seul capable de comprendre la réponse à sa question non publiée. Bien que le périodique vise un public aussi large que possible — sa survie en dépend —, on perçoit les traces d'un niveau de lecture que seuls les initiés pouvaient comprendre, connaissant les personnes derrière les pseudonymes, participant aux conversations aboutissant à un texte dans la revue qui, à son tour, relance la discussion. Les nombreux marqueurs de l'intimité soulignant la nature dialogique de la revue laissent entrevoir « une intense activité en coulisse<sup>23</sup> ».

---

<sup>19</sup> Michelle Perrot distingue les pièces de la maison bourgeoise réservées aux hommes (cabinet de travail, bibliothèque), les espaces féminins et les espaces partagés dans *Femmes publiques*, Paris, Textuel, 1997, p. 81-82. De là, l'idée du salon comme espace semi-privé où règnent les salonniers; cet aspect est aussi illustré lorsqu'un chroniqueur anonyme publie la liste de 42 invités à un thé chez Françoise, tout en laissant entendre qu'il ne les a pas tous nommés. (*Le Passe-temps*, 6 mars 1897).

<sup>20</sup> Pendant son séjour à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle où elle représente les Canadiennes avec Joséphine Dandurand, elle est invitée, entre autres, chez Juliette Adam et Hélène Vacaresco (« Lettre de Françoise », *La Patrie*, 26 mai 1900, p. 10, et 22 septembre 1900, p. 6). Admise comme membre à la Société des gens de lettres et au Lyceum de Paris, elle établit des liens avec Gyp (comtesse Martel), la baronne Grellet de la Deyte, la duchesse d'Uzès, Julia Daudet, etc.

<sup>21</sup> Par exemple, M<sup>me</sup> Geoffrin et M<sup>me</sup> de Flahaut font l'objet d'études sous la signature de M<sup>me</sup> Sauvalle.

<sup>22</sup> Charles ab der Halden, dans *Études de littérature canadienne française*, Paris, Rudeval, 1904, p. 49, signale cette définition retrouvée chez Philippe Aubert de Gaspé, dans les *Mémoires*, Québec, N. Hardy, 1885, p. 6-11.

<sup>23</sup> Jacqueline Pluet-Despatin, « Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues », dans « Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP)*, n<sup>o</sup> 20, mars 1992, p. 127.

Lorsque Françoise fonde sa revue, une importante partie de son réseau est en place. Il s'est construit au fil des années, on pourrait dire à partir de sa naissance, puisque au moins un membre de sa famille — peut-être davantage — y joue un rôle important. Son travail de rédactrice à *La Patrie*, la publication d'un recueil de nouvelles qui a bénéficié d'une bonne réception critique, son rôle de représentante des Canadiennes à l'Exposition universelle de Paris de 1900 sont quelques-uns des jalons qui concourent à la constitution d'un réseau étendu. Les données répertoriées montrent que l'ensemble de son réseau est activé dans l'espace de sa revue : sont mis à contribution relations intimes (Marie-Louise Marmette-Brodeur et Henriette Bourassa), voisins (Joseph Nolin qui habite à quelques maisons de chez elle, rue Saint-Denis, publie quelques poèmes et s'annonce comme dentiste), collègues de travail (Louis Fréchette, présent dès ses débuts à *La Patrie* signe le « Petit courrier littéraire ») ou d'associations (Marie Gérin-Lajoie), relations mondaines (le juge François Langelier et son frère Charles, député de Montmorency), abonnés et lecteurs (Léonise Valois et Paul Morin envoient leurs premiers poèmes à la revue). De plus, Françoise est déjà « le pivot d'une multitude de causes et de combats informels, alors qu'elle prête son nom et s'associe à nombre de causes culturelles collectives<sup>24</sup>...» Son capital relationnel est considérable et s'accroîtra, du moins pendant les premières années de publication, car à partir de 1905, Françoise ne cesse de signaler le décès d'amis proches et de collaborateurs; son réseau semble commencer à perdre de sa densité.

Ses multiples chapeaux confèrent à Françoise un degré de centralité considérable; la revue est le lieu d'un dialogue constant avec ses collaborateurs et ses lecteurs. À leur tour, certains collaborateurs jouent de cette connivence avec les lecteurs et insèrent des remarques sur Françoise dans leurs articles. L'interdiscursivité des textes, tout comme les éléments du paratexte et du métatexte, contribue au caractère dialogique prononcé de la revue. Cette caractéristique des périodiques, particulièrement accentuée ici, fournit des indices permettant de dessiner la cartographie du réseau personnel de Françoise. L'appartenance à son réseau est souvent indiquée par des annotations que le sujet de l'article n'annonce pas, ou se lit en filigrane. La liste des signatures les plus fréquentes n'indique pas la nature de la relation avec la directrice, mais la rhétorique de l'intimité, qui affleure dans plusieurs textes, l'éclaire et apporte des précisions sur le degré de proximité. Par exemple, il peut s'agir d'une manière de parler d'elle : « C'est assez vous dire que la directrice de ce journal m'a confié le soin de ce département et que je devrai m'acquitter de mes fonctions sous les peines les plus sévères — du moins d'après les menaces de Françoise qui, plus habituée à commander qu'à prier, (!) entend

---

<sup>24</sup> Chantal Savoie, « Des salons aux annales : les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX<sup>e</sup> siècle », *Voix et images*, vol. 27, n° 2 (80), hiver 2002, p. 248.

que tout marche au doigt et à l'œil, et ne se gêne pas pour vous le dire. » (*JF*, I, 1, 1902, « Mode et Modes », *Cigarette*, p. 12); d'une allusion à une rencontre passée : « Ma chère Directrice, lorsque vous avez quitté ce bon Paris, j'ai pris envers mes amies canadiennes un engagement presque solennel que je remplis aujourd'hui. » (*JF*, I, 3, 1902, « Lettre parisienne », vicomtesse d'Aubervilliers); ou qui n'a pas eu lieu : « Chère Françoise, la session touche déjà à sa fin et nous ne vous avons pas même entrevue à Ottawa. Ce serait de la noire ingratitude de votre part, si vous n'aviez une excuse : ce nouveau-né qui réclame tous vos instants et dont les spécimens sont ici entre toutes les mains. » (*JF*, I, 5, 1902, p. 41, « Lettre d'Ottawa » Yvette Frondeuse); un détail personnel glissé dans un article de Françoise sur Juliette Adam : « J'aimerais, pour ma part, exprimer à la Grande Française le plaisir charmant que me cause personnellement, la venue de chacune de ses œuvres, le délice que j'éprouve à les parcourir et ma joie tout intime, en même temps que la flatteuse satisfaction, de lire aux premiers feuillets, de cette bonne écriture que j'ai appris [*sic*] à connaître et à aimer : "À ma chère Françoise". » (*JF*, V, 3, 1906, « Mémoires de Mme Adam », Françoise, p. 36); ou la remarque d'un collaborateur qui se plaint de l'insistance avec laquelle la directrice sollicite des textes : « Vous m'avez arraché une promesse bien téméraire, ma chère Françoise, quand, l'été dernier, vous m'avez fait promettre de vous écrire un article pour votre numéro de Noël. » (*JF*, V, 19, 1907, « Réminiscences », Charles Langelier, p. 265). Les notes de la rédaction décrivent parfois les circonstances dans lesquelles le texte est parvenu au périodique et procurent également des indices sur son réseau.

On peut, de plus, déterminer plusieurs caractéristiques des acteurs de son réseau, comme le statut social, la profession, l'origine et le sexe. Par exemple, on constate qu'ils proviennent de domaines très diversifiés, un autre indicateur de l'étendue de son réseau : écrivains et journalistes, comme on s'y attend, mais aussi avocats, juges, hommes politiques, ecclésiastiques, etc. Outre des informations sur les acteurs, on retrouve des données qui concourent à définir d'autres aspects de son réseau, comme les lieux de rencontre, lieux intimes, semi-publics et publics : salons, théâtres, salles de concerts, institutions d'enseignement, bibliothèques, librairies, etc. Il est aussi possible de regrouper les acteurs selon des zones géographiques. Montréal est l'épicentre de son réseau avec des ramifications dans plusieurs régions du Québec, mais d'autres aires géographiques en font partie — au Canada, aux États-Unis et en Europe, en France surtout. Les moyens et les circonstances des rencontres sont aussi détaillés : correspondance, rencontres formelles et informelles, voyages, excursions et congrès, concerts, récitals et expositions, même les échanges téléphoniques sont mentionnés.

## Mondaine ou militante?

*Le Journal de Françoise* ne peut se lire sans une connaissance de la période où il a été publié, sans les références aux débats qui alimentent les conversations et les textes. Une lecture globale permet de dégager ce qui dans la masse discursive de la revue est conforme à l'*ethos* de la bourgeoisie et au discours dominant, et ce qui s'en écarte. Françoise est issue de la bourgeoisie libérale modérée. La manière d'envisager la culture, les formes de divertissements privilégiées, les recommandations et les proscriptions de lectures ou de pièces de théâtre dénotent un habitus propre à la bourgeoisie. Des manifestations de cet habitus se retrouvent aussi dans les recettes et les conseils pratiques qui confirment la division des tâches entre hommes et femmes, et dans la publicité où produits de luxe et produits usuels se côtoient. On attend des femmes qu'elles soient de parfaites hôtesse qui savent recevoir leurs pairs, tout en veillant à la bonne marche de la maison dans le quotidien. La direction offre même le transfert de l'abonnement à ceux qui partent en villégiature. Malgré la présence d'un intérêt pour les femmes au travail (domestiques, ouvrières, employées de bureau, femmes journalistes), il est possible d'avancer qu'une grande partie des textes s'adressent à la bourgeoisie à laquelle appartient la majorité des collaborateurs et sans doute une bonne partie du lectorat ; on devine qu'il s'agit parfois des mêmes personnes.

La facture de la revue, le lectorat ciblé et une grande partie du contenu n'annoncent pas sa dimension militante et parfois même subversive. Françoise ose prendre la parole et revendique une place pour les femmes; elle a fait l'apprentissage de son métier de journaliste à *La Patrie*, un quotidien libéral et progressiste connu pour ses polémiques houleuses<sup>25</sup>. La fondation de sa propre revue procure à Françoise une tribune exceptionnelle. Sur le plan social, elle exprime ses opinions et cherche à influencer ses lecteurs; sur le plan littéraire, elle offre un espace public pour la publication de textes écrits par des femmes, qui constituent 35% des signatures des sommaires; ce pourcentage est probablement plus élevé si on tient compte des signatures ne permettant pas de déterminer le genre sexuel (environ 10%), ainsi que des textes anonymes. Un discours revendicateur, parfois prudent, parfois audacieux, souvent teinté d'ironie, traverse le périodique. Plusieurs des sujets abordés se démarquent du discours dominant : le droit des femmes à l'éducation supérieure, les difficultés des relations dans les ménages, l'égalité juridique, la défense et le soutien des femmes au travail, la nécessité pour les femmes de s'associer pour faire valoir leurs droits et exercer une influence sur la société,

---

<sup>25</sup> Jules-Paul Tardivel — fondateur et rédacteur de *La Vérité*, périodique conservateur et ultramontain — lui reproche ses fréquentations : « ...il nous a semblé que le milieu où s'écoule sa vie littéraire a donné une fâcheuse tournure à son esprit. [...] Il s'agit de *La Patrie* où écrit M. Fréchette, et dont M. Sauvaille est le rédacteur et M. Beaugrand le propriétaire-directeur ! » (*La Vérité*, XIV : 47, 1895, p. 7).

l'urgence de l'édification d'une bibliothèque publique à Montréal, une campagne pour inciter les femmes à voter au gouvernement municipal, droit qu'on menace de leur enlever si elles ne l'utilisent pas<sup>26</sup>, l'interrogation sur la pertinence du suffrage des femmes aux gouvernements fédéral et provincial, autant de sujets très présents dans la revue. Bien que Françoise n'écarte pas les sujets plus légers, elle refuse de présenter une chronique mondaine et s'excuse de quelques rares entorses à la règle. Si les lieux de rencontre sont ceux des mondanités, c'est qu'ils constituent les seuls endroits où les femmes peuvent se réunir à ce moment : leurs propres salons, les théâtres et les salles de concerts habituellement associés aux divertissements et aux conversations superficielles.

Tout ramène à un des buts premiers de la revue qui est d'instruire, d'informer et de suppléer aux carences du système scolaire, tout en réclamant l'accès des femmes aux études supérieures. *Le Journal de Françoise* rend compte des activités culturelles afin d'informer et de faire connaître les artistes canadiens. Même « Le coin de Fanchette » est présenté comme un « bureau d'information ». Face à un clergé réfractaire à l'instruction obligatoire et gratuite, les revendications réitérées de Françoise constituent de la provocation. La lecture du périodique invite à mesurer l'écart entre mondanité et militantisme, entre conformisme et dissension. S'il y a tension entre ces deux pôles, elle semble assumée. Les femmes de la bourgeoisie sont les premières à profiter d'une éducation poussée dans les pensionnats et à revendiquer des changements. Françoise s'attribue le droit d'influencer l'opinion publique en faveur des réformes qu'elle réclame.

Bien que cette apparition des femmes sur la place publique n'aille pas sans une forte résistance, les conditions socioéconomiques les servent dans leur désir de s'affirmer. Les plus perspicaces des rédacteurs de journaux, de même que les entrepreneurs qui achètent des espaces publicitaires voient dans l'embauche de femmes journalistes un moyen de multiplier les lecteurs — et les lectrices surtout, de même que des consommatrices de leurs produits. Françoise, comme d'autres de ses contemporaines, profite de cette brèche. En fondant sa propre revue, elle se donne une marge de manœuvre encore plus grande que celle dont elle jouissait à *La Patrie*.

L'accès des femmes à la sphère publique par le biais des périodiques entraîne une transformation progressive des mentalités. On peut se demander pourquoi les revendications des femmes dans le *Journal de Françoise* n'ont pas eu plus d'effets immédiats. La réponse se trouve dans l'attitude de la toute-puissante Église qui, devant la percée des femmes sur la place publique, réagit en définissant un bon et un mauvais féminisme, et en contrôlant les associations

---

<sup>26</sup> Les veuves et les célibataires contribuables ont le droit de vote au gouvernement municipal.

féminines; elle tente d'imposer un modèle unique, celui de la femme au foyer, épouse et mère avant toute chose. On essaiera de faire rentrer les femmes à la maison d'où elles étaient sorties pendant quelques décennies, mais Françoise ne sera plus là pour assister à ce recul momentané<sup>27</sup>.

## La biographie revisitée

Prendre en compte l'entièreté d'un objet aussi considérable que *Le Journal de Françoise* nécessite plusieurs lectures et invite à la prudence. L'interdiscursivité des textes et la contextualisation des événements auxquels Françoise participe et réagit permettent de nuancer la portée de certains propos et d'éviter les simplifications. Au cours de sa trajectoire, un individu peut se contredire, se tromper, mais aussi évoluer. L'étude systématique du *Journal de Françoise* permet de poursuivre la biographie de sa fondatrice là où les précurseurs l'ont laissée<sup>28</sup>. Les documents la concernant sont dispersés dans de nombreux fonds d'archives et l'étude du *Journal de Françoise* ouvre de nouvelles pistes d'exploration. Françoise est décédée en 1910 et ses contemporains ont disparu à leur tour; on ne peut aujourd'hui rencontrer que des personnes qui ont connu des personnes qui l'ont connue. L'étude du périodique qu'elle a fondé, l'analyse de son réseau personnel et l'examen de fonds d'archives personnels ou publics prennent le relais et permettent d'éviter certains pièges propres à la biographie, sans abandonner cette perspective. Je reprends à propos de Françoise, cette interrogation d'Yvan Lamonde pour Louis-Antoine Dessaulles : « en quoi la vie de [Robertine Barry] parle-t-elle de la société canadienne-française entre [1891 et 1910], de quoi [Robertine Barry] peut-[elle] bien être représentati[ve] <sup>29</sup>? » L'étude du *Journal de Françoise* répond en partie à ces questions.

Lise Beaudoin  
Université de Montréal

---

<sup>27</sup> Cette question est abordée par Marie Lavigne, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Travailleuses et féministes, les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216. Le concept de « maternalisme » est proposé pour désigner la position qui l'emporte après la Première Guerre mondiale (voir Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 52, n° 3, hiver 1999).

<sup>28</sup> La présentation des *Fleurs champêtres* par Gilles Lamontagne chez Fides en 1984 et la thèse d'Anne Carrier, « Françoise (pseudonyme de Robertine Barry) : édition critique des *Chroniques du lundi* (1891-1895) », [thèse non publiée], Québec, Université Laval, 1988, constituent les deux principales références. La biographie que lui consacre Renée des Ormes, (pseudonyme de M<sup>me</sup> Turgeon née Léonide Ferland), en 1949, *Robertine Barry en littérature : Françoise*, est fondée, en grande partie, sur des témoignages recueillis auprès de personnes l'ayant connue trente ans avant la rédaction et aucune source n'est mentionnée.

<sup>29</sup> Yvan Lamonde, « Problèmes et plaisirs de la biographie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1, été 2000, p. 90.



# Chroniques



## Sites internet sur l'archive

### **Archives Canada.**

#### **Le réseau canadien d'information archivistique [www.archivescanada.ca/index2.html](http://www.archivescanada.ca/index2.html)**

Mis en ligne en octobre 2001, ce site bilingue a été créé par le Conseil canadien des archives ([www.cdncouncilarchives.ca](http://www.cdncouncilarchives.ca)) dans le cadre du « Réseau canadien d'information archivistique » tout en bénéficiant du support des organismes Patrimoine canadien et Bibliothèque et Archives Canada.

L'organisme se propose de formuler des « recommandations qui visent l'établissement de priorités, de politiques et de programmes nationaux favorisant le développement et le bon fonctionnement du système archivistique canadien ». Dans cet esprit, le site *Archives Canada* se veut un outil de recherche et d'information qui regroupe 800 organismes canadiens assurant la conservation et la diffusion d'archives historiques, littéraires et administratives.

Au premier abord, la page d'accueil revêt un certain attrait. Des photographies d'individus souriants nous convient à visiter le site si nous nous intéressons à l'histoire militaire, à l'épopée du chemin de fer ou à la généalogie. Il est cependant inutile de cliquer sur les icônes car le site ne possède pas de dossiers reliés à ces thèmes. On propose plutôt quatre opérations principales de recherche, soit effectuer des requêtes par mots-clés, par titre de fonds ou par provenance, pour ainsi accéder à des milliers de descriptions de fonds d'archives. Si la tâche s'avère facile et rapide pour toute personne familière avec les opérateurs, il faut savoir que les résultats seront traités seulement dans la langue du mot-clé demandé. Ainsi, une recherche sur la Presse canadienne et sur *Canadian Press* n'affichera pas la même liste de fonds. Plus important, la recherche par mot-clé, et non par sujet, fait en sorte qu'on accède à tous les fonds dont la description comprend les mots requis. Une recherche sur la presse canadienne fait donc ressortir des fonds qui ne contiennent souvent que des coupures de presse.

Si l'on veut repérer des fonds d'archives sur un individu, Anne Hébert par exemple, une recherche effectuée par le titre « Fonds Anne Hébert » conduira facilement aux deux fonds de l'auteure conservés à l'Université de Sherbrooke et à la Bibliothèque nationale du Canada. En cliquant sur l'un ou l'autre de ces résultats, on obtiendra une biographie d'Anne Hébert ainsi qu'une description du contenu du fonds tandis qu'un lien donne accès au site du centre d'archives où ce fonds est conservé. La description du fonds affichée par Archives Canada correspond presque mot pour mot à celle établie par le centre qui détient le

fonds, ce qui a pour mérite d'éviter les contradictions. Seul bémol : cette description ne contient pas toujours la cote ou le numéro d'extraction du fonds. Il faut donc cliquer sur le lien et consulter la description d'origine émise par le centre d'archives pour obtenir cette information.

Une seconde opération, simple à effectuer, permet d'accéder aux coordonnées des centres d'archives canadiens regroupés par provinces et territoires. Ces centres rendent accessibles sur le site des centaines d'expositions virtuelles susceptibles d'intéresser chercheurs et néophytes. Chaque jour, une exposition particulière est mise en valeur. Celle du 1<sup>er</sup> avril 2004, par exemple, a été consacrée à l'histoire de la Colombie Britannique, à travers des dossiers portant entre autres sur la famille, les femmes et les Premières Nations. Des photographies, des pièces d'archives numérisées et des témoignages accompagnent un texte ou un menu de rubriques parfois disponible dans les deux langues. Mais il arrive aussi que le texte se présente exclusivement en anglais ou en français selon la province où se situe le centre d'archives qui organise l'exposition. Pour visionner toutes les expositions, on peut en consulter la liste par titres ou faire une recherche par sujet ou territoire. Enfin, les utilisateurs sont invités à soumettre leur évaluation dans un sondage de quelques pages qui vise, nous dit-on, à bonifier le contenu et le fonctionnement du site.

Agréable à consulter, le site *Archives Canada* du Conseil canadien des archives est également pratique autant pour les amateurs d'histoire que les spécialistes, à condition de restreindre le plus possible le champ de recherche. On peut déplorer une absence de section sur des liens avec d'autres sites traitant des archives. Puisque le mandat du CCA consiste à promouvoir la préservation et la consultation des archives, une plus grande ouverture sur les autres ressources du Web ne serait-elle pas utile?

## **Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ)**

**Adresse : [www.rdaq.qc.ca](http://www.rdaq.qc.ca)**

Le site du Réseau de diffusion des archives du Québec a été créé par le Réseau des archives du Québec (RAQ); la mise en ligne de sa première version remonte à décembre 1999. Des donations privées ainsi que le fonds de l'autoroute de l'information créé par le gouvernement du Québec et le Conseil canadien des archives financent le projet alors que les archives des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, le CELAT (Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions) de l'Université Laval et la Division des archives de l'Université Laval en sont partenaires.

Fondé en 1986, le RDAQ se donne pour mission de « promouvoir le développement et la mise en valeur des documents d'archives tout en

favorisant l'échange et la mise en commun d'informations, d'expériences et de ressources ». Son site s'adresse tant aux archivistes qu'aux chercheurs, aux étudiants et aux services administratifs tels ceux des villes et des universités.

Conçu par la firme Inpixmap, le site attire d'abord l'attention par sa très belle page d'accueil et sa convivialité. Le menu, clair et facile d'accès, impressionne par la multiplicité des options. Une partie « magazine » intitulée « Quoi de neuf » contient de l'information sur l'actualité archivistique, notamment un calendrier d'activités, des nouvelles sur la gestion des archives, des articles spécialisés et des petites annonces. Dans cette même section, un lien donne accès à des expositions virtuelles montées à partir de documents du patrimoine québécois, comme celle de la Cinémathèque québécoise sur les affiches de cinéma ou celle du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières consacrée aux souvenirs d'enfance.

Le site comporte également des chroniques ethnologiques « coutumes et culture » qui sauront plaire à ceux et celles qui se questionnent, par exemple, sur l'origine de certaines fêtes et de certaines coutumes québécoises. En effet, chaque mois et selon la saison, une équipe d'ethnologues dirigée par Martine Roberge met en ligne des articles qui puisent leurs sources à même les Archives du folklore de l'Université Laval. Aux chroniques consacrées à Noël, la fête du Poisson d'avril ou le mois de Marie s'ajoutent des textes qui ont pour sujet l'origine des courriers du cœur ou les « métamorphoses du corps ». Les sous-sections permettent de « Remonter aux sources », de consulter des archives iconographiques en cliquant sur « L'album de photos » ou de retrouver les paroles de chansons traditionnelles.

Si la section ethnologique s'adresse au grand public, le forum de discussion tenu par le site concerne peut-être plus spécifiquement les archivistes et les chercheurs. Les questions sont regroupées en fonction des sujets, dont l'actualité archivistique, la préservation, l'accès et la diffusion des documents, etc. Enfin, la section « recherche » permet à l'utilisateur d'effectuer un repérage dans des services d'archives du Québec. Le RDAQ présente plus de 7 000 descriptions de fonds d'archives textuelles, sonores et iconographiques, à vocation littéraire, historique ou administrative, répartis à travers la province. On peut procéder à une recherche rapide par mots-clés ou encore à une recherche circonscrite par le titre du fonds, par la taille, le genre, la portée et le contenu, ou alors par le type (histoire administrative, notice biographique) ou la provenance du document. Une certaine connaissance du vocabulaire archivistique est peut-être nécessaire dans certains cas, mais une section d'aide n'attend qu'un clic pour dévoiler ses secrets.

Testée sur deux ordinateurs (un Mac en connexion haute vitesse et un PC en connexion normale), la recherche «rapide» requiert un appareil performant; mais la vitesse, évidemment, s'accroît avec la précision de la demande. Ainsi,

une recherche sur Gabrielle Roy par le biais de la recherche rapide conduit aisément à une liste de 16 fonds contenant des documents reliés à l'auteure et dont la description inclut la localisation précise et la cote. Cependant, les résultats primaires n'indiquent pas quelle est la part des pièces d'archives de Gabrielle Roy dans le fonds repéré; pour le savoir, il faut cliquer sur la description des différentes séries du fonds.

La recherche par sujets est plus problématique. En combinant, par exemple, « presse » et « XIX<sup>e</sup> siècle » on repère tous les fonds qui renferment des coupures de « presse » du « XIX<sup>e</sup> siècle », mais à condition que ces mots soient indiqués dans la description du fonds. En revanche, la banque de données indexée quotidiennement nous a permis de faire, à partir de ces termes, une extraordinaire trouvaille. Le fonds de la famille Chapais, conservé à l'Université Laval, est une véritable mine d'or pour qui voudrait connaître la vie d'une famille bourgeoise typique au XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire du journalisme à travers la carrière de Thomas Chapais (1858-1946), rédacteur du *Courrier du Canada* et du *Journal des campagnes*.

Le site affiche près de 150 lieux de conservation parmi les « quelques centaines de centres d'archives » que le RDAQ affirme regrouper. Ceux-ci sont rassemblés dans un registre (« Bottin »); en cliquant sur le nom d'un de ces centres, on accède à ses coordonnées. Comme l'adhésion au RDAQ est volontaire et à l'initiative des membres, on peut se questionner sur le caractère exhaustif des banques de données; les grandes institutions, dont les archives et les bibliothèques nationales, les principales congrégations religieuses, les universités et les centres d'archives régionaux s'y retrouvent. Mais qu'en est-il des centres de documentation des musées, des bibliothèques ou des archives privées?

Le site du Réseau de diffusion des archives du Québec n'est sans doute pas le seul outil à la disposition des jeunes chercheurs en littérature ou en histoire, mais sa convivialité, son caractère dynamique et sa structure rigoureuse en font une excellente référence et un outil précieux pour le repérage de nombreux fonds et pièces d'archives.

Nathalie Ducharme  
UQAM

# Présentation d'un centre d'archives ou d'un fonds important

## **La Collection Neilson des Archives Nationales du Canada**

Les 10 mètres de documents de la collection Neilson regroupent près de deux cents volumes dans lesquels on trouve journaux personnels, lettres, brouillons de lettres, livres comptables, cahiers d'abonnements à la *Gazette de Québec*, etc. Quand ils ne touchent pas aux affaires d'édition, la plus grande part de ces documents concernent la vie de la famille, mais ils représentent un intérêt public évident. On trouve aussi d'autres pièces relatives à la vie publique, notamment celles concernant la *Neilson-Mondelet Penitentiary Commission*. Entièrement microfilmée et accessible sans restriction, la collection a d'abord été acquise par les Archives Nationales du Canada en 1911, après quoi quelques transcriptions y ont été ajoutées.

Étant donnée l'étendue de la collection, l'instrument de recherche contenu dans la première bobine s'avère fort utile pour un premier repérage. Si sa consultation peut sembler laborieuse au premier abord, le temps passé à croiser les renseignements fournis par les divers répertoires en vaut la peine, surtout quand vient le temps de s'attaquer aux 38 autres rouleaux de microfilm.

Au-delà des catégories privées et publiques, l'essentiel des documents peut être divisé comme suit : il y a d'abord tout ce qui concerne l'entreprise de la *Gazette de Québec*, premier journal fondé au Québec en 1764, puis il y a les correspondances variées (les affaires privées et commerciales s'entremêlant).

## **Brown et Gilmore, imprimeurs**

John Neilson a débuté sa carrière d'imprimeur à 16 ans, en 1793, sous la tutelle du révérend Alexander Spark. Il a ainsi succédé à son frère Samuel, qui avait lui-même hérité de la direction du commerce de leur oncle John Neilson sénior quelques années plus tôt<sup>1</sup>; la collection est donc pour une bonne part constituée de pièces postérieures à 1793. Toutefois, certains documents concernant l'entreprise de l'oncle sont regroupés, sauf exception, sous la rubrique « Brown et Gilmore imprimeurs », qui comprend aussi l'intégral de la *Gazette de Québec*. L'aventure éditoriale du journal peut y être suivie dans le

---

<sup>1</sup> Chassé, Wallot, Wallot, « John Neilson », dans *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/FR/> (site consulté le 8 février 2005).

détail : s'y succèdent les cahiers de notes de travail de William Brown, ses correspondances et ses listes d'envois de matériel. Les cahiers d'approvisionnement en matériel et de comptes à recevoir, plus nombreux, sont quant à eux identifiés par périodes chronologiques et aisément repérables à l'aide de l'instrument de recherche. Enfin, un journal des tâches effectuées au bureau de Québec entre 1800 et 1810, un relevé des dépenses imputables à un voyage à Montréal en 1796 ainsi que des cahiers relatifs à la paie et aux salaires des employés figurent aussi au nombre des documents qui nous apparaissent spécialement intéressants. La description de cette partie de la collection compte à elle seule dix pages.

## Les correspondances

Les correspondances sont regroupées sous plusieurs thèmes et couvrent un siècle. On retrouve notamment des lettres écrites par des membres de la famille Neilson, le plus souvent des brouillons ou des lettres leur étant adressées (et qui proviennent de plusieurs centaines de correspondants), de même que d'autres lettres vraisemblablement acquises par les Neilson, mais qui ne les concernent pas au premier chef. Toutefois, la majeure partie des correspondances est constituée de lettres reçues par John Neilson qui, bien qu'elles ne soient pas réunies dans un même dossier, demeurent facile à repérer grâce à deux instruments de recherche : le premier propose une liste alphabétique des auteurs avec la date, le volume et les pages où se trouve la lettre; le second détaille une liste chronologique des lettres reçues et écrites par Neilson en mentionnant l'auteur ou le destinataire. Par exemple, les lettres de Pierre Bédard, qui sont particulièrement nombreuses (au-delà d'une centaine), s'échelonnent surtout de 1813 à 1829. Jean Bélanger et John Bennet semblaient aussi entretenir des échanges fréquents avec Neilson. Denis-Benjamin Viger n'est pas en reste : plus de cinquante lettres signées de sa main se trouvent répertoriées. Joseph Quesnel et Louis-Joseph Papineau ont aussi, à leur époque respective, écrit à John Neilson.

S'il veut entrer dans l'intimité d'une famille britannique vivant au Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, le lecteur patient trouvera sans doute dans ce fonds matière à combler ses attentes. Car les lettres reçues par les enfants Isabelle, Margaret, Hubert, William, Samuel, John Jr. et l'épouse de ce dernier, Laura Morehead, sont réunies dans les volumes 43 et 44 : *Correspondances Familiales*. Quant aux lettres touchant plus directement les activités d'éditions, de politique ou les affaires légales ou notariées, on les retrouve dans leurs catégories respectives, sous des titres en anglais.

## Autres documents

En plus des correspondances et des documents concernant la *Gazette de Québec* et les activités d'éditeur de John Neilson et de ses fils, la collection comprend des titres de propriétés seigneuriales, des cahiers de notes généraux et des dossiers dans lesquels se trouvent des documents n'étant pas liés directement à John Neilson. Il en va ainsi des pièces relatives aux affaires de James Allison, agent d'immigration à Montréal, ou de celles concernant la *Fairchild Collection*<sup>2</sup> (1816-1911).

Si l'intérêt littéraire ou culturel peut se porter plus naturellement vers la série *Brown et Neilson imprimeurs*, très volumineuse, c'est l'ensemble du fonds qui mérite d'être étudié, car il couvre le XIX<sup>e</sup> siècle en entier. À elles seules, les correspondances renferment une masse d'informations colossale sur la vie et le travail de cette lignée d'imprimeurs.

Benoît Moncion  
UQAM

---

<sup>2</sup> La *Fairchild Collection*, réunie par George Fairchild, contient des documents touchant l'histoire de Valcartier.



# Recherches sur les manuscrits et les archives

## L'Histoire du livre et de l'imprimé History of the Book

Le projet pan-canadien *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* est dirigé par Patricia Fleming de l'Université de Toronto et Yvan Lamonde de l'Université McGill. L'objet d'étude de ce projet déborde largement le cadre spécifique de la presse périodique puisqu'il s'intéresse aux grandes étapes de l'évolution de l'édition au Canada, depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1980. Fondé en mai 2000, ce projet regroupe des chercheurs provenant de l'Université Simon Fraser de Vancouver, de l'Université de Regina, de l'Université de Toronto, de l'Université McGill, de l'Université de Sherbrooke, de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale à Québec et de l'Université Dalhousie à Halifax. Ces chercheurs œuvrent dans diverses disciplines : l'histoire, les études littéraires, l'histoire de l'art, l'économie, l'histoire des sciences et des techniques, la sociologie, la bibliothéconomie et l'archivistique. L'approche multidisciplinaire convoquée touche les préoccupations d'un ensemble important de chercheurs travaillant sur l'archive et permettra sans nul doute de mieux situer l'histoire de la presse périodique dans cet ensemble. En plus de mettre en commun les travaux de chercheurs chevronnés, ce projet permet à des dizaines d'assistants de recherche et à des postdoctorants à travers le Canada de participer directement à la recherche et de collaborer étroitement à sa réalisation.

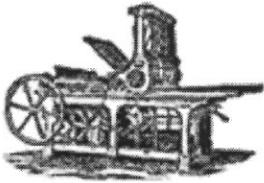
Ce projet, qui bénéficie d'une subvention de recherche du Conseil national de recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre des Grands travaux de recherche concertée, poursuit deux objectifs. D'abord, la publication d'une *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* en trois volumes (une édition en français et une édition en anglais) regroupant des contributions de dizaines de chercheurs associés au projet. Cette publication constitue la première tentative, au Canada, de faire une synthèse des nombreux travaux qui ont été réalisés jusqu'à ce jour dans ce domaine et touche des aspects aussi divers que les entreprises de presse, les acteurs du monde du livre et de l'imprimé, la matérialité de l'objet imprimé, l'économie du livre, les moyens de diffusion, les types d'ouvrages et les pratiques de lecture. Le premier volume, paru à l'automne dernier, couvre la période qui va des origines de l'imprimé au Canada à 1840, le second volume présente la période 1840-1918 et le troisième poursuivra son avancée jusqu'aux années 1980.

À partir des recherches entreprises par les collaborateurs du projet et les travaux de bibliographies réalisés, le projet *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* s'est également donné pour mission de mettre à la disposition des chercheurs et du grand public plusieurs banques de données qui sont déjà accessibles en partie sur le réseau Internet. Le site des ressources électroniques de l'HLIC, hébergé par l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse, donne accès à cinq bases de données bibliographiques consultables en ligne. Les internautes ont ainsi accès à une bibliographie sur l'histoire du livre et de l'imprimé au Canada (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle), à un ensemble de catalogues canadiens relatifs à l'imprimé des origines à 1950, à une base de données sur les imprimés canadiens parus entre 1752 et 1840, à une base indexée sur les acteurs des métiers du livre et à une base de données portant sur les manuels scolaires canadiens.

On peut accéder aux bases de données déjà en ligne en consultant le site des ressources électroniques de *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* à l'adresse suivante <http://acsweb2.ucis.dal.ca/hbicdb/index.html>.

S'inscrivant dans le sillage de nombreuses entreprises similaires qui ont cours actuellement en Europe et aux États-Unis, le projet *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* permettra une percée à l'échelle internationale de l'expertise canadienne dans ce domaine. En attendant la parution du dernier volume de la série et la tenue du colloque de clôture du projet qui aura lieu à l'Université Dalhousie, on peut consulter le site de *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada* à l'adresse suivante <http://www.library.utoronto.ca/hbic/>. Ce site permet de suivre l'évolution du projet, donne accès aux tables des matières des trois volumes, à des informations sur les travaux des chercheurs associés ainsi qu'à leurs coordonnées.

History of the Book in Canada < english



français > Histoire du livre et de l'imprimé au Canada

Julie Roy  
Bibliothèque nationale du Québec

# Bibliographie



## Bibliographie — La presse

- ANDRÈS, Bernard, « À l'orient du septentrion, ou Zélim dans la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) », *Tangence*, n° 65, 2001, p. 60-71.
- \_\_\_\_\_, « Le fantasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779) », *Études françaises*, vol. 3, n° 36, 2000, p. 9-26.
- \_\_\_\_\_, « Valentin Jautard et la création poétique à la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) », Jean Macary [éd.], *Création et réalité d'expression française*, Jean Macary, New York, Francographies, 1996, p. 95-105.
- ARNASON, David, « Canadian Literary Periodical of the Nineteenth Century », *Journal of Canadian Fiction*, vol. 4, n° 3, 1975, p. 125-128.
- BEAULIEU, André, et Jean HAMELIN, *Les journaux du Québec : de 1764 à 1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, « Cahiers de l'Institut d'histoire, 329 p.
- \_\_\_\_\_, *La presse québécoise : des origines à nos jours*, T. I : 1764-1859, 268 p.; t. II : 1860-1879, 350 p.; t. III : 1880-1895, 421p., Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
- BOTEIN, Stephen, Jack R. CENSER et Harriet RITVO, « La presse périodique et la société anglaise et française au XVIII<sup>e</sup> siècle : une approche comparative », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 32, 1985, p. 209-236.
- CAMBRON, Micheline, « Les récits du *Canadien*. Politique, fiction et nation », *Tangence : Fictions et politique*, n° 63, 2000, p. 109-134.
- CAMBRON, Micheline [éd.], *Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie (1835-1845)*, Montréal, Fides, 1999, « Nouvelles études québécoises », 419 p.
- CAMBRON, Micheline et LÜSEBRINK, Hans-Jürgen, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, p. 127-143.
- CAMPAGNA, Christine, « Le rôle de la presse selon les propriétaires et rédacteurs de journaux montréalais, 1830-1850 », mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1998, VIII, 144 f.

- COTNAM, Jacques et Pierre HÉBERT, « La *Gazette littéraire* (1778-1779) : notre première œuvre de fiction? », *Voix et images*, n° 59 (hiver), 1995, p. 294-313.
- DE BONVILLE, Jean (dir.), *La presse québécoise de 1764 à 1914 : bibliographie analytique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, 351 p.
- DES GRANGES, Charles-M., *Le romantisme et la critique. La Presse littéraire sous la Restauration (1815-1830)*, Paris, Société du Mercure de France, 1907.
- DESJARDINS, Nancy, « La théâtralisation du politique au temps des patriotes : les comédies du statut quo (1834) », mémoire de maîtrise en études littéraires, Université du Québec à Montréal, 2003, 185 f.
- DESROSIERS, Léo-Paul, « *Le Quebec Herald* », *Les Cahiers des Dix*, n° 16, 1951, p. 83-94.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie en Canada jusqu'à nos jours, 1764-1905*, Québec [s.é.], 1905, 175 p.
- DOYON, Nova, « Les revues encyclopédiques de Michel Bibaud », Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde [éd.], *L'histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. I (des débuts à 1840), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 264-266.
- \_\_\_\_\_, « Utopie de la formation du citoyen éclairé dans les journaux du Bas-Canada », *Actes du 1<sup>er</sup> colloque Interaméricain des Sciences de la communication Brésil-Canada, « América : terra de utopias », Salvador (septembre 2002)*, vol. 2, 2003, p. 31-45.
- \_\_\_\_\_, « Valentin Jautard (1736-1787) et la *Gazette Littéraire de Montréal* (1778-1779) : vers un paradigme du littéraire au Québec », mémoire de maîtrise en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002.
- \_\_\_\_\_, « Valentin Jautard, un critique littéraire à la *Gazette de Montréal* (1778-1779) », Bernard Andrès et Marc André Bernier [éd.], *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2002, « La République des Lettres, p.101-108.
- \_\_\_\_\_, « La migration des Lumières au Québec et au Brésil à la fin du 18e et au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international de l'Association brésilienne d'études canadiennes (ABECAN)*,

- « *Transculturalisme Brésil/Canada* », Porto Alegre (novembre 2001), publication sur CD-ROM, 2002.
- \_\_\_\_\_, « Valentin Jautard, premier critique littéraire au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 69 (printemps), 2002, p. 55.
- \_\_\_\_\_, « L'Académie de Montréal : fiction littéraire ou projet utopique? », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2 (printemps), 2001, p. 115-140.
- DUFEBVRE, Bernard, « *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, M. Quiblier et Alfred Rambeau », *L'Action catholique*, Supplément, 23 août, 1953, p. 15-18, 23.
- DURANTON, Henri, Claude LABROSSE, et Pierre RÉTAT [éd.], *Les Gazettes européennes de langue française (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1993, 346 p.
- DUVERNAY, Ludger, « Liste des journaux publiés dans le Bas-Canada depuis 1764 », *La Canadienne*, 22 octobre 1840, p. 4.
- FAUTEUX, Noël, « Début du journalisme au Canada français », *Le Journaliste canadien-français*, vol 1, n° 6 (octobre), 1955, p. 18-31.
- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993.
- FEE, Norman, *Catalogue des pamphlets, journaux et rapports déposés aux Archives publiques du Canada, 1611-1867, suivi d'un index*. 2<sup>e</sup> éd. Ottawa, Imprimeur du roi, 1916, 471 p.
- GALARNEAU, Claude, « La révolution sous presse », *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 3 (automne), 1989, p. 23-26.
- \_\_\_\_\_, « La Presse périodique au Québec de 1764-1859 ». *Société royale du Canada. Mémoires*, 4<sup>e</sup> de série, vol. 22, 1984, p. 143-166.
- GREIG, Peter E., « Fleury Mesplet (1734-1794) : the First Printer of the Dominion of Canada : a Bibliographical Discussion », thesis (M.A.), University of Leeds, 1974.
- GUAY, André L., « Lower Canadian Constitutionnal Thought as Seen Through *Le Canadien* and *The Quebec Mercury* (1804-1823) », thesis (M.A.), University of Ottawa, 1975, 198 f.
- KLINCK, Carl F., « The world of *The Scribbler* », *Journal of Canadian Fiction*, vol. 4, n° 3, 1975, p. 133-148.
- KORCHINISKY, Bonace O., « Evidence of the Enlightenment in the Quebec Newspapers, 1785-1795, » thesis (M.A.), University of Saskatchewan, 1972, 131 f.

- LABROSSE, Claude, « Fonctions culturelles du périodique littéraire », Claude Labrosse et Pierre Rétat [éd.], *L'Instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. 11-138.
- LAGRAVE, Jean-Paul de, *L'époque de Voltaire au Canada, biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur (1734-1794)*, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Montréal-Paris, L'Étincelle Éditeur, 1993, 503 p.
- \_\_\_\_\_, « Influence des philosophes des lumières dans la *Gazette de Montréal* », dans *La Révolution française au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 15 au 17 novembre 1989, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, 442 p.
- LAGRAVE, Jean-Paul de et Jacques G. RUELLAND, *Valentin Jautard (1736-1787), Premier journaliste de langue française au Canada*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 1989, « Fleury Mesplet », 390 p.
- LAMONDE, Yvan, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840), *Les cahiers des dix*, n° 56, 2002, p. 217-233.
- \_\_\_\_\_, « Les revues dans la trajectoire intellectuelle du Québec », *Les Écrits du Canada français*, n° 67, 1989, p. 27-38.
- LANDRY, Kenneth, « Les avantages que la presse procure au public » : le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 », Bernard Andrès et Marc André Bernier [éd.], *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2002, « La République des Lettres », p. 295-311.
- \_\_\_\_\_, « La diffusion de la littérature au Québec vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : le rôle des recueils littéraires (miscellanées et albums) », Aurélien Boivin, Gilles Dorion et Kenneth Landry [éd.], *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Montréal, Nuit blanche, 1996, p. 45-59.
- LAREAU, Edmond, « Revues et journaux », *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1877, p. 1-52.
- LEBRUN, Isidore, « Journaux, littérature », *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1833, p. 251-276.
- MACDONALD, Mary Lu, *Literature and Society in the Canadas, 1817-1850*, Lewiston et Queenston, The Edwin Mellen Press, 1992, 360 p.
- MARION, Séraphin, *Les lettres canadiennes d'autrefois*, t. 3 : *Le journalisme, berceau des lettres canadiennes. La phase canadienne*, Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1942, 202 p.

- \_\_\_\_\_, *Les lettres canadiennes d'autrefois*, t. 2 : *Le journalisme, berceau des lettres canadiennes. La phase française*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1940.
- \_\_\_\_\_, *Les lettres canadiennes d'autrefois*, t. 1 : *Le journalisme, berceau des lettres canadiennes. La phase bilingue*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1939, 191 p.
- MERCIER-FAIVRE, Anne Marie, « Dans les marges du vrai », Malcolm Cook et Annie Jourdan [éd.], *Journalisme et fiction au XVIII<sup>e</sup> siècle, French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, vol. 1, Bern, Peter Lang, 1999, 241 p.
- MONET, Jacques, « La presse canadienne-française et le projet d'Union, 1838-40 », *Revue du Centre d'études du Québec*, vol. 1, n<sup>o</sup> 1 (avril), 1967, p. 1-8.
- MONIÈRE, Denis, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada*, Montréal, Québec-Amérique, 1987, 231 p.
- READ, Stanley M. E., « An account of English journalism in Canada from the middle of Eighteenth Century to the beginning of the Twentieth », mémoire de maîtrise, Université McGill, 1925, 222 f.
- READE, John, « English Literature and Journalism in Quebec », J. Castell Hopkins [éd.], *Canada : an Encyclopedia of the Country*, Toronto, The Linscott Publishing Compagny, 1898, p. 147-165.
- REID, Philippe, « L'émergence du nationalisme canadien-français : l'idéologie du *Canadien* (1806-1842) », *Recherches sociographiques*, vol 21, n<sup>os</sup> 1-2 (janv-août), 1980, p. 11-53.
- \_\_\_\_\_, « Représentations idéologiques et société globale : le journal *Le Canadien* (1806-1842) », thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1979, 572 f.
- ROBICHEAUD, Émile, « La Gazette des Trois-Rivières, 1817-1820; *Le Spectateur canadien*, 1815-1820 », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1962, 234 f.
- ROUBEN, César, « Les échos de la Révolution française dans la presse canadienne de 1789 à 1794 : le voltairianisme de *La Gazette de Montréal* », *L'information historique*, vol. 50, n<sup>o</sup> 5, 1988, p. 163-171.
- ROY, Julie, *Stratégies épistolaires et écritures féminines : les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)*, thèse de doctorat en études littéraires, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2003, 2 v., 868 f.

- \_\_\_\_\_, « Les épistolières et la presse canadienne 1778-1839 : l'érudition au service d'une cause », Manon Brunet (éd.), *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Québec, Nota Bene, « Littérature », Québec, 1999, p. 115-128.
- SGARD, Jean, « La presse militante au XVIII<sup>e</sup> siècle : les gazettes ecclésiastiques », Pierre Rézat [éd.], *Textologie du journal*, Paris, Minard, 1990, « Cahiers de textologie », n<sup>o</sup> 3, p. 7-34.
- \_\_\_\_\_, « La multiplication des périodiques », Roger Chartier, Henri-Jean Martin et Jean-Pierre Vivet [éd.], *Histoire de l'édition française t. 2 : Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Promodis/ Centre National des Lettres, 1984, p. 198-205.
- THÉRENTY, Marie-Ève, *Mosaïques : être écrivain entre presse et roman (1829-1886)*, Paris, Honoré Champion, « Romantisme et modernités », 735 p.
- THÉRENTY, Marie-Ève et Alain VAILLANT, *1836 : L'An 1 de l'ère médiatique. Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin*, Paris, Nouveau Monde Éditions, « Culture médias », 2001, 388 p.
- VACHON Gilles-André, « Une pensée incarnée », *Études françaises* « Une littérature de combat. 1778-1810. Les débuts du journalisme canadien-français », vol. 5, n<sup>o</sup> 3 (août), 1969, p. 249-299.
- WALLACE, W. S. « A Bibliography of Canadian Literary Pperiodicals, 1789-1900 ». (presented by), *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3<sup>e</sup> série, vol. 26 (1932), sect. 2, p. 87-96.

# Biobibliographies



# Collaborateurs

## LISE BEAUDOIN

Professeure de littérature au Collège Ahuntsic, Lise Beaudoin prépare une thèse de doctorat, sous la direction de Micheline Cambron à l'Université de Montréal, ayant pour titre « Robertine Barry (pseudonyme Françoise) : trajectoire d'une femme de lettres québécoise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle ». Elle a présenté des communications sur *Le Journal de Françoise* au colloque « Femmes et champ littéraire : enjeux de légitimité » dans le cadre du 72<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, en mai 2004, et au colloque sur « Les premières femmes de lettres québécoises et la culture de l'imprimé », en novembre de la même année, à l'Université McGill.

## NOVA DOYON

Nova Doyon prépare une thèse de doctorat en études littéraires (dir. Bernard Andrès) à l'Université du Québec à Montréal. À travers l'étude comparée des pratiques littéraires de la presse québécoise et brésilienne des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, elle cherche à cerner, plus globalement, la valorisation du champ intellectuel dans deux collectivités neuves des Amériques. Son mémoire de maîtrise sur *Valentin Jautard (1736-1787) et la Gazette littéraire de Montréal (1778-1779)* portrait sur l'émergence du littéraire au Québec à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nova Doyon a récemment publié un article sur « Les revues encyclopédiques de Michel Bibaud » dans le premier volume de *l'Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, tandis qu'un article sur la *Gazette littéraire* paraîtra prochainement dans le *Dictionnaire de la censure au Québec — littérature et cinéma*. Nova Doyon a également présenté des communications dans différents colloques au Québec et au Brésil et participe depuis plusieurs années aux travaux du projet Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ) à l'Université du Québec à Montréal.

## NATHALIE DUCHARME

Nathalie Ducharme détient une maîtrise en histoire de l'Europe moderne de l'Université du Québec à Montréal. Inscrite au doctorat en études littéraires à l'UQÀM, sa thèse, sous la direction de Bernard Andrès, a pour titre : « Personnages et discours idéologique dans le roman d'aventures québécois au XIX<sup>e</sup> siècle ». Elle collabore aux recherches du projet Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ) et à celles de l'Initiative interuniversitaire de recherche sur les manuscrits et les archives littéraires (IRMA).

## BENOÎT MONCION

Benoît Moncion est étudiant à la maîtrise en études littéraires à l'UQÀM. Il s'intéresse au théâtre et à la poésie de Joseph Quesnel, plus spécifiquement au rapport qu'entretiennent ses œuvres avec le contexte social et culturel du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle par le biais de la satire, de l'autodérision et de diverses formes du comique et de l'humour. Sous la direction de Bernard Andrès, il prépare sur ce sujet un mémoire intitulé *L'humour de Joseph Quesnel (1746-1809) : naissance de l'écrivain canadien*. Il participe aux activités du projet Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ) depuis 2002. Il a notamment collaboré à la réédition des *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière* (B. Andrès (dir.), Triptyque 2003).

## DOMINIQUE PLANTE

Dominique Plante prépare, à l'UQÀM, sous la direction de Bernard Andrès, une maîtrise en études littéraires. Son mémoire porte sur la naissance de l'érudition littéraire au Québec à travers la lecture du journal *L'Abeille canadienne (1818-1819)*, un périodique fondé et dirigé par Henri-Antoine Mézière (c1771-1846). Il a présenté ses travaux sur *L'Abeille canadienne* au congrès de l'ACFAS en 2002 et 2004 et publié un article sur « L'Archive et ses réseaux. Henri Mézière et *L'Abeille canadienne* » dans la revue *Posture* en 2004.

## JULIE ROY

Julie Roy a soutenu une thèse de doctorat en études littéraires (*Stratégies épistolaires et écritures féminines : les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)*, (dir. Bernard Andrès, UQÀM, 2003) portant sur les liens entre régime épistolaire et écriture littéraire au féminin (prix ACFAS-Chaire Claire-Bonenfant 2004). Elle a poursuivi ses recherches au laboratoire Shadyc (EHESS-CNRS UMR8562) de Marseille (Bourse postdoctorale FQRSC 2002) avec un projet portant sur le rôle des femmes dans les réseaux culturels et littéraires entre la France et la Nouvelle-France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). À son retour au Québec, une bourse de la Bibliothèque nationale du Québec lui a permis de se consacrer à un projet d'inventaire de la production littéraire féminine québécoise dans la presse de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et à étudier ce corpus inédit en termes de filiation (Projet « La mémoire de Laure », bourse postdoctorale de la DRÉ-BNQ, 2003). Elle a publié plusieurs articles sur l'histoire littéraire québécoise et l'écriture au féminin, tant au Québec qu'à l'étranger, et termine actuellement une maîtrise en sciences de l'information à l'Université de Montréal

# Table des matières

PRÉSENTATION.....	3
-------------------	---

## ÉTUDES

Nova Doyon (UQAM) <i>Pour une étude de la presse québécoise du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les pratiques littéraires de l'opinion publique.....</i>	11
Dominique Plante (UQAM) <i>Le double langage politique, scientifique et religieux dans l'Abeille canadienne (1818-1819) d'Henri-Antoine Mézière.....</i>	21
Julie Roy (Bibliothèque nationale du Québec) <i>La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre L'Hermite dans la Gazette des Trois-Rivières en 1819.....</i>	37
Lise Beaudoin (Université de Montréal) <i>Éléments pour une monographie du Journal de Françoise de Robertine Barry.....</i>	55

## CHRONIQUES

Nathalie Ducharme (UQAM) <i>Sites internet sur l'archive.....</i>	71
Benoît Moncion (UQAM) <i>Présentation d'un centre d'archives ou d'un fonds important.....</i>	75
Julie Roy (Bibliothèque nationale du Québec) <i>Recherches sur les manuscrits et les archives.....</i>	79

## BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie — La presse.....	83
--------------------------------	----

## BIOBIBLIOGRAPHIES

Collaborateurs.....	91
---------------------	----

